

2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ



WWW.PARC-NATUREL-CHEVREUSE.FR

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !



Sommaire

Édito	3
--------------	---

Axe 1	
Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien	4

Axe 2	
Un territoire périurbain responsable face au changement climatique	36

Axe 3	
Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle urbaine et rurale	48

Axe 4	
Un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole	72

Axe transversal	
« Continuer à être innovants ensemble »	96

Le fonctionnement du syndicat mixte du Parc	106
--	-----

- Le Comité syndical
- Le Bureau du Parc
- Les commissions du Parc
- L'équipe du Parc
- Compte Administratif 2012
- Programme d'actions prévisionnel



Yves Vandewalle
Président du
Parc naturel régional
de la Haute Vallée de
Chevreuse

Des élus et une équipe très professionnelle

Madame, Monsieur,

L'année 2012 a vu le Parc prendre la pleine mesure de son nouveau territoire. La nouvelle gouvernance proposée lors de l'installation des instances à la fin de 2011 s'est révélée efficace et performante : des élus locaux et des partenaires assidus sont étroitement associés, via le travail des commissions thématiques plénières et restreintes, aux modalités concrètes de réalisation de la Charte 2011-2023. Un dialogue très satisfaisant entre les élus des commissions et l'équipe technique, une fluidité indéniable dans la conduite du syndicat mixte font partie du bilan de l'année écoulée.

Une mécanique bien rodée s'est ainsi mise en place, lorsqu'il s'agit de rendre des avis officiels ou informels sur des documents d'urbanisme, sur des schémas directeurs régionaux, sur des projets d'aménagement... La même fluidité est observée dans le conseil aux communes, aux établissements scolaires, aux entrepreneurs, aux particuliers...

En parallèle l'année 2012 a vu les fondations posées de grands projets structurants pour les années à venir : l'acquisition du petit Moulin des Vaux de Cernay par le département des Yvelines et la mission confiée au Parc naturel de l'ouverture d'un musée de site en 2014, la mise à disposition d'une maison de garde-barrière par la RATP pour une future Maison de l'Écomobilité au pied du RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la restauration écologique du Marais de Maincourt et du circuit pédagogique associé, la couverture progressive de tout le territoire par des Plans prospectifs Paysage et Biodiversité qui soient de véritables guides pour les communes et intercommunalités, une politique volontariste et adaptée de création de logements sociaux et de rénovation énergétique des habitations...

Bien entendu l'année 2012 s'est terminée sur la perspective d'un autre grand chantier, événementiel cette fois : l'accueil du Congrès annuel des Parcs naturels régionaux en Vallée de Chevreuse, les 2, 3 et 4 octobre 2013, sur le thème ambitieux de la *transition écologique et énergétique*.

Le comité syndical, les présidents des commissions thématiques et l'équipe technique se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information qui pourrait naître de la lecture de ce rapport d'activité.

Axe 1

Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien

- 1.1 Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme / nature. p 5**
- Équipement des rivières du bassin versant de l'Yvette en stations permanentes de mesures des hauteurs d'eau
 - Campagne 2012 de mesure de la qualité des eaux des rivières du bassin versant de l'Yvette amont et de la Rémarde amont
 - Suivi écologique des rivières
 - ZNIEFF
 - Base de données Faune Flore
- 1.2 Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité p 11**
- Intégration BIMBY dans les PLU
 - Outils Bimby
 - Accompagnement des PLU et actions de sensibilisation
 - Café urba'
 - Animations sur l'urbanisme dans les écoles
 - Note majoration droit à construire
- 1.3 S'engager pour des infrastructures de transport respectueuses de la biodiversité et du paysage p 15**
- Plantations sur la RN10
- 1.4 S'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage p 16**
- Avis rendus par le Parc
 - Etude naturaliste pour la réalisation d'une Zone d'Aménagement Concertée
 - Relai Info Service à Méré
- 1.5 Restaurer et préserver la trame verte et paysagère p 19**
- Intégration de la Trame Verte et Bleue dans le PLU d'Auffargis
 - Plan Paysage et Biodiversité de la Vallée de l'Yvette
 - Ouverture des fonds de vallée
 - Restauration du Marais de Maincourt
- 1.6 Restaurer et préserver la trame bleue. . . p 23**
- Gestion des rivières
 - Restauration de la continuité des rivières
 - Classes d'eau
 - Restauration et protection des mares
 - Animation des contrats de bassin de l'Yvette amont et de la Rémarde amont
- 1.7 Accompagner les pratiques et aménagements cynégétiques bénéfiques pour la biodiversité et favoriser un équilibre agro-sylvo-cynégétique. p 28**
- Zone d'Intérêt Écologique à Conforter : la ferme de Chatillon
- 1.8 Réduire le risque inondation, le ruissellement et l'érosion des sols par une gestion des eaux à la parcelle p 29**
- Maîtrise des ruissellements : Senlis
- 1.9 Réduire fortement la pollution des eaux p 30**
- Objectif Zéro Phyto
 - Assainissement aux Hauts-Bésnières
 - Qualité des eaux, thèse de Karine Lefebvre
- 1.10 Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés. p 32**
- Réserves Naturelles Régionales
 - Crapauduc
 - Programme en faveur de la Huppe Fasciée
 - Aide à la nidification des rapaces nocturnes

1.1 Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme / nature

Équipement des rivières du bassin versant de l'Yvette en stations permanentes de mesure des hauteurs d'eau

Préserver l'équilibre naturel entre hydrologie et biodiversité en maîtrisant l'empreinte anthropique

Op/prog. : 585P

Budget : 62 460 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaires : Laboratoire IDES de l'Université Paris Sud

Contacts : Virginie Pastor, François Hardy



Suite au programme de recherche hydrologique conduit par l'université Paris Sud Orsay de 2003 à 2006 dans la vallée du Rhodon, et financé par le Parc, il restait à appliquer sur le bassin versant de l'Yvette, dans sa totalité, les enseignements acquis sur le Rhodon. Pour ce faire, il était nécessaire d'équiper de stations de mesures de hauteur d'eau en rivière, les points clés hydrauliques du réseau hydrographique de l'Yvette.

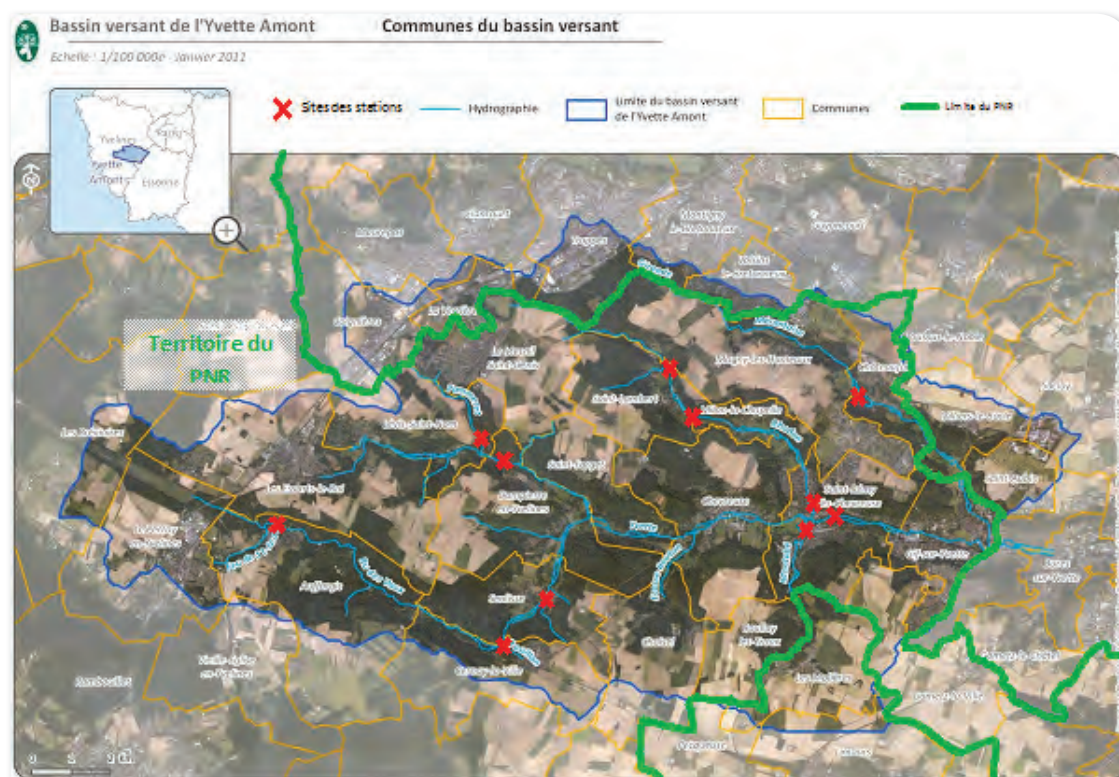
Ces stations permettent de connaître les débits instantanés des cours d'eau et la réactivité hydrologique en temps réel des différents sous-bassins versants correspondants. Les moyens curatifs pourront être ciblés et

les aménagements suivis dans leurs effets sur l'amélioration des flux en rivière.

L'opération comportait la fourniture, la pose et la mise en service de 11 stations et échelles limnométriques.

Les communes concernées sont les suivantes :

Auffargis (sur le ru des Vaux, pont de la RD73), Cernay-la-Ville (sur le rouillon de Cernay au pont de la RD91), Châteaufort (sur la rivière Mérantaise, au niveau du lavoir communal), Dampierre-en-Yvelines (sur l'Yvette, au niveau du hameau de Maincourt), Lévis-Saint-Nom (sur le Pommeret au niveau du pont de la route du hameau de la Recette), Saint-Lambert-des-Bois (sur le Rhodon, sous la RD91 et au moulin de Fauveau), Saint-Rémy-lès-Chevreuse (sur le Rhodon, au niveau de la RD906 et sur le ru du Montabé, au niveau de la route du hameau de Beauséjour, GR11 et sur l'Yvette, au niveau du lavoir), Senlisse (sur le ru des Vaux au niveau du pont de la RD149).



Campagne 2012 de mesure de la qualité des eaux des rivières du bassin versant de l'Yvette amont et de la Rémarde amont

Depuis 25 ans, un suivi régulier est assuré sur les cours d'eau du Parc

Op/prog. : 749P

Budget : 40 000 € (réalisé 31 780 € TTC)

Origine des fonds : 50% AESN, 30% Région Île-de-France, 10% communes de l'Yvette amont, 10% Syndicat Rémarde amont

Partenaires : Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil régional Île-de-France

Contact : Annaïg Montabord

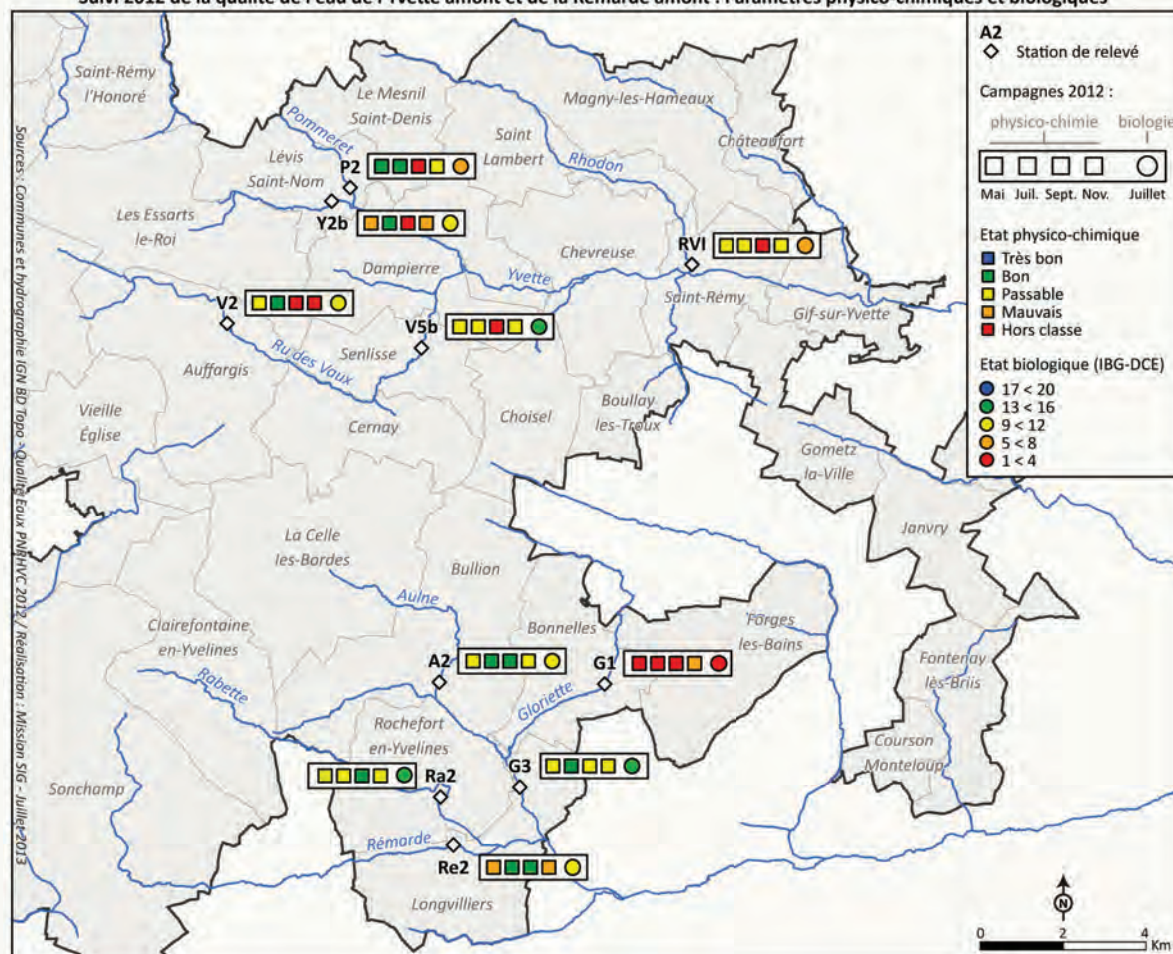


Ces suivis portent sur la mesure de paramètres physico-chimiques et hydrobiologiques. Ils ont pour objectif d'améliorer la connaissance de l'Yvette et de la Rémarde, de cibler les actions prioritaires et d'évaluer le travail des maîtres d'ouvrage des bassins versants (Directive Cadre Européenne sur l'eau pour 2015). En tant que porteur des Contrats de bassin de l'Yvette amont et

de la Rémarde amont, le Parc doit renseigner les indicateurs d'effet sur le milieu mis en place pour évaluer les réalisations de ces Contrats. Les mesures effectuées permettront de mettre en évidence une amélioration qualitative des milieux aquatiques.

Dix stations (cinq sur l'Yvette amont et ses affluents, cinq sur la Rémarde amont et ses affluents) sont suivies avec des prélèvements tous les deux mois. Quatre campagnes ont été réalisées en 2012, chacune reposant sur des mesures in situ (température, pH, débit...), des analyses de paramètres physico-chimiques de l'eau (phosphore, nitrates,...), des relevés hydrobiologiques (invertébrés, diatomées), une analyse et une interprétation des résultats et enfin, un rapport détaillé.

Suivi 2012 de la qualité de l'eau de l'Yvette amont et de la Rémarde amont : Paramètres physico-chimiques et biologiques



Suivi écologique des rivières

Suivi des paramètres hydrobiologiques et physicochimiques des cours d'eau par un inventaire hydrogéomorphologique et un suivi de la faune afin d'adapter au mieux les actions sur les rivières

Op/prog. : 003P

Budget : 30 agent/jours

Origine des fonds : 50% Agence de l'Eau Seine Normandie / 50% Contrat de Parc

Partenaires : Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et ses Affluents, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien du Bassin de la Haute Vallée de la Rémarde, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette, Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure, Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval, Syndicat des trois rivières, Galluis, Gambais, Gambaiseuil, Grosrouvre, Saint-Léger-en-Yvelines, Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Contacts : Adrien Rey, Virginie Pastor, Émilie Duc

Suivi des frayères à truite

Les rivières de la Haute Vallée de Chevreuse accueillent de belles populations de Truite fario sauvage. Dans les conditions optimales (température de l'eau inférieure à 8°C, eaux oxygénées, fond du lit caillouteux) ces truites fraient d'octobre à novembre. Les œufs éclosent au mois de mars. Le suivi consiste en une prospection hebdomadaire du linéaire, pendant la saison favorable à la fraie, et une description des frayères sous forme de fiches. Les frayères à truite ont été recensées sur les secteurs suivant :

- rivière Mérantaise (commune de Châteaufort) : du « moulin d'Ors » au lieu-dit « pont de Pierre » ;
- rivière Yvette (commune de Dampierre-en-Yvelines) : de « Maincourt » au lieu-dit « moulin de Châtillon » ;
- rivière Aulne (communes de Bullion, Longvilliers) : du « moulin de Béchereau » au lieu-dit « La Bête ».

En 2012, 24 secteurs de fraies pouvant comporter pour certains jusqu'à 4 frayères rapprochées, ont été caractérisés. La taille de ces fraies varie entre 40x40 cm pour la plus petite et 100x200 cm pour la plus grande.

Suivi des poissons par pêche électrique

Ce suivi est basé sur le protocole national de l'Indice Poisson Rivière (IPR) qui estime la qualité du peuplement piscicole en fonction des caractéristiques des cours d'eau (distance à la source, pente naturelle, largeur, profondeur, etc.) La prospection a lieu à l'aide d'un matériel de pêche électrique sur des longueurs égales à 20 fois la largeur de la rivière. Les secteurs prospectés au cours de l'année 2012 ont été choisis sur la base des conseils des différents syndicats d'eau et de rivière, ou des communes du territoire. Les cours d'eau prospectés figurent ci-dessous.

Cours d'eau	Commune	Espèces inventoriées
La Guesle	Hermeray	Épinoche, Brochet, Gardon, Perche franche, Goujon, Lamproie de Planer, Perche soleil et Loche franche
La Guesle	Poigny-la-Forêt	Goujon, Gardon, Perche franche, Rotengle, Loche franche, Perche soleil, Anguille, Lamproie de Planer, Épinochette et Épinoche
La Guesle	Poigny-la-Forêt	Loche franche et Épinochette
La Vesgre	Saint-Léger-en-Yvelines	Anguille, Perche franche, Perche soleil et Goujon
Le Grapelin	Gambais	Gardon, Goujon, Chabot, Chevesne, Loche franche et Épinoche
Etang Neuf	Gambaiseuil	Lamproie de Planer, Truite fario, Chabot et Loche franche
Ponts Quentin	Gambaiseuil	Anguille, Perche franche et Loche franche
Lieutel	Grosrouvre	Goujon, Loche franche et Épinoche
Lieutel	Galluis	Épinoche et Loche franche
Gaudigny	Bazoches-sur-Guyonne	Goujon, Anguille et Loche franche
Charmoise	Fontenay-les-Briis	Perche franche, Goujon et Loche franche
Rabette	Longvilliers	Épinoche, Loche franche, Chabot et Lamproie de Planer

Suivi des écrevisses à pied blanc

En 2004, une population d'écrevisses à pieds blancs (*Austroptamobius pallipes*) a été découverte par le Parc, et confirmée par l'ONEMA, sur le ru du Montabé – affluent de l'Yvette – sur les communes de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Boullay-les-Troux.

Depuis le Parc réalise le suivi de cette population par inventaire à vue des individus adultes et juvéniles au cours des mois de septembre/octobre.

80 individus ont été recensés en 2012.

Inventaire hydromorphologique des lits mineurs des rivières

Commencé en 2009, l'inventaire hydromorphologique des lits mineurs des cours d'eau se poursuit chaque année pour compléter la connaissance des écosystèmes aquatiques.



ZNIEFF

Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

Op/prog. : 645P

Budget : 5 000 €

Origine des fonds : 100% État + Régie mission Nature/environnement

Partenaires : DRIEE Île-de-France / Office National des Forêt / Office de Génie Écologique

Contact : Olivier Marchal

En janvier 2010, la DRIEE a missionné le Parc pour réactualiser l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de son ancien périmètre. L'année 2011 a été consacrée à la réactualisation des données naturalistes sur les nouvelles communes du Parc naturel pour la Partie Est du Massif de Rambouillet. En 2012, le Parc a finalisé la collecte des données naturalistes, la saisie des données dans le logiciel du Muséum National d'Histoire Naturelle, la rédaction des fiches descriptives des ZNIEFF situées sur la moitié Ouest du Massif de Rambouillet. Ce travail,

effectué en partenariat avec l'ONF – qui a assuré la rédaction et la saisie des données pour la forêt Domaniale – a été complété par un important travail de redéfinition des périmètres de ces ZNIEFF sur le Système d'Information Géographique du Parc.

L'ensemble des fiches, nouvelles ZNIEFF proposées et anciens sites actualisés, ont été présentées au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, et, après validation, officialisées par les services du Muséum.

Aujourd'hui, l'ensemble des éléments est à la disposition du public sur le site Internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

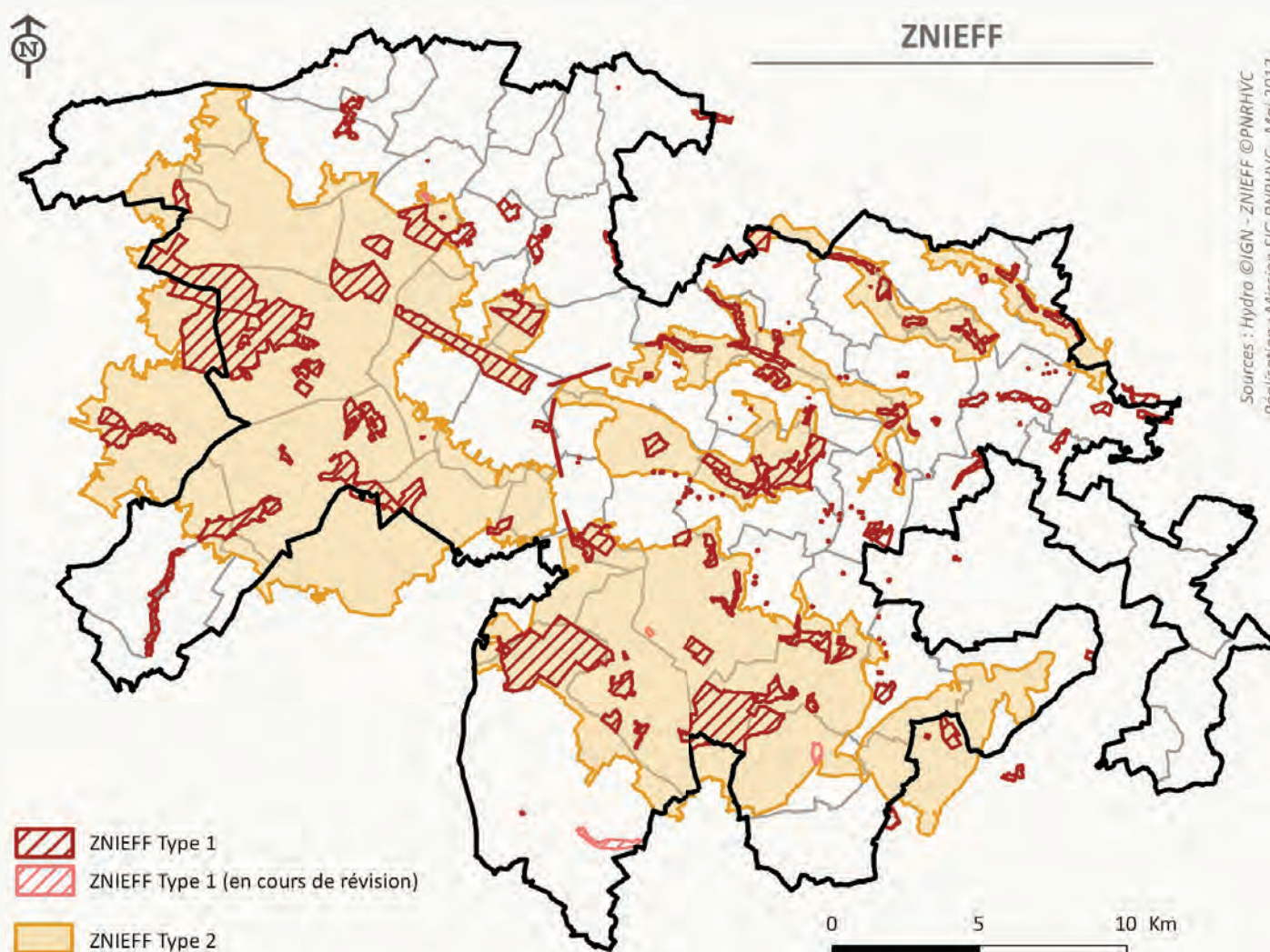
Cet inventaire permet une meilleure prise en compte des milieux naturels à l'échelle locale pour des utilisations scientifiques, pédagogique ou dans les documents d'urbanisme et les études d'impact liées à des projets d'aménagement.

À ce jour, 112 ZNIEFF de type 1 (petits ensembles) sont identifiées sur le territoire du Parc, représentant près de 5 600 ha, soit près de 9 % de la superficie du Parc. Ces ZNIEFF de type 1 ont une surface moyenne de 60 ha, avec quelques unes beaucoup plus petites, par exemple

limitées à des mares tout à fait exceptionnelles, comme les mouillères du plateau agricole de Cernay-la-Ville / Bonnelles/Gometz.

Onze ZNIEFF de type 2, définies comme « de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, contenant des milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles, possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux » ont également été identifiées. Elles sont notamment définies pour des animaux à grand territoire d'action (cerf, chauves souris...) et comprennent dans le Parc soit des massifs forestiers, soit des entités de vallées.

Ces ZNIEFF de type 2 représentent un peu plus de 27 000 hectares, soit près de 43 % de la superficie du Parc.



Base de données Faune Flore

*Gestion des données naturalistes → capitalisation de la connaissance
→ actions opérationnelles sur le terrain*

Origine des fonds : Régie mission Nature/environnement
Partenaires : Associations, Institutionnels
Contact : Arnaud Bak

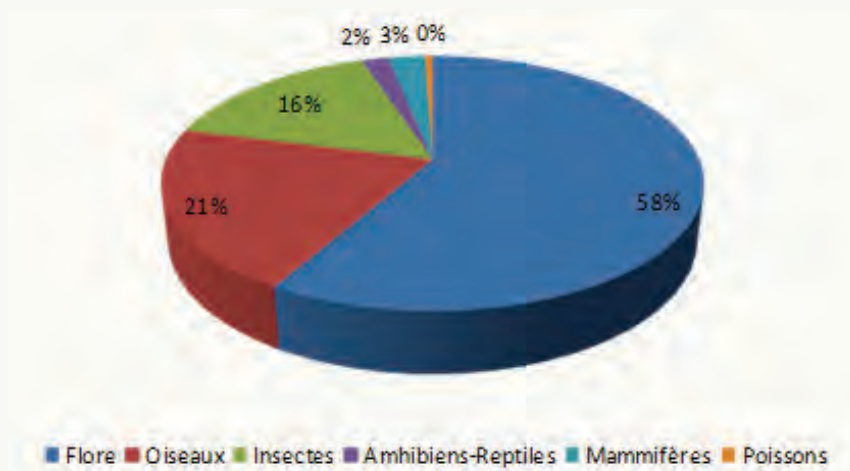
Travaux, études d'impacts réglementaires, élaboration des PLU, lutte contre les infractions à l'environnement (via les espèces protégées et leurs habitats naturels), définition des ZNIEFF, évaluation locale et participation aux bases de données régionales et nationales...

Le Parc centralise depuis 2003 les données faune flore du territoire grâce à l'outil SERENA (Système de gestion et d'Echange des données des Réseaux d'Espaces Naturels) ; outil développé par *Réserves Naturelles de France*. Actuellement, la base intègre plus de 100 000 données réparties sur un large panel de groupes taxonomiques.

La base répertorie également 1300 mares, une centaine de gîtes de présence de chauves-souris (hibernation et nurseries) et plus de 120 nichoirs pour les rapaces nocturnes.

En 2012, 2100 données ont été ajoutées à la base et 13 extractions de la base ont été réalisées suite à des demandes de partenaires extérieurs concernant différentes thématiques : élaboration de la Stratégie nationale de Création des Aires Protégées (SCAP), inventaire des mares et zones humides de la Région Île-de-France réalisé par la SNPN, élaboration de PLU, intégration de la trame verte et bleue sur la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines...

Les données intégrées à SERENA sont systématiquement géoréférencées. Ainsi, la connaissance naturaliste du territoire est directement couplée au Système d'Information Géographique du Parc permettant sa valorisation cartographique auprès des acteurs du territoire (élus, associations, grand public) via la réalisation de cartes de répartition, de synthèse sur les programmes de conservation, de parutions...



Répartition des données Parc selon les espèces

1.2 Promouvoir une urbanisation endogène, dynamique, sobre et de qualité

Intégration BIMBY dans les PLU

BIMBY : « Build in my back yard » (construit au fond de mon jardin)

Op/prog. : 687P « Expérimentation dans le cadre des PLU » (BP 2011)
Budget : 85 000 € votés / 14 035 € engagés (pour 2 communes)
Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines
Partenaires : CETE Île-de-France et CETE Normandie Centre / Cernay-la-Ville, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Essarts-le-Roi
Contact : Jennifer Bureau



En 2011, le Parc et les communes volontaires de Cernay-la-Ville, du Tremblay-sur-Mauldre, des Essarts-le-Roi, se lançaient dans le projet de recherche BIMBY (« Build in My Back Yard ») avec pour objectif de parvenir à une densification progressive des quartiers pavillonnaires et ainsi de répondre aux besoins de logements.

Le projet BIMBY propose une méthode de concertation originale dans le cadre de l'élaboration du PLU

permettant aux habitants, au cours d'entretiens individuels avec des architectes, de proposer et dessiner les projets ou les idées d'évolution de leur parcelle. Ces projets individuels, en raison de leur potentiel de densification, peuvent être pris en compte ensuite de façon adaptée et encadrée pour les documents constitutifs du PLU.

Le Parc a pu ainsi accompagner les communes dans l'intégration des résultats de l'étude BIMBY au sein de leur Plan Local d'Urbanisme, notamment lors de la traduction réglementaire. Tout l'enjeu étant de trouver des solutions permettant une évolution maîtrisée et une densification progressive des quartiers pavillonnaires.

Outils BIMBY

Journal « Premiers retours d'expériences » et exposition : « Build in my back yard »

Op/prog. : Budget de Fonctionnement + 581P + Budget Communication
Budget : Impression : 2 950 € sur la 581P / 1 973 € en hors programme communication
Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines
Partenaires : CETE Île-de-France
Contacts : Jennifer Bureau

En août 2012, une publication exceptionnelle d'un journal a marqué le début d'itinérance de l'exposition au sein du Parc. Ces deux dispositifs se complètent pour diffuser plus largement la démarche BIMBY dans les communes. Ils restituent les premiers résultats des deux expérimentations concrètes BIMBY menées en partenariat avec deux communes pilotes : Les Essarts-le-Roi et Le Tremblay-sur-Mauldre.

Les planches de l'exposition sont retranscrites dans le journal, qui est complété par des extraits de presse locale et des réflexions plus générales sur cette démarche et ses objectifs. L'exposition a été présentée lors d'événements du Parc (Journées du Patrimoine, Assises du Logement) et de nos partenaires (CAUE 91), ainsi que sur des communes du Parc (Les Essarts-le-Roi, Cernay-la-Ville, La Celle-les-Bordes).



En quelques chiffres :

- 10 000 exemplaires du journal BIMBY
- 10 panneaux d'exposition.

Jeu

Aménager votre commune

Une autre manière de diffuser le message du Parc en termes d'urbanisme auprès du grand public : un jeu interactif mis en ligne en juin 2012 sur le site internet du Parc permet aux internautes de déplacer des parcelles sur une carte et ainsi d'implanter au mieux de nouvelles constructions au sein de la commune.
www.parc-naturel-chevreuse.fr/habitat-energie/jeu-amenagez-votre-commune.html
 Contact : Betty Houguet



Accompagnement des PLU et actions de sensibilisation

Accompagnement et conseil aux communes et/ou EPCI dans l'élaboration de leur document d'urbanisme

Op/prog. : 687P

Budget : 85 000 € votés / 22 069,80 € engagés

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Contacts : Jennifer Bureau, Tania Delaitre

En quelques chiffres :

- 4 avis officiels PLU envoyés
- 2 avis officiels SCOT envoyés
- 24 procédures en cours (22 procédures PLU et 2 procédures SCOT)
- Plus de 130 réunions en commune

La mission *Urbanisme* du Parc accompagne les communes dans la réalisation de leurs documents d'urbanisme locaux et dans l'intégration des objectifs de la Charte. Elle veille au respect des objectifs fixés par la Charte comme la limitation de l'étalement urbain et du mitage, l'urbanisme endogène de qualité, la protection et le respect des patrimoines, des paysages et de la continuité des espaces naturels et agricoles. L'application de la Charte suppose un rôle actif des « Personnes Publiques associées » (réunions de concertation, avis officiels...) pour la mission *Urbanisme* du Parc qui aboutit à la mise en compatibilité des documents locaux.

La Parc propose également d'accompagner les communes dans la réalisation de certains approfondissements thématiques ou d'expérimentations. Ces approfondissements sont soit accomplis en interne par les missions du Parc (cf. Intégration de la Trame verte et bleue dans le PLU d'Auffargis), soit font l'objet d'aides techniques et financières.

Démarches innovantes de concertation dans le cadre de l'élaboration du plu de Poigny-la-Forêt

La commune de Poigny-la-Forêt élabore actuellement son PLU. Soucieuse d'associer sa population à cette démarche, la commune s'est dotée de la plus large palette d'outils de communication, de concertation et de pédagogie pour échanger tout au long de la procédure de PLU. Des outils particulièrement originaux pour une démarche d'urbanisme dans une petite commune rurale ont fait l'objet d'un accompagnement technique et financier du Parc au titre d'un approfondissement / expérimentation thématique « techniques de concertations innovantes ». Une bande dessinée de 20 planches met en image et raconte sous une forme didactique le diagnostic territorial et projet communal. Elle a été réalisée avec les enfants de l'école de Poigny et son directeur.



Café Urba'

Un moment de convivialité autour de l'Urbanisme Durable

Origine des fonds : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contacts : Jennifer Bureau



L'objectif du CAFE Urba' est d'aborder des questions d'urbanisme durable dans un esprit de convivialité et de décontraction. En contrepied des commissions, colloques, forums..., le Café Urba' a pour ambition de sortir des sentiers battus et de pouvoir observer, analyser, échanger et débattre en temps réel dans un lieu inédit.

Mercredi 12 septembre : 1^{er} Café Urba'

En lien avec le Plan *Paysage et Biodiversité des Vallées de l'Yvette*, au Belvédère de Gif-sur-Yvette (chemin de la Plaine), discussion autour d'un verre de « L'Urbanisme en relief ».

Le Parc a invité les élus et les agents des collectivités du territoire afin d'analyser ensemble le paysage et de trouver des solutions pour prendre en compte le relief dans les démarches d'urbanisme. Une quinzaine d'élus et de techniciens des communes ont pu ainsi observer, dessiner, débattre autour des notions de paysage, de prise en compte du relief dans les démarches d'urbanisme...

Les objectifs de cette session étaient multiples : Apprendre à regarder le paysage et à observer ce qui nous entoure, tirer les enseignements de cette observation, trouver des solutions pour prendre en compte le relief dans les démarches d'urbanisme, sensibiliser les élus aux enjeux soulevés par le PPB vallées de l'Yvette.

Animations sur l'urbanisme dans les écoles

*Comment se construisent-les villes ? Évoluent-elles avec le temps ?
Quels sont les besoins d'une ville ?*

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : CAUE 78, Sylvaine BATAILLE (Guide de Parc), Aurélie ERLICH (Conférencière), associations locales

Contacts : Éléna Maussion, Jennifer Bureau, Tania Delaitre

Ouvrir les yeux, lever la tête, devenir réceptif, porter un regard curieux et concerné sur son environnement quotidien, voici les fils conducteurs des projets scolaires sur le bâti en tant que patrimoine et élément clé dans l'aménagement d'une ville.

L'élève est un habitant, entre espaces privés et collectifs, il joue dans les lieux publics, se déplace au fil des rues, se rend à l'école, pratique des activités, il appréhende la ville au fur et à mesure de ses besoins. Les projets sur le bâti ont pour objectif d'amener l'élève à comprendre comment s'organise l'espace dans lequel il vit. Il est aidé par des outils, des clés de lecture, découvrant sa ville, décryptant son histoire et ses évolutions.

La démarche pédagogique et les outils

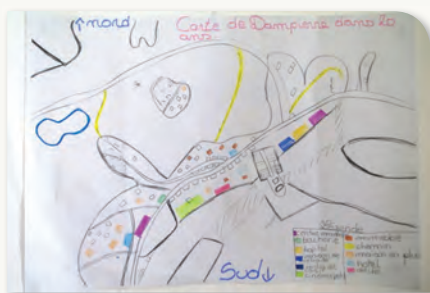
- Lecture et analyse du paysage urbain (voies de déplacement, types de logements, places, commerces, ...)
- Observation sur le terrain appuyée de lectures de cartes et plans anciens, cartes postales anciennes
- Travail sur la toponymie, les typologies des maisons, les formes urbaines, le fonctionnement et l'évolution de la ville grâce à des maquettes, des reportages photos et des enquêtes de terrain.

Imaginons des projets pour demain

Les élèves de cycle 3 ont été invités à imaginer des projets pour demain.



École des Platanes, Le Perray-en-Yvelines



École de Dampierre, CM1 CM2

Écoles concernées

- 2011-2012 : CM2, école Saint-Exupéry, Magny-les-Hameaux
- 2012-2013 : 10 classes, du CP au CM2, école des Platanes, Le Perray-en-Yvelines + CM1/CM2, école de Dampierre-en-Yvelines + CP/CE1, école des Neuveries, Gif-sur-Yvette

Note majoration Droit à construire

Note d'information liée à la loi du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire de 30%

Origine des fonds : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contact : Jennifer Bureau

Note d'information liée à la loi du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire de 30%

La loi promulguée le 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire permettait l'agrandissement ou la construction de bâtiments à usage d'habitation dans toutes les zones construites ou constructibles par une augmentation de 30% de règles particulières fixées que sont le gabarit, la hauteur, l'emprise au sol et le coefficient d'occupation des sols. Les modalités de cette loi devaient s'appliquer automatiquement à compter du 20 décembre 2012, sauf délibération contraire de la collectivité locale accompagnée d'une note d'information au public. De nombreuses communes du Parc naturel régional ont ainsi interpellé le syndicat mixte sur la position de celui-ci vis-à-vis de cette loi et sur l'appui que le Parc pourrait apporter dans les démarches liées à sa mise en œuvre.

Dans le cadre de ses missions de conseils et au regard de la Charte, le Parc a souhaité accompagner les collectivités dans la rédaction de la note d'information au public. Même si les objectifs généraux de la mesure semblaient en adéquation avec ceux de la Charte (ré-

pondre aux besoins en logement et favoriser la densification), la méthode employée remettait en cause l'analyse fine opérée lors de l'élaboration du Plan de Parc sur chacune des communes, ainsi que les dispositifs et les outils engagés dans la Charte et approuvés par le Syndicat Mixte. Compte tenu des rapports conflictuels entre la mesure et la Charte, l'équipe technique a rédigé et envoyé, en mai 2012, une proposition d'argumentaire afin de présenter les effets de l'application de cette loi et de mettre en valeur les conséquences de son application au regard des orientations de la Charte.

Ce travail qui a mobilisé la Direction et la mission urbanisme sur deux mois a finalement été laissé sans suite puisque cette loi a été abrogée à l'automne 2012.

1.3 S'engager pour des infrastructures de transport respectueuses de la biodiversité et du paysage

Plantations sur la Nationale 10

Trame Verte et Bleue et infrastructures de transport

Op/prog. : 569P
 Budget : 8 392,80 €
 Origine des fonds : État (MEEDDM – cofinancement Parc)
 Partenaires : DIRIF
 Contact : Laurence Renard

Dans le prolongement des études réalisées dans le cadre de l'appel à projet de Ministère de l'environnement sur la question des continuités écologiques, le Parc naturel a entamé la requalification éco-paysagère de la RN 10. Sur une parcelle agricole, quatorze platanes ont été plantés pour reproduire les alignements existants côté plaine et pour valoriser l'entrée de bourg des Essarts-le-Roi.

Une fiche-outil de l'espace public a été dédiée à ce sujet afin d'identifier les différents aménagements à mettre en place et leur gestion pour un meilleur suivi scientifique.

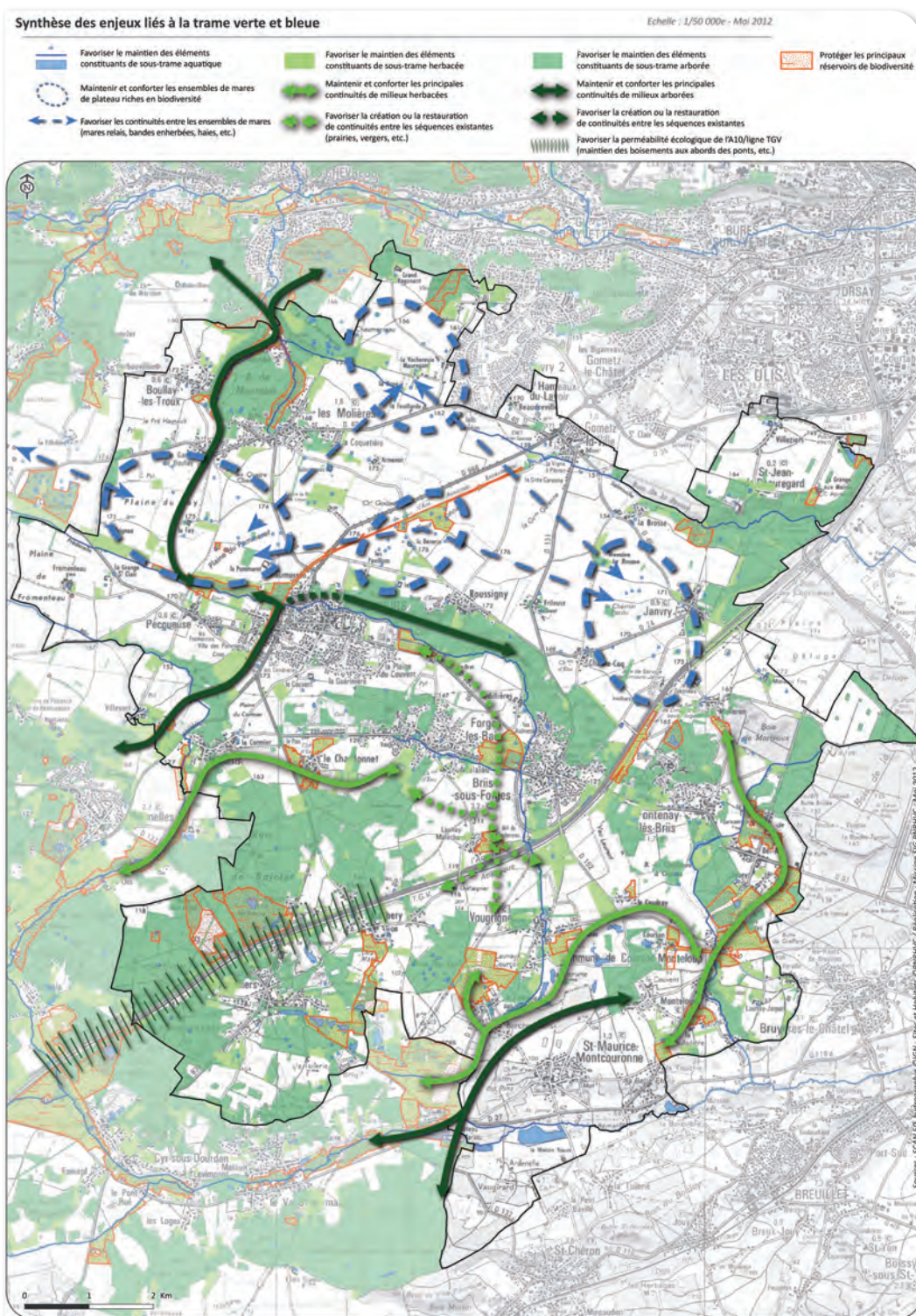


1.4 S'engager pour des aménagements et des constructions respectueux de la biodiversité et du paysage

Avis rendus par le Parc

Budget : Régie PNR

Contacts : Direction, Mission Environnement, Atelier d'Architecture, Urbanisme, Paysage



Proposition de Schéma de la Trame Verte et Bleue au sein de la CCPL

Avis sur projets

Le Parc est consulté sur un certain nombre de projet locaux comme sur des schémas régionaux. Dans ses avis, il rappelle les enjeux de préservation et d'une meilleure prise en compte des milieux naturels et de la biodiversité dans le cadre de plusieurs avis. C'est le cas en particulier du projet de création d'un stockage de déchets inertes dans les étangs des anciennes carrières de Bajolet à Forges-les-Bains, de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Orge Yvette, ou encore de la finalisation du Scot de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Extension du Domaine de la Voisine

En février, le Parc a rendu un avis pour la faisabilité du projet de centre de formation pour le groupe Pernod Ricard sur la sa propriété du Domaine de la Voisine à Clairefontaine-en-Yvelines. L'équipe du Parc a insisté sur la prise en compte des éléments forts du paysage, des écosystèmes en place et du patrimoine (château de la Voisine) dans un projet innovant : architecture contemporaine, démarche bioclimatique, performance énergétique...



Château de La Voisine (carte postale ancienne)

Zone d'aménagement du Mousseau - Jouars-Pontchartrain

En mars, l'équipe du Parc a rédigé une note de conseil à l'attention de la commune sur un projet d'aménagement et de construction en frange du hameau des Mousseaux. L'enjeu est de réussir la greffe entre le hameau existant et les nouvelles constructions envisagées (environ 24 logements) sur un site particulièrement sensible du point de vue paysager. Le parc a émis des recommandations précises sur la forme urbaine, une densité mesurée, l'aspect des constructions, la création d'espaces publics, le maintien de vues...



Scénario d'aménagement dans le hameau du Mousseau

Propositions pour l'amélioration d'un projet urbain à La Croisée des Bois – Rambouillet

Au printemps, l'équipe du Parc a rédigé une note de conseil détaillée à l'attention de la commune sur un projet d'aménagement et de construction en lisière forestière, sur une partie de la commune de Rambouillet « hors Parc ». La note avait pour objectifs d'orienter le projet, très urbain et classique, vers un quartier plus respectueux de son environnement et de ses richesses (mares, prairies remarquables en entrée de ville...). Malheureusement ces propositions n'ont pas été retenues.

Étude naturaliste préalable de faisabilité pour la réalisation d'une zone d'aménagement concerté

Op/prog. : 040PG dossier 173

Budget : 19 040 € + 10 agents/jour

Origine des fonds : 10 000 € Parc (60% Région, 40% Département)
9 040 € commune + régie Parc

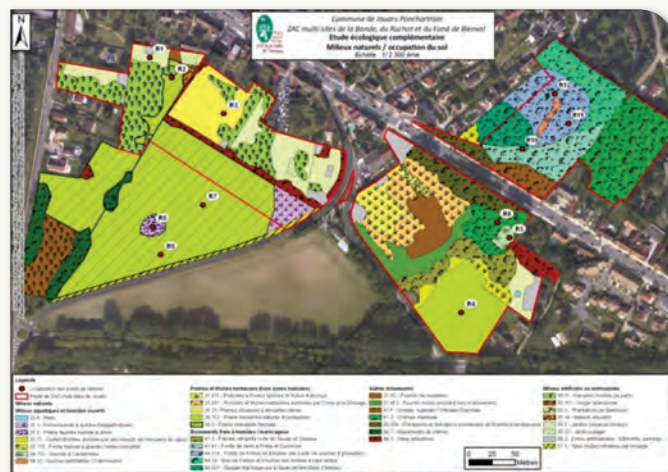
Contacts : François Hardy, Alexandre Mari

La commune de Jouars-Pontchartrain a sollicité le soutien technique et financier du Parc afin de conduire une étude écologique complémentaire à l'étude d'impact sur son projet de ZAC, rendue en 2011 et jugée insuffisante par le Parc. Cette étude s'est appuyée sur les inventaires de terrains réalisés courant 2012 par les agents de la mission Nature/environnement et par un prestataire.

Les études complémentaires ont porté sur :

- une description plus fine des milieux à partir de relevés d'habitats naturels et semi-naturels ;
- la flore en effectuant des inventaires ponctuels par grands types de milieux ;
- les Chiroptères (ou chauves-souris) en étudiant plus spécifiquement les espèces arboricoles et la colonie de Murins à oreilles échancrées, d'une part, et la fonctionnalité du site en tant que corridor biologique et terrains de chasse, d'autre part. Un bureau d'étude a été mandaté par la commune avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Parc ;
- les insectes en étudiant plus spécifiquement les Coléoptères saproxyliques (liés aux vieux arbres), d'une part, et les espèces des milieux ouverts de coteaux bien exposés (Lépidoptères et Orthoptères), d'autre part ;
- les oiseaux en effectuant des inventaires aux périodes de nidification et d'hivernage.

Mieux connaître les écosystèmes et les espèces sensibles en place permettra de mieux intégrer les nouvelles constructions dans l'environnement local. Un rapport détaillé sera proposé à la commune, ainsi que des réunions de travail avec la commune et l'aménageur afin de prendre en compte les éléments naturalistes et écologiques dès la conception de la ZAC. À la demande de la commune, le Parc présentera aux élus les résultats de cette étude. L'accompagnement par l'équipe technique est prévu jusqu'à la réalisation du projet.



Relai Info Service à Méré

Objectif : Suivre les recommandations de la charte signalétique du Parc

Op/prog. : 010PG dossier 41

Budget : 5 800 €

Origine des fonds : 30% commune, 70% Parc

Contact : Ghyslaine Wolff



La commune de Méré a souhaité reprendre le plan communal existant et le mettre à jour dans le respect de la charte graphique du Parc. Ce plan mis à jour, est

venu remplacer ceux déjà existants et équiper un nouveau R.I.S. posé au carrefour de la rue Longue Toise et de la rue des Sablons. 12 communes du Parc « Historique » sont équipées de RIS et de micro signalétique. Toutes les communes du Parc devraient être consultées en 2013 pour une nouvelle campagne de réalisation de R.I.S. et de Signalétique d'Information Locale.

1.5 Restaurer et préserver la trame verte et paysagère

Intégration de la Trame Verte et Bleue dans le PLU d'Auffargis

Mission d'assistance technique aux communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Commune, DDT, Bureau d'Étude

Contacts : Jennifer Bureau, Olivier Marchal

Dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme, la commune d'Auffargis a souhaité approfondir la prise en compte de la Trame Verte et Bleue, en identifiant les continuités écologiques de son territoire et en adaptant les traductions réglementaires. Un travail précis a donc été réalisé par la commune et le Bureau d'études du PLU en partenariat avec les missions Urbanisme et Nature & Environnement du Parc afin d'adapter le zonage et le règlement sur les Zones d'Intérêt Écologique à Conforter (ZIEC), les Sites de Biodiversité Remarquable (SBR), et la sous

trame verte herbacée inscrits au Plan de Parc. Ainsi, des zones spécifiques en espace agricole et naturel dits d'intérêt écologique ont pu être réglementées à travers notamment les occupations du sol autorisées, mais également les clôtures...

De même de nombreux éléments participant à la richesse locale de la trame verte et bleue ont été repérés et inscrits en tant qu'éléments remarquables à préserver dans le plan de zonage (rigoles, haies, remises boisées..).

Plan Paysage et Biodiversité de la Vallée de l'Yvette : réalisations

Premières réalisations concrètes issues de l'élaboration du PPB de la Vallée de l'Yvette

Op/prog. : 742P

Budget : 36 747 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : 16 communes de l'entité

Contact : Laurence Renard

Le Plan *paysage et biodiversité des Vallées de l'Yvette* a nécessité quatre Comité de pilotage, sept réunions techniques, quatre réunions thématiques, seize rendez-vous en commune et a impliqué une cinquantaine d'élus et une trentaine de partenaires.

Plans guides

Les Plans guides permettent d'illustrer de manière concrète à une échelle locale certains enjeux énoncés dans l'argumentaire et le document d'orientation, en prenant appui sur des exemples d'intention de projet, reproductibles sur d'autres communes de l'entité paysagère concernée. L'objectif est de lancer des pistes d'actions opérationnelles pour les communes.



Les Plans guides réalisés en 2012 :

- Le centre-ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- La vallée de l'Yvette à Lévis-Saint-Nom
- La traversée des Essarts-le-Roi par la RN10 et le pôle d'activités agricoles
- L'entrée de ville de Châteaufort
- La Ferme de Champart à Cernay-la-Ville

Les déclinaisons communales

Les déclinaisons communales du Plan paysage et biodiversité des Vallées de l'Yvette sont présentées lors des travaux d'élaboration des PLU et sont intégrées au Porter à connaissance des PLU. Deux communes sont en cours d'intégration de ces orientations dans les annexes de leur PLU.

Chantiers en cours d'étude ou de réalisation :

- Ouverture de points de vue paysages à Lévis-Saint-Nom
- Aménagement écologiquement respectueux d'une prairie intra-urbaine à Gif-sur-Yvette
- Plantation d'éléments constitutifs de la sous trame arborée aux Essarts-le-Roi
- Plantation pour la valorisation de la route paysage aux Essarts-le-Roi
- Aménagement des espaces publics à Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Qualification des franges paysagères à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Ouverture des fonds de vallées

Reconquête des terrains délaissés pour reconstituer un réseau de prairies humides

Op/prog. : 783P

Budget : 240 000 € Régie Parc : 103 agent.jours

Origine des fonds : 50%, AESN, 37,5% Département des Yvelines (ENS), 12,5% Parc ; Régie Parc 80% AESN, 20% Contrat de Parc

Partenaires : Conseil général des Yvelines, Agence de l'Eau Seine Normandie

Contacts : Alexandre Mari, François Hardy

La déprise agricole des fonds de vallée s'est traduite par la disparition des prairies au profit des friches et de la forêt humide. N'occupant qu'une faible superficie du territoire, ces anciennes prairies humides abritent pourtant une part majeure des espèces sauvages rares et menacées du Parc. Le programme « Pâturage en zones humides » initié par le PNR vise à reconquérir progressivement une partie des terrains délaissés avec l'objectif de reconstituer un réseau fonctionnel de prairies humides à l'échelle de chacune des vallées.

Le PNR propose aux propriétaires fonciers concernés (publics comme privés) des conventions de délégation de gestion de ces espaces entre 15 et 20 ans. Des travaux de réouverture des milieux (débroussaillage et déboisement) peuvent alors être entrepris en veillant à conserver des bosquets et des zones préservées indispensables pour la faune (oiseaux, insectes). Des aménagements sont également réalisés pour permettre

d'optimiser la gestion des sites par le pâturage (pose de clôtures fixes et mobiles, création de points d'eau pour l'abreuvement des troupeaux, passages de fossé...). Une fois restaurées, ces prairies sont proposées à titre gracieux en gestion aux éleveurs locaux (et/ou à des propriétaires d'animaux rustiques) selon un cahier des charges établi entre le Parc et l'éleveur. En retour, les éleveurs s'investissent dans une démarche respectueuse de l'environnement et participent à l'entretien des pâtures aux côtés du Parc et des services techniques communaux lors d'une journée collective de chantier sur le site.

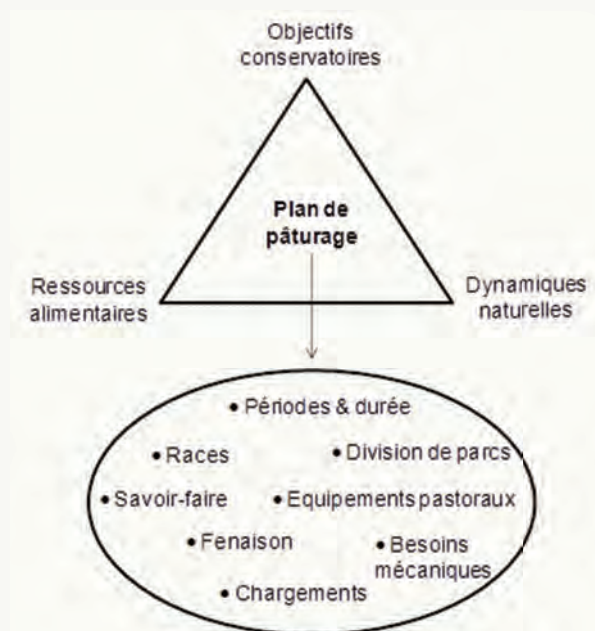
En 2012, 13 sites ont déjà bénéficié du dispositif et font l'objet d'une gestion par pâturage extensif pour une surface de 49,2 hectares de prairies humides reconquises !

PROJETS REALISES EN 2012				
Année de réalisation	Commune	Surface pâturée (Ha)	Type de cheptel	Statut foncier
1994	Saint-Lambert-des-Bois	11,5	Bovin + Equin	syndicat du PNR
2001	Châteaufort	1,7	Bovin	communal
2004	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	5,5	Bovin	communal
2007	Châteaufort	0,9	Bovin	communal
2009	Châteaufort	2,3	Bovin	départemental (ENS)
2010	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	2,2	Equin	communal
2011	Bullion	3,8	Equin + Ovin	communal
2011	Chevreuse	6,7	Bovin + Asin	privé (1 propriétaire)
2011	Le Mesnil-Saint-Denis	2,9	Equin	communal
2011	Cernay-la-Ville	9,2	Bovin + Equin	domanial (ONF)
2012	Bonnelles	1,3	Equin	communal
2012	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	0,7	Ovin	communal
2012	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	0,5	Equin	communal
		49,2		



Un suivi permet d'apprécier l'impact du pâturage notamment sur les repousses ligneuses. La complémentarité du pâturage entre bovin et équin est recherchée car elle permet une meilleure gestion des zones de « refus » et réduit les interventions mécaniques complémentaires !

Des investigations ont été menées sur chacun des sites afin de dresser un état de l'évolution des milieux et d'identifier les enjeux précis de conservation : quelles espèces sont visées ici par la réouverture du site et quelles contraintes imposent leur écologie dans la gestion de la prairie ? Une analyse du contexte hydromorphique (portance des sols, réseau de drains superficiels...) est réalisée afin d'évaluer concrètement les possibilités ultérieures d'une gestion par pâturage et les besoins en aménagements (création d'exclos, creusement de mares-abreuvoir). Une étude fine des végétations et de leur évolution potentielle (valeur fourragère intrinsèque mais aussi disponibilité dans la saison et répartition de la ressource sur le site) est également menée afin d'établir précisément les pratiques de pâturage qui permettront de tendre vers un équilibre agroécologique satisfaisant : c'est le Plan de pâturage !



Sur la base des études de terrain, le projet technique de réhabilitation sera présenté aux partenaires (propriétaires fonciers, services de l'État, financeurs). À l'issue de ces échanges et consultations, le PNR prendra en charge la maîtrise d'ouvrage des travaux. Sur les 5 nouveaux projets à l'étude, deux d'entre eux (le Vivier et les Prés des Enclaves) sont en phase d'être finalisés et les travaux seront engagés à l'automne 2013. Pour les autres sites, des études complémentaires doivent permettre d'affiner les projets techniques et de poursuivre les discussions engagées avec les propriétaires.

En 2012, le Parc a poursuivi sa mobilisation pour la réouverture des fonds de vallée en travaillant sur 5 nouveaux projets pour une surface de 25 ha supplémentaires à restaurer :

NOUVEAUX PROJETS A L'ETUDE EN 2012				
Commune	Nom du site	Surface réhabilitée (Ha)	Surface pâturée (Ha)	Statut foncier
Milon-la-Chapelle	le Vivier	1,4	0,8	communal
La Celle-les-Bordes	les Prés des Enclaves	2,6	2	communal
Magny-les-Hameaux	Prairies de Port-Royal des Champs	7,5	6	domanial + départemental + privé
Saint-Forget	Prairies de Mauvières	6	5,5	privé (4 propriétaires)
Clairefontaine-en-Yvelines	Prairie de la Marloterie	8,3	7,9	communal
		25,8	22,2	

Restauration du marais de Maincourt

Dans le cadre de l'aménagement du sentier d'interprétation

Op/prog. : 697P

Budget : 200 000 € - Régie Parc 33 agents/jours

Origine des fonds : 120 000 € AESN, 48 000 € Région Île-de-France, 32 000 € Département des Yvelines – Régie : 80% AESN, 20% Contrat de Parc.

Contacts : François Hardy, Olivier Marchal

Le marais de Maincourt à Dampierre-en-Yvelines est l'une des dernières grandes zones humides publiques en roselière du territoire. Il constitue un véritable patrimoine naturel écologique, hydrologique et paysager, mais également culturel et pédagogique. Les services rendus potentiellement par le marais de Maincourt sont multifonctionnels : biodiversité, régulation hydraulique, épuration naturelle des eaux superficielles, sensibilisation du public, attractivité / tourisme, etc.

Aujourd'hui le marais s'assèche en partie suite au drainage ancien, les milieux se banalisent, l'intérêt pédagogique se perd. Le Parc a donc choisi de recourir à l'ingénierie écologique avec une vision systémique. L'objectif est de restaurer les conditions physiques du marais de Maincourt et de le replacer ainsi sur « les rails » de son évolution naturelle.

Suite à une étude réalisée en 2010/2011, et en préalable aux futurs aménagements pour l'accueil du public (platelages, panneaux...), les travaux de restauration écologique du Marais de Maincourt ont débuté en décembre 2012.

Les premiers travaux consistent en des travaux d'abattage des jeunes aulnes et saules (principalement) qui colonisent inexorablement le fond du marais, condamnant progressivement les roselières et zones humides ouvertes à disparaître, et avec elles le riche cortège d'espèces animales inféodées à ces milieux rares (oiseaux en particulier). Les travaux de réouverture se poursuivront sur 2013, avec également l'intervention d'une pelle mécanique afin d'étréper (décaper la terre superficielle) une partie des roselières asséchées. Des restaurations hydrauliques de surface sont également prévues - comblement de drains -, afin de restaurer l'hydrologie du marais pour le rendre plus humide.



Avant



Après

1.6 Restaurer et préserver la trame bleue

Gestion des rivières

Campagne 2012 d'entretien des rivières du bassin versant de l'Yvette amont

Op/prog. : 003P - Régie

Budget : 40 473 € - Régie Parc : 94 agents/jours

Origine des fonds : travaux : 40% AESN, 60% communes du bassin versant de l'Yvette / Régie : 50% AESN, 25% communes de l'Yvette, 25% contrat Parc

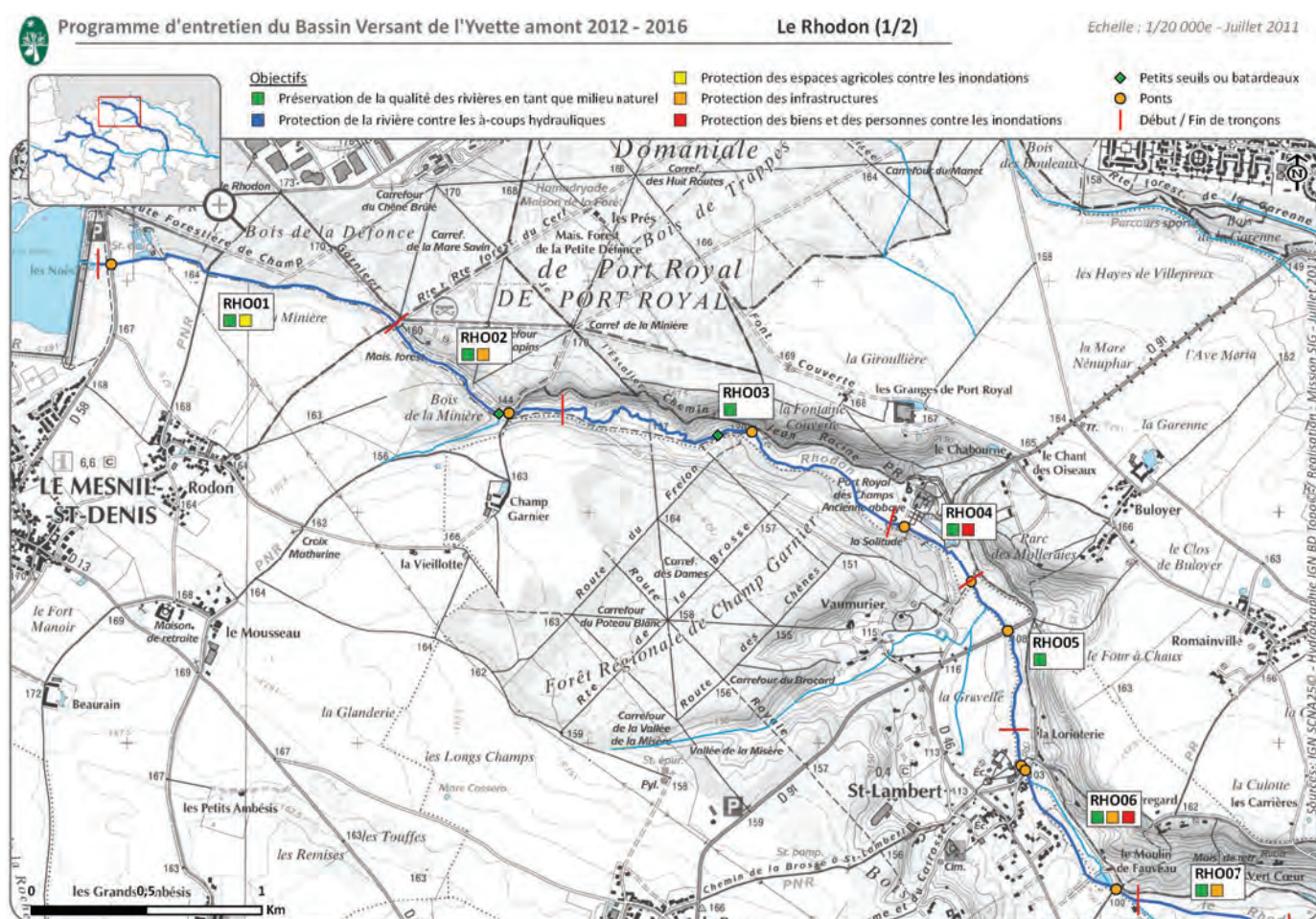
Partenaire : Agence de l'Eau Seine Normandie

ContactS : Virginie Pastor, Adrien Rey

Le Parc réalise l'entretien et la surveillance des rivières pour le compte des communes volontaires de l'Yvette amont et ses affluents. Pour intervenir sur ces cours d'eau, une déclaration d'intérêt général est nécessaire. Préparée en 2011 elle a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en janvier 2012, qui autorise un plan de gestion pour la période 2012 - 2016. Une autre DIG a été mise en chantier sur le bassin versant de la Rémarde amont avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Bassin de la Haute Vallée de la Rémarde.

L'entretien est différent en fonction du contexte environnemental de chaque tronçon homogène de rivière concerné. Dans tous les cas l'entretien est réalisé en préservant l'écosystème rivière, c'est-à-dire, que la végétation est majoritairement laissée en place. Les coupes d'arbres, abattages, débroussaillage et enlèvement d'embâcles sont sélectifs.

Sur chaque tronçon de rivière un code couleur est attribué en fonction des types de travaux à réaliser. La carte ci-dessous illustre ce mode d'intervention.



Tronçons « Vert » : pas d'entretien de prévu.

Tronçons « Jaune » : entretien visant essentiellement le désencombrement des sorties de buses agricoles et l'enlèvement ponctuel de gros embâcles.

Tronçons « Orange » : enlèvement de toute végétation morte dans le lit de la rivière ou vivante pouvant entraîner à terme une dégradation d'infrastructures : bords de route, ponts, petit patrimoine.

Tronçons « Rouge » : taille de branches basses, abatages d'arbres menaçants, enlèvement de la végétation pouvant entraîner des dégâts sur des secteurs ouverts au public ou sur des bâtiments.

Travaux : Au cours de l'année 2012, un marché public a été lancé afin de sélectionner l'entreprise qui sera en charge de la réalisation des travaux au cours de l'hiver 2013.

Surveillance, entretien quotidien, conseil aux riverains : Le technicien rivières du Parc a assuré la surveillance et l'entretien quotidien des cours d'eau de l'Yvette amont, et dispensé de nombreux conseils aux riverains.

Restauration de la continuité des rivières

Op/prog. : 646P

Budget : 240 000 € ; régie 52 agents/jours

Origine des fonds : 80% AESN, 20% Parc ; régie Parc : 50% AESN, 50% Contrat de Parc

Partenaires : Agence de l'Eau Seine Normandie, IRSTEA, ONEMA, DDT78, SIAHVY, SIAEBVR

Contacts : François Hardy, Virginie Pastor

Les cours d'eau constituent un réseau de corridors et de réservoirs de biodiversité important pour la sous trame aquatique de la Trame verte et bleue du territoire. Or, nos rivières locales sont depuis plusieurs siècles transformées pour les usages de l'Homme - meunerie, tannerie, pisciculture, cressonnières, ponts, retenues, etc. - ce qui se traduit à chaque fois par des barrages transversaux qui coupent le cours d'eau. Le moteur de l'hydromorphologie est alors bloqué, le biotope naturel est endommagé par son artificialisation, et les services écologiques associés sont également défaillants (autoépuration, absorption des crues, aménités pêche, etc.).

Par ailleurs, la réglementation impose une restauration fonctionnelle des rivières : SDAGE et atteinte du bon état écologique, classement des rivières en listes 1 et 2 (obligations de préservation et de restauration), ouvrages hydrauliques « Grenelle », enjeu local pour la Truite fario, etc.

En 2012, le Parc et l'IRSTEA ont signé une convention de partenariat et mis en œuvre un suivi avant/après travaux comprenant un suivi hydromorphologique, hydraulique et biologique.

Par ailleurs, à l'occasion du dévoiement d'un collecteur d'eaux usées le long de l'Yvette à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le Parc a réalisé une étude de faisabilité de restauration de la continuité de l'Yvette.

Suivi de l'efficacité de restauration de la continuité écologique : cas de l'effacement de seuils en tête de bassin

La détermination des obstacles prioritaires s'est faite en fonction d'une espèce cible, la truite fario. Des inventaires ont révélé l'absence de truite et frayère à l'amont des moulins de Béchereau (Bullion) et d'Ors (Châteaufort), alors que leur présence à l'aval reste avérée. Ces deux obstacles constituent donc la limite amont de colonisation des truites, avec au-delà des habitats favorables au développement de cette espèce. Le projet de restauration du PNR concerne dans un premier temps ces deux moulins.

Trois principaux suivis ont été mis en place : suivi hydromorphologique (topographie en long et en travers, granulométrie, jaugeage, faciès du lit), mesure des hauteurs d'eau et de la température, suivi biologique (macroinvertébrés, piscicole, suivi des déplacements de truites par télémétrie).

Ce suivi sera reconduit après traitement des barrages en rivières afin d'évaluer finement les impacts des travaux.

Exemple : Restauration de l'Yvette à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Le dévoiement du collecteur d'eaux usées hors de la zone alluviale est l'occasion de restituer à l'Yvette des conditions améliorant les capacités actuelles d'absorption des crues et permettant la restauration fonctionnelle des écosystèmes aquatique et humide.

Pour répondre à cet objectif, une opération en quatre étapes a été lancée :

1. Proposition d'un tracé qui permette les meilleures conditions hydromorphologiques en supprimant tout barrage transversal ;
2. Prise en compte des capacités hydrauliques de rétention du fond de vallée pour estomper le risque crues à l'aval ;
3. Partage du projet par les riverains ;
4. Assurer le devenir du collecteur obsolète, en adéquation avec le site, pour un meilleur bilan écologique et économique.



Projet de tracé pour la restauration de l'Yvette à Saint-Rémy-lès-Chevreuse
(Vert : cours actuel fragmenté ; jaune : tracé de projet ; orange : variante)

Classes d'eau

Dispositif de l'AESN, le Parc est relais pour les établissements situés sur son territoire

Origine des fonds : Agence de l'Eau Seine Normandie

Partenaires : Agence de l'Eau Seine Normandie

Contacts : Frédéric Pouzergues

La classe d'eau permet d'acquérir les informations de base sur la gestion de l'eau (acteurs, utilisateurs...) et de comprendre l'importance de la préservation des milieux humides et des rivières.

Soutien du Parc : conseils pour la définition du projet, mise en relation avec des acteurs locaux et des intervenants pédagogiques, animation en régie Parc par les animateurs et le technicien rivière, prêt de matériel et mise à disposition des ressources pédagogiques de l'Agence de l'Eau.

En 2012, 12 classes, soient plus de 300 élèves des communes de Gif-sur-Yvette, Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vieille-Eglise et du Mesnil-Saint-Denis, ont participé à ce dispositif.



Restauration et protection des mares

Maintenir et restaurer les zones humides

Op/prog. : 6.3

Contacts : Virginie Pastor, Olivier Marchal

Quelles soient forestières, en contexte urbain, au cœur d'une prairie ou en pleine culture, les mares du Parc naturel régional sont des milieux aquatiques indispensables au maintien de nombreuses espèces animales (amphibiens et insectes notamment) et végétales. Elles contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la gestion des ruissellements. Les enjeux du territoire sont à minima le maintien du nombre de mares encore existantes, la qualité de ces petits écosystèmes, la reconnaissance des mares comme identitaires du territoire par les habitants. L'objectif affiché dans la charte pour la Trame bleue est la consolidation du réseau fonctionnel de mares par la restauration de mares existantes (désencombrement, réouverture, reprofilage des berges, etc.) et la création de nouvelles mares.

Mare du Mandard, le Mesnil-Saint-Denis

- Budget : 3 100 € (80% Parc, 20% commune)
- Objectifs : Achever la restauration de la mare du Mandard par la réalisation d'une coupe de formation des saules et par la délimitation physique de l'espace.
- Travaux : taille des saules en respectant un diamètre n'excédant pas le 1/5 du diamètre de l'arbre afin de donner le maximum de chance à l'arbre de repartir au cours du printemps. Ces tailles adaptées à chaque saule préparent une formation de trogne.

Le pourtour de cet espace à vocation naturelle a été délimité par l'installation d'une clôture de type agricole. Les plants d'aubépines et d'érable qui longent la clôture ont été taillés en formation plessée afin de constituer à terme une barrière naturelle. Ces travaux ont été suivis de la rédaction d'une notice de gestion proposant un calendrier et un mode d'intervention adapté à cet espace et réalisable par les techniciens de la commune.

Clôture agricole délimitant le champ de la mare

Haie plessée



Photo de la mare et des travaux réalisés au cours de l'année 2012.

Taille des arbres en forme de trogne

Taille des arbres en forme de « têtard »

Mise en fagots des branches taillées

Mare de la rivière anglaise, Bonnelles

- Budget : 10 000 € (80% Parc, 20% commune)
- Objectifs : rajeunir l'écosystème de cette mare afin de la rendre plus favorable au développement d'une végétation aquatique et de sa faune associée (insectes, batraciens).
- Travaux : coupe d'arbres, curage partiel, élagage et broyage, remise en état et finitions.



Animation des contrats de bassin de l'Yvette amont et de la Rémarde amont

Op/prog. : 001P

Budget : 51 000 €

Origine des fonds : 50% AESN, 30% CRIF, 20% collectivités signataires des contrats

Partenaires : Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Régional Île-de-France, Conseils Généraux des Yvelines et de l'Essonne

Contacts : Annaïg Montabard, François Hardy

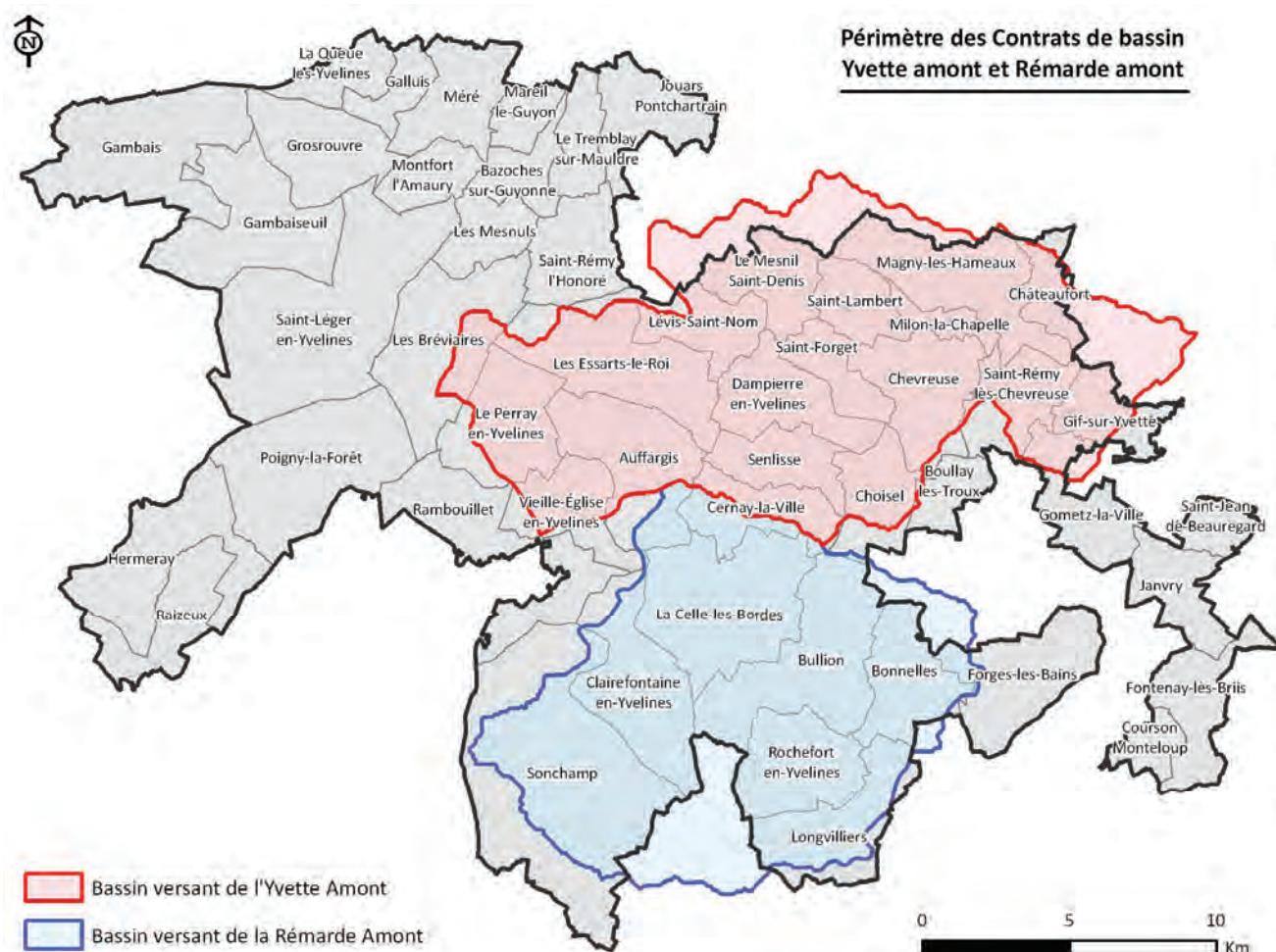
Afin de répondre aux obligations de la directive cadre européenne visant à atteindre le bon état écologique des cours d'eau à l'horizon 2015, il a été demandé aux différents gestionnaires de la ressource en eau sur un même territoire d'homogénéiser leurs actions en élaborant un outil de programmation annuel : le contrat de bassin. À l'échelle de son territoire, le Parc est l'animateur et le coordinateur de deux contrats de bassin : celui de la Rémarde amont (2010-2015) et de celui de l'Yvette amont (2011-2016).

À ce titre, les actions réalisées en 2012 par la cellule d'animation sont les suivantes :

- Soutien technique auprès des maîtres d'ouvrage du territoire de la Rémarde amont et de l'Yvette amont pour la mise en œuvre des actions prévues en 2012 dans les contrats de bassin (propositions de cahiers des charges, assistance lors des appels

d'offre, participation aux réunions de travail, avis et échange de données sur les études en cours, aide à l'élaboration des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires...).

- Organisation des comités de pilotage annuels.
- Organisation et participation à une journée de sensibilisation à la gestion des eaux pluviales destinée aux communes de l'Yvette.
- Suivi du réseau de mesures de la qualité des eaux des rivières de la Rémarde amont et de l'Yvette amont.
- Suivi du programme « objectif zéro phyto : mise en place de plans de désherbage respectueux de la biodiversité et de la ressource en eau ».
- Veille de la cohérence de la politique territoriale : participation à la révision du SAGE Orge-Yvette, coordination avec les porteurs de contrats sur l'Yvette aval et l'Orge amont.



1.7 Accompagner les pratiques et aménagements cynégétiques bénéfiques pour la biodiversité et favoriser un équilibre agro-sylvo-cynégétique

Zone d'Intérêt Écologique à Conforter : la ferme de Chatillon

Plan de gestion forestière et travaux de restauration sur la Zone d'Intérêt Écologique à Conforter du domaine de la Ferme de Chatillon à Saint-Rémy-l'Honoré

Op/prog. : 040PG, dossiers 180 et 181

Budget : 10 000 €

Origine des fonds : 80% Parc, 20% propriétaire

Contacts : François Hardy, Grégory Patek

Réalisation d'un plan simple de gestion forestière durable

Le propriétaire a souhaité réaliser un plan simple de gestion complété par un volet contractuel biodiversité. Il s'agit de produire du bois de haute valeur via un traitement en futaie irrégulière, mode de gestion globalement favorable au maintien voire au développement de la biodiversité, tout en prenant en compte les caractéristiques écologiques existantes (maintien des zones herbeuses favorables au criquet marginé et du tremble, plante hôte du Grand sylvain dont le site constitue la dernière station connue du Parc). Le Plan Simple de Gestion prévoit un calendrier des travaux compatible avec le cycle de développement des oiseaux, le respect des sols ainsi que l'interdiction de tout produit phytosanitaire.

Travaux de restauration des milieux naturels

L'objectif de cette opération était de rouvrir un réseau de chemins herbeux afin d'y favoriser l'entomofaune, puis d'aménager un réseau de mares et de zones humides en voie de comblement (enjeu batrachologique (Triton crêté), entomologique, accueil des oiseaux migrateurs). Cela suppose une gestion du milieu rigoureuse (fauchage annuel de fin d'été, mares exemptes de rempoissonnement...)



Zone humide en voie de comblement restaurée par étrépage



Agrandissement d'une mare d'intérêt écologique

1.8 Réduire le risque inondation, le ruissellement et l'érosion des sols par une gestion des eaux à la parcelle

Maîtrise des ruissellements : Senlisse

Créer des ouvrages rustiques de rétention des eaux de pluie, avec un fonctionnement proche de celui d'un milieu naturel adapté

Op/prog. : 040PG, dossier 161

Budget : 7 250 €

Origine des fonds : 80% Parc, 20% commune

Contacts : François Hardy, Virginie Pastor

Le bourg de la commune de Senlisse est sujet à des inondations à répétition lors de fortes pluies estivales en bas du versant boisé. L'objectif était de résoudre les problèmes d'inondation en aménageant l'ensemble du bassin versant en cause en privilégiant la création de petits ouvrages rustiques (mares de plateaux, sous-bois, ravins).

Le principe des travaux a consisté, d'une part, à créer des fossés pour conduire l'eau dans des dépressions naturelles ou spécifiquement creusées pour y être stockée, et d'autre part, à diriger préférentiellement l'eau de ruissellement vers le ravin existant.

En période de faible précipitation, le bassin versant agricole et forestier permet d'absorber les ruissellements par rétention dans les dépressions existantes et par lente infiltration dans les sols. En revanche, lors de fortes pluies d'orage, et particulièrement sur sol gorgé d'eau ou au contraire sur substrat très sec, l'eau ruisselle sans s'infiltrer, elle est alors concentrée dans les fossés et mares créés, et évacuée dans le ravin naturel.

Ces dispositifs à base d'ouvrages rustiques, mares et fossés, remplissent des services écosystémiques suivants : lutte contre les inondations, autoépuration des eaux de ruissellement à faible régime sur sols cultivés, réalimentation de la nappe phréatique par infiltration, création d'écosystèmes mares reliés entre eux par des corridors herbacés pour la biodiversité.



Fossés creusés afin de conduire l'eau provenant des champs agricoles en direction de mares réservoirs.



Le chemin, dans l'axe de la plus grande pente, se comporte comme un accélérateur de l'écoulement. Des talus transversaux au chemin ont donc été réalisés pour conduire l'eau dans un talweg sec naturellement empierré, jouant le rôle de dissipateur de l'énergie hydraulique.

1.9 Réduire fortement la pollution des eaux

Objectif Zéro Phyto

Réduire et supprimer les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts publics

Op/prog. : 589P (2009)

Budget : 56 000 € TTC

Origine des fonds : 50% AESN, 30% Parc, 20% communes

Partenaires : Agence de l'Eau Seine Normandie

Contacts : François Hardy, Annaïg Montabord



Les substances actives des produits phytosanitaires, entraînées par les eaux de ruissellement, se retrouvent dans les nappes souterraines qui alimentent rivières et eau potable. Depuis 2002, les mesures réalisées dans le cadre des campagnes annuelles « PHYT'EAUX PROPRES Île-de-France » sur

l'Yvette et la Rémardie indiquent une qualité moyenne. C'est pourquoi le Parc avec les communes volontaires situées sur le bassin versant de ces deux rivières, a initié en 2010 le programme « Objectif Zéro Phyto » qui tente de réduire puis de supprimer les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts publics. Aujourd'hui, 10 communes sont engagées

dans le programme. Elles souhaitent montrer l'exemple et créer une dynamique auprès de la population et des entreprises. Les communes, avec le bureau d'études ALISEA désigné pour l'accompagnement, ont fait le point sur leur gestion actuelle et ont recherché des solutions alternatives préventives (utilisation de paillage, de couvre-sol, aménagements...) ou curatives (désherbage manuel ou mécanique...) pour établir un plan de désherbage et de gestion de leurs espaces respectueux de leur patrimoine environnemental : suppression des produits phytosanitaires, utilisation raisonnée des amendements, économie maximale de la ressource en eau, amélioration et maintien de la biodiversité communale, réaménagement des espaces pour une gestion compatible sans pesticide. Une démonstration de matériels alternatifs a été organisée à l'attention des élus et du personnel technique.

Assainissement au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières

Travaux de restauration de la filière de traitement, installation d'un filtre planté de roseaux

Op/prog. : 678P (2011)

Budget : 55 016 € TTC (maîtrise d'œuvre + travaux)

Origine des fonds : 60% AESN, 40% Parc

Partenaires : Agence de l'Eau Seine Normandie

Contacts : François Hardy, Annaïg Montabord

Afin de mettre en conformité le Centre d'Initiation Nature du PNR en matière d'assainissement des eaux usées, et suite à la mission de maîtrise d'œuvre achevée en 2011, le Parc a réalisé en 2012 des travaux de remplacement du système d'assainissement non collectif. La solution choisie fut d'installer un filtre planté de roseaux, écologique et exemplaire pour un gîte qui accueille scolaires et grand public.



Qualité des eaux, thèse de Karine Lefebvre

Diagnostic et quantification des flux d'eau de nappe en rivière, apport des zones humides à l'autoépuration à l'échelle de la zone hyporhéique des cours d'eau

Op/prog. : 706P

Budget : 69 000 €

Origine des fonds : 30% ANRT, 70% Parc (Région, Départements des Yvelines et de l'Essonne)

Partenaires : Laboratoire IDES, ANRT

Contacts : François Hardy, Virginie Pastor

L'objectif de ce projet de recherche est de développer une méthode novatrice de caractérisation de la distribution des flux de décharge des aquifères, c'est-à-dire les eaux souterraines vers les cours d'eau, et par la même un outil de diagnostic et de protection de la qualité des rivières à l'échelle du bassin versant. Afin de conforter les orientations prises par le PNRHVC pour la protection des eaux de surface, il est absolument nécessaire aujourd'hui de proposer un diagnostic des apports polluants à la rivière.

Cette connaissance permettra au Parc de mieux cibler les actions et les remèdes à mettre en place pour diminuer les pollutions entrantes, favoriser l'autoépuration des eaux superficielles et préserver les zones ayant un impact positif sur la qualité des eaux.

Le sujet de recherche repose sur l'étude de l'évolution spatio-temporelle de la qualité des eaux de l'Yvette, dans la partie amont de son bassin versant, au travers de l'étude des flux d'eau souterrains qui constituent l'essentiel du régime de ces rivières.

Ce projet de recherche scientifique opérationnelle est soutenu par un programme de thèse. Il se déroule sur une période de trois ans selon le calendrier suivant :

- Année 2012 - 2013 :
Développement de la méthodologie de traçage des apports souterrains en surface. Echantillonnages pour l'analyse des traceurs environnementaux au sein des principaux cours d'eau.
- Année 2013 - 2014 :
Interprétation des données dans un modèle conceptuel. Publication n°1. Équipement d'une série de 6 transects. Echantillonnages pour analyse des traceurs environnementaux.
- Année 2014 - 2015 :
Calage du ou des modèles numériques. Publication n°2. Synthèse dans le manuscrit de soutenance et publication des cartes d'aires contributives majeures.

1.10 Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

Réserves naturelles régionales

Op/prog. : Régie Parc

Budget : Contrat de Parc – 53 jours/agent

Origine des fonds : Commune / Région Île-de-France

Partenaires : Commune, Région Île-de-France

Contacts : Arnaud Bak (RNR VCSR), Olivier Marchal (projet RNR EdB)

Travaux réalisés sur la Réserve Naturelle Régionale Val et coteau de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Depuis sa création en 2008, la restauration d'espaces ouverts prairiaux constitue un enjeu majeur de la Réserve Naturelle Régionale Val et coteau de St-Rémy. Ainsi, des travaux de restauration ou d'équipement de prairie ont été conduits en 2012 :

- Restauration et gestion par pâturage extensif du Pré Dauphin : travaux de déboisement, pose de clôture, création d'un point d'abreuvement par pompage solaire ;
- Restauration de la friche de la Guiéterie : travaux de déboisement, pose de clôture et création de mare ;
- Aménagements pastoraux complémentaires sur les Prés de Vaugien : restauration et mise en défens de mares, entretien d'une haie, réparation de clôture ;
- Création d'un point d'abreuvement sur la prairie de la Glacière : forage, installation d'un dispositif solaire de pompage ;
- Travaux complémentaires sur les friches humides des Grands Prés de Vaugien : évacuation de déchets, abattage et étêtage de saules.

Depuis 2010, 11 hectares d'anciennes prairies ont été restaurés et sont gérés à l'aide d'un pâturage extensif d'animaux : bovins, équins, ovins.



Travaux réalisés sur le projet de Réserve Naturelle Régionale des Étangs de Bonnelles

Autour d'une gestion collective partagée par la Mairie (propriétaire), l'Association Bonnelles Nature et le Parc, plusieurs actions de gestion sont réalisées chaque année afin de maintenir ou de renforcer le potentiel d'accueil de la biodiversité dans cet espace périurbain de 18 hectares. Cette année a notamment vu se concrétiser le tracé du nouveau circuit de découverte qui permettra à terme de ne plus passer au niveau de la roselière et ainsi de lui conserver une quiétude favorable aux oiseaux d'eau. Afin de finaliser ce tracé, une passerelle piétonne a été réalisée et posée en septembre 2012.



Crapauduc

Opération de sauvegarde des batraciens à l'Étang des Vallées à Auffargis

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Bénévoles, associations Bonnelles Nature, écoles

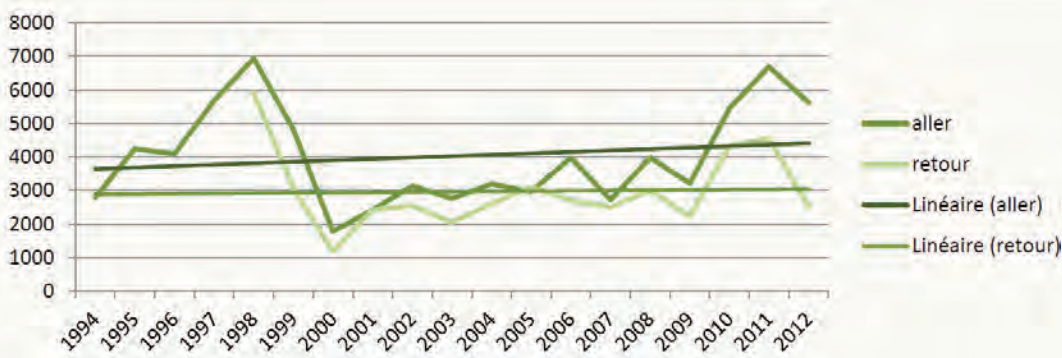
Contact : Grégory Patek

Comme chaque année depuis 1994, le Parc et les très nombreux bénévoles (associations locales, particuliers, écoles...) s'engagent dans la sauvegarde des amphibiens lors de leur migration nuptiale vers l'étang des Vallées. La mise en place de bâches le long de la RD24 couplée à des relevés quotidiens a permis de faire traverser 5 991 individus en 2012 :

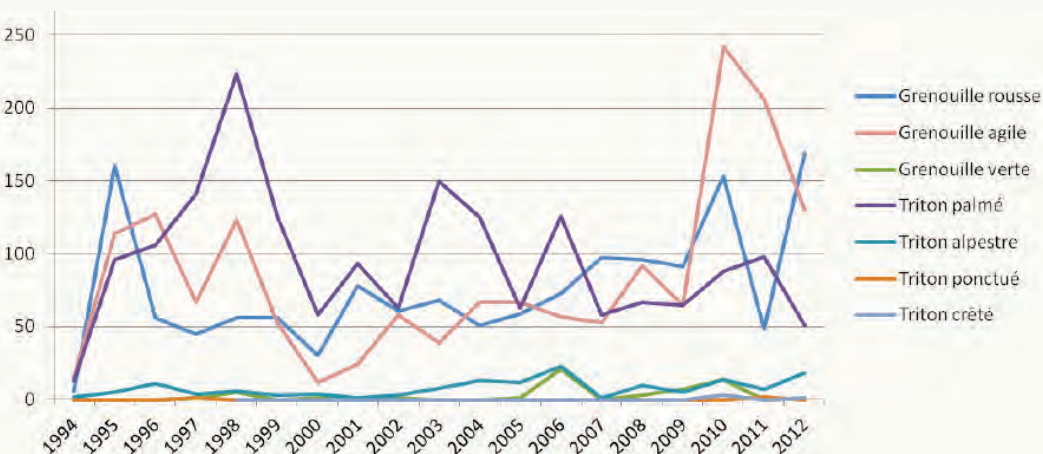
- Crapauds communs : 5 621
- Grenouilles rousses : 169
- Grenouilles agiles : 130
- Grenouilles vertes : 1
- Tritons palmés : 51
- Tritons alpestres : 18
- Tritons crêtés : 1



Installation de la barrière « aller »



Evolution de l'effectif du Crapaud commun entre 1994 et 2012



Comparaison de l'évolution des effectifs « aller » des autres espèces entre 1994 et 2012.

D'autres crapaudromes

À côté du crapaudrome de l'Étang des Vallées géré par le Parc, d'autres installations existent sur le territoire du Parc : Lévis-Saint-Nom et Gambais (aides du Parc), Guiperreux (demande de subvention en cours).

Programme en faveur de la Huppe Fasciée

Plan d'action de pose de nichoirs à Huppe fasciée (Upupa epops) en région Ouest et Sud-Ouest du massif forestier de Rambouillet

Origine des fonds : Régie PNR

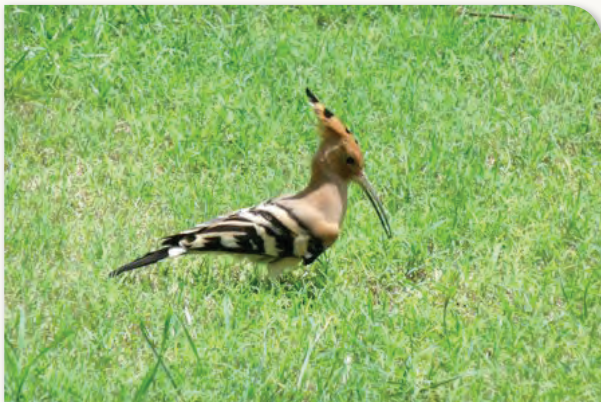
Partenaires : Bonnelles Nature, CERF

Contact : Grégory Patek

Oiseau considéré comme fréquent en Île de France au XIX^e siècle, il s'est raréfié conjointement au développement des activités humaines et de l'intensification de l'agriculture. La Huppe recherche les paysages ouverts, bien structurés en haies, en prés extensifs et en arbres à cavités, habitats en forte régression dans notre région, où la population nicheuse ne compte plus que 10 à 20 couples.

Sur le territoire du Parc naturel régional, bien que visible en de nombreux secteurs en période favorable (printemps), sa nidification n'a pas été formellement rapportée.

Toutefois, compte-tenu de la disponibilité en milieux encore accueillants et du nombre croissant d'observations en période favorable, une première opération d'aide à la nidification semble opportune et judicieuse. Une quinzaine de nichoirs ont été posés. Enfin, la Huppe fasciée pourrait constituer, au même titre que la Chouette chevêche et la Pie-grièche écorcheur, une espèce cible pour la restauration des sous-trames herbacée et arborée. Des programmes de plantation de haies, d'arbres isolés, couplés à une diminution des intrants doivent impérativement compléter la pose de nichoirs.



La huppe fasciée chasse les insectes à terre
(cliché : P. Wojtowski)



Nichoir implanté en milieu forestier fréquenté par la Huppe fasciée

Aide à la nidification des rapaces nocturnes

Origine des fonds : Régie PNR

Partenaires : CORIF, Atena 78, Bonnelles Nature, CERF, Naturessonne

Contacts : Alexandre Mari, Grégory Patek

Chouette chevêche

Le Parc et ses partenaires associatifs, en relation avec le programme chevêche régional piloté par le CORIF, réalisent un suivi des populations de Chouette chevêche et assurent la maintenance d'un parc de nichoirs sur l'ensemble du territoire. Cette action est possible grâce à la bonne volonté des propriétaires privés qui acceptent que l'on implante des nichoirs dans leurs propriétés propices à l'installation de l'espèce. En 2012, **14 couples nicheurs** ont produit **43 jeunes à l'envol**. Les écoutes nocturnes ont mis en évidence 23 territoires occupés, dont tous n'ont pas révélé de couples nicheurs.

Parallèlement à la pose de nichoirs pour palier le manque de cavités naturelles, le Parc agit également sur l'amélioration de l'habitat de l'espèce en favorisant l'implantation de vergers hautes tiges et d'arbres isolés, milieux favorables à la nidification de l'espèce. Ainsi, en 2012, une trentaine de fruitiers ont été plantés dans un centre équestre proche d'un noyau de population à Auffargis.

Enfin, l'accent a particulièrement été mis cette année sur la sécurisation des abreuvoirs (cause de noyade) sur les sites occupés par l'espèce.



Dispositif anti-noyade, avec système de flottabilité

Chouette effraie

Le Parc, avec le concours des communes et des agriculteurs installe des nichoirs à Chouette effraie dans les clochers d'église et les hangars agricoles afin de compenser les fermetures des bâtiments qui jadis accueillait l'espèce.

En 2012, les vérifications ont permis de recenser cinq couples reproducteurs, avec une quinzaine de jeunes à l'envol.



Posé en 2007, ce nichoir a été occupé en 2012

Axe 2

Un territoire périurbain responsable face au changement climatique

- 2.1 Mesurer les consommations énergétiques et les émissions polluantes du territoire p 37**
- Bilan des émissions des gaz à effet de serre
 - Conseils en Économie Partagée
- 2.2 Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques p 39**
- Partenariats
 - Domaine des Yvelines
 - Forum Éco Habitat
 - Éco défis énergétiques
- 2.3 Accompagner le développement de filières énergétiques renouvelables locales dont le bois-énergie p 41**
- Animation de la filière Bois-énergie
- 2.4 Produire moins de déchets et améliorer leur traitement p 42**
- Bourse aux matériaux
 - Solutions pour les déchets verts
 - Nettoyage de Printemps
 - Installation d'un lombricomposteur dans une école
- 2.5 Réduire les nuisances sonores et lumineuses p 44**
- Lutte contre la pollution lumineuse
- 2.6 Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle p 45**
- Convention RATP sur la Maison de l'Éco mobilité
 - Baladobus : enquête de satisfaction
 - Restauration de chemins

2.1 Mesurer les consommations énergétiques et les émissions polluantes du territoire

Bilan des émissions des gaz à effet de serre

Op/prog. : 698P « Appui au Conseil scientifique »

Budget : 60 000 €

Origine des fonds : Contrat de Parc / Bourse CIFRE

Partenaires : ANRT (association nationale de la recherche et de la technologie), Laboratoire REEDS (UVSQ)

Conception/Rédaction : Tania Armand



BILAN CARBONE®

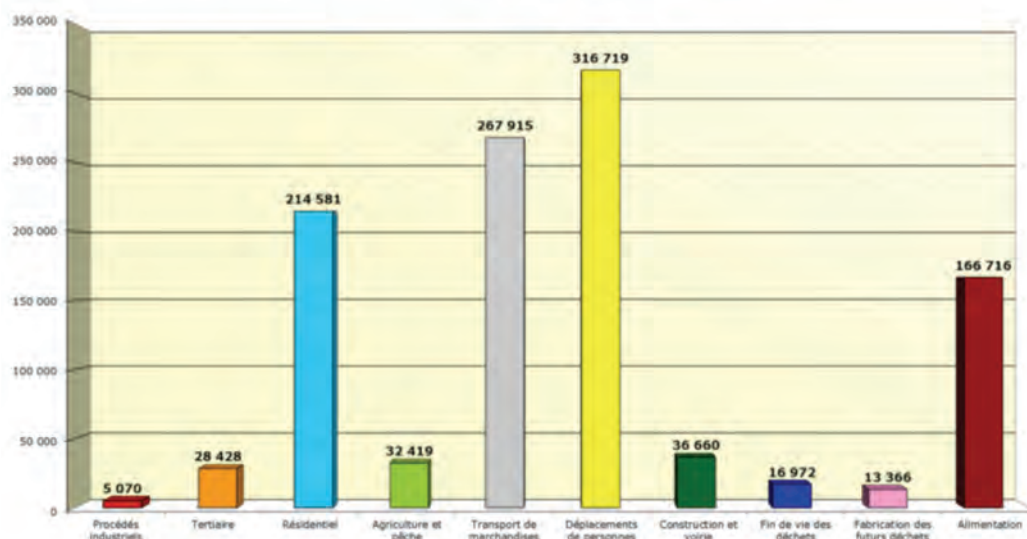
Créée en 2001 pour l'ADEME, le Bilan Carbone® permet d'estimer les émissions de Gaz à Effet de Serre d'une entité tel le territoire d'un Parc naturel régional. Cette méthode comptabilise les émissions ayant lieu sur le territoire du parc : par exemple celles des activités industrielles, de la consommation de combustible pour le chauffage des logements ou encore de l'agriculture. Elle comptabilise aussi les

émissions n'ayant pas lieu sur le territoire mais liée à la vie des habitants du Parc : par exemple les émissions liées au déplacement des personnes - domicile/travail - et celles liées au transport des marchandises que les habitants consomment mais qui sont produites à l'extérieur du territoire.

L'estimation des données se fait à partir de données locales. Ces dernières sont transformées en émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), exprimées en tonnes équivalent CO₂, grâce à des facteurs de conversion.

Les émissions globales sur le territoire du Parc s'élèvent en 2010 à 1 098 844 tonnes équivalent CO₂ et se répartissent de la façon suivante :

Émissions du territoire par secteur d'activité, en tonnes équivalent CO₂



Rapportées au nombre d'habitant nous obtenons une émission de 9,31 tonnes équivalent CO₂ par habitant et par an. Pour comparaison hors émission liée à l'alimentation, « Un Français émet en moyenne 8,7 tonnes d'équivalent CO₂ par an soit près de 24 kilos de CO₂ émis chaque jour. À l'origine de ces émissions : nos déplacements (33 %), le chauffage, l'eau chaude et l'électricité. »¹

En retenant cependant le même périmètre que cette étude - en excluant l'alimentation - est constatée une émission pour les habitants du PNR HVC de 7,89 tonnes équivalents CO₂ par habitant et par an.

¹ www.planetoscope.com
 ↪ statistiques mondiales en temps réel

Conseil en énergie partagé (CEP)

Service réalisé par l'ALEC SQY et financé par le Parc

Op/prog. : 745P

Budget : 15 941 € pour le Parc (et 21 400 € pour les communes)

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : ALEC SQY

Contact : Betty Houguet



Pour aider les collectivités à disposer d'une compétence locale « énergie » l'ADEME a élaboré le service « Conseil en énergie partagé ». Ce dispositif est mis en place depuis 2009 pour les communes de -10 000 habitants dans le Parc et permet de :

- Gérer l'énergie par un suivi des factures,
- Réduire la consommation à confort identique,
- Accompagner la commune dans ses projets de bâtiments pour optimiser les choix,
- Animer des actions de sensibilisation.

En 2012, 7 communes s'inscrivent dans la démarche.

	Coût total du CEP sur 3 ans (hors coûts investissement travaux)	kWh économisés	€ économisés	TCO ₂ évités	variation consommation entre l'année 2008 et l'année 2010
Commune 1 5456 hab	24 552	681 164	51 087	153	-13%
Commune 2 1790 hab	8 055	31 308	2 098	7	-12%
Commune 3 2139 hab	9 625,5	514 419	28 357	120	-21%
Commune 4 497 hab	2 236,5	20 533	2 053	3,4	-10%
Commune 5 543 hab	2 443,5	68 385	3 402	15	-23%
TOTAL	47 000	1 316 000	87 000	300	

2.2 Accompagner les collectivités, les particuliers et les entreprises vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques

Partenariats

Nos partenaires en éco construction

Op/prog. : 745P et 634P

Budget : 36 320 € et 20 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : ALEC SQY, COSTIC, Maisons Paysannes de France

Contact : Betty Houquet



Pôle éco-construction : le 30 mars 2012, Animation / démonstration : enduits et mortiers de chaux-chanvre

Le Parc noue des partenariats notamment avec l'ALEC SQY, le COSTIC et Maisons Paysannes de France depuis plusieurs années afin de proposer un accompagnement, un conseil technique, ou des réunions d'information thématiques aux communes, aux professionnels et aux particuliers sur les questions de maîtrise de l'énergie, d'énergies renouvelables, et d'éco-construction.

Domaine des Yvelines

Vers une qualification du caravaning des Petites Yvelines aux Bréviaires

Op/prog. : régie PNR

Partenaires : Sous-préfecture de Rambouillet, PACT Yvelines, Direction départementale de la Cohésion Sociale, Territoire d'Action sociale, Direction départementale des territoires

Contact : Anne Le Lagadec

La commune des Bréviaires a sollicité le Parc naturel au moment de son adhésion en 2011, afin d'être accompagnée dans sa réflexion sur le devenir du domaine des Petites Yvelines. Il s'agit d'un ancien caravaning devenue copropriété situé sur un espace naturel, proche de la chaîne remarquable (et classée) des Etangs de Hollande. Le zonage en termes d'urbanisme ne correspond plus à l'occupation présente, soit environ 400 permanents ou saisonniers. La mobilisation publique a été suscitée par le non-respect des normes environnementales (assainissement...), de nombreuses dégradations, des équipements obsolètes et insalubres et la nécessité d'y réaliser des travaux importants (salle des fêtes et autres espaces communs)...

L'analyse succincte formulée par le Parc est à l'origine de l'installation d'un comité de pilotage par le sous-préfet de Rambouillet. Un diagnostic social afin

de mieux connaître les caractéristiques des habitants, copropriétaires ou locataires a été conduit par le PACT fin 2011/début 2012.

À l'automne 2012, après la présentation de cette étude aux habitants, un groupe de projet a émergé à leur initiative et animé par le Parc naturel et le PACT, qui s'est concentré sur 4 chantiers : le vivre-ensemble, les travaux, le projet urbain, et le suivi des habitants les plus en difficulté.

Ce projet-cadre une fois élaboré sera soumis à la consultation des copropriétaires. Le Parc envisage pour 2013 de lancer un chantier expérimental participatif pour la co-construction d'une nouvelle orientation d'aménagement et d'un nouveau zonage (via le lancement du PLU) et le remplacement progressif des mobile-homes par des formes d'habitations légères, exemplaires sur le plan énergétique et de l'intégration environnementale.

Forum Éco Habitat

Construire plus sain, mieux isoler son habitat pour limiter sa facture énergétique et son empreinte écologique

Op/prog. : 720P

Budget : 20 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : ALEC SQY, Maisons Paysannes de France

Contact : Betty Houguet

Rendez-vous incontournable pour tous les particuliers désireux de trouver des traductions concrètes dans leur vie quotidienne au concept de développement durable, le forum Éco-habitat que le Parc organise tous les deux ans permet d'apporter des informations précises et actualisées sur les techniques et matériaux d'éco-construction, les économies d'énergies, les installateurs et fabricants locaux. Le cinquième Forum de l'Éco-habitat a été organisé les 20 et 21 octobre 2012 au Moulin d'Ors à Châteaufort. Il proposait : des rencontres avec des architectes professionnels, des stands d'entreprises locales (installateurs, artisans, constructeurs, détaillants...), des chantiers de démonstration, des conférences, des expositions...



En quelques chiffres :

- 1000 visiteurs sur les deux jours
- 36 exposants
- 3 conférences, 97 auditeurs
- 250 guides Éco habitat distribués

Éco défis énergétiques

Avec les éco-défis les acteurs du tourisme s'engagent pour le développement durable

Op/prog. : 681P

Budget : 4 500 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaires : Yvelines Tourisme, Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines

Contacts : Olivier Sanch, Mariannick Dumazeau, Xavier Stéphan



En initiant l'opération des Éco-défis, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a souhaité encourager, avec Yvelines Tourisme et la Chambre de commerce et d'industrie de

Versailles, les professionnels du tourisme et des loisirs à se distinguer par l'excellence de leurs pratiques en termes de développement durable. Ces professionnels ont choisi de relever des défis parmi une liste d'actions concrètes portant sur des domaines tels que l'énergie, les déchets ou l'eau...

Sur la thématique de l'énergie, voici les projets récompensés :

- **Centre Port-Royal** (centre de séminaire, Saint-Lambert-des-Bois) : économie d'énergie sur l'éclairage des vitrines et de l'enseigne lumineuse
- **Natur'L** (salon de thé, Rochefort-en-Yvelines) : économie d'énergie sur l'éclairage (ampoules LED, minuteur, vitrines éteintes le soir), sur l'isolation et grâce au chauffage géothermique
- **Auberge de l'Élan** (restaurant), La Celle-les-Bordes : utilisation d'ampoules basse consommation
- **Chêne Pendragon** (hôtel, Saint-Léger-en-Yvelines) : utilisation d'ampoules basse consommation, double vitrage pour l'isolation
- **Tour des Bannières** (restaurant, Chevreuse) : économie d'énergie sur de l'enseigne lumineuse, double vitrage pour l'isolation
- **Clos de Chevreuse** (restaurant, Chevreuse) : système de régulation du chauffage, lave-linge et sèche-linge en A et A+, utilisation d'ampoules basse consommation, minuteur, enseigne éteinte la nuit
- **Maison Prairie Bonheur** (chambres d'hôtes, Magny-les-Hameaux) : système de régulation et programmateur pour le chauffage, multiprises, 60% des appareils électriques classés en A ou A+
- **Manoir de Sauvegrain** (hôtel, Saint-Lambert-des-Bois) : système de régulation du chauffage, appareils électriques classés en A ou A+, utilisation d'ampoules basse consommation, minuteur, enseigne éteinte la nuit
- **Belle Époque** (restaurant, Châteaufort) : installation d'une chaudière à condensation, système de régulation du chauffage, équipements électroménagers classés en A ou A+, utilisation d'ampoules basse consommation, minuteur, enseigne éteinte la nuit

2.3 Accompagner le développement de filières énergétiques renouvelables locales dont le bois-énergie

Animation de la filière Bois-énergie

Réflexion sur la mise en place d'une filière bois : questionnaire d'étude sur la ressource disponible

Op/prog. : 579P et 638P

Budget : 5 000 € et 35 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : CC Plaines et Forêts d'Yveline, ALEC SQY, CRPF

Contact : Betty Houguet

Le Parc et la CCPFY ont mené conjointement une réflexion sur la mise en place d'une filière bois sur leur territoire. Afin de mieux cerner la faisabilité de ce projet, un questionnaire a été réalisé afin de compléter l'étude des ressources potentielles disponibles sur le territoire. Ce questionnaire a été envoyé en 2012 aux communes et aux propriétaires forestiers privés.

Pour les propriétaires privés

Taux de retour global assez satisfaisant :

11,22% (9% pour la CCPFY et 13,5% pour le PNR).

1010 questionnaires envoyés (535 pour la CCPFY et 475 pour le PNR).

102 retours (43 pour la CCPFY et 59 pour le PNR).

Pour les communes

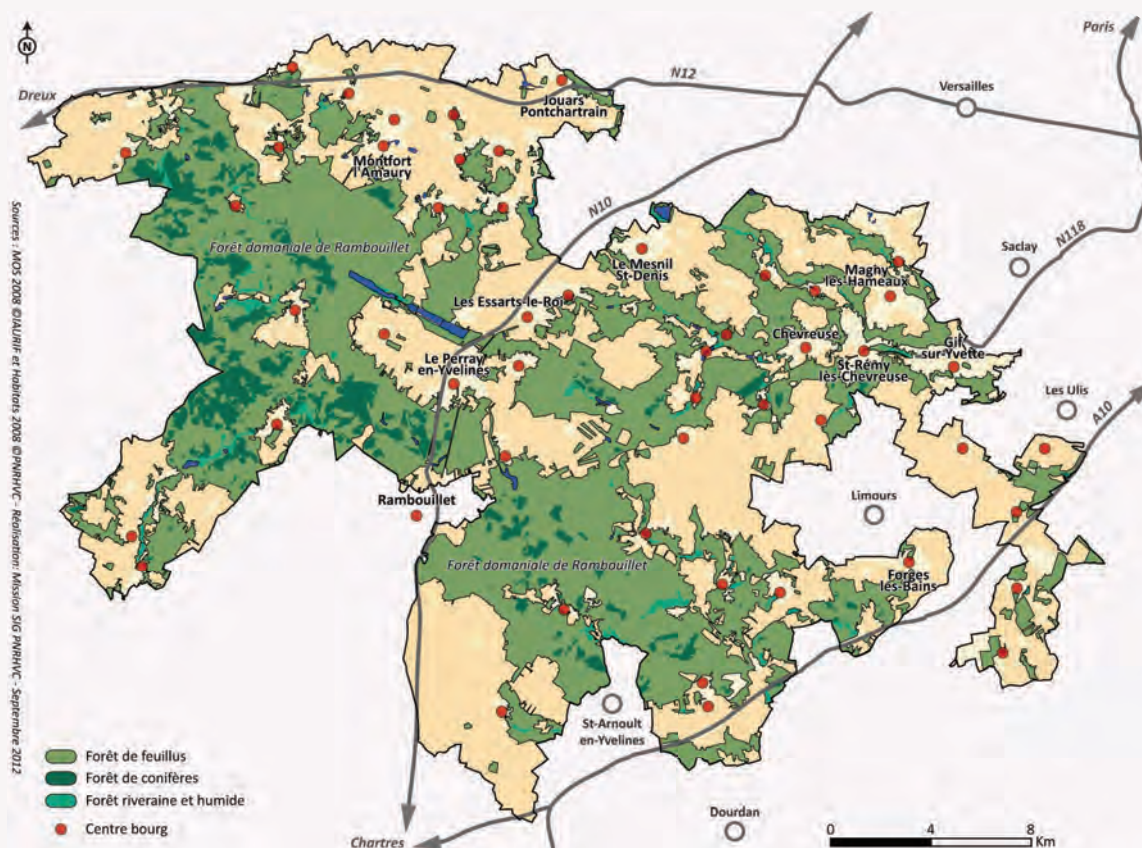
61 communes dont 39 faisant partie du PNR et 22 de la CCPFY.

Le taux de réponse est de 37,70%.

La surface forestière sur le Parc est répartie ainsi : 15 570 ha d'espaces boisés publics et 14 127 ha d'espaces boisés privés.



Réalisation d'une note d'opportunité bois énergie par l'ALEC pour la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dans le cadre de leur projet cœur de bourg.



2.4 Produire moins de déchets et améliorer leur traitement

Bourse aux matériaux

Bourse d'échange en ligne pour les matériaux et produits de construction et d'aménagement

Origine des fonds : Régie PNR
Contact : Isabelle Beauvillard



Des quantités considérables de matériaux ou produits sont transformés chaque jour en déchets ou envoyés en déchetterie alors qu'ils sont réutilisables (tuiles, carreaux de sol, pierres brutes, pavés, pièces de charpente en bois, terre, sable, grilles, gardes corps, cheminées...). Ils deviennent des déchets car les espaces de stockage manquent et les circuits de récupération rapide ne sont pas en place. Le Parc souhaite valoriser les matériaux locaux et favoriser une gestion économe des ressources. Afin d'organiser cette réutilisation, le Parc a souhaité mettre gratuitement à disposition des entreprises du bâtiment et des particuliers une bourse aux matériaux locaux qui croise les offres et les demandes. Cette bourse a pour but de promouvoir la réutilisation rapide des matériaux avec l'idée d'une mutualisation des offres et des demandes locales. Recyclage, limitation des déchets, des transports : des économies sont ainsi réalisés.

Mise en ligne :
22 novembre 2012

Nombre de visiteurs en 2012
(du 22 novembre au 31 décembre) : 907

Nombre d'annonces postées :
7 (4 demandes : terre végétale, copeaux de bois BRF, tuiles... et 3 offres : déchets de taille de végétaux, terre diverse de remblai...)

Quelles solutions pour les déchets verts ?

Litières ou paillage du sol, broyage-compostage, BRF

Budget : Régie PNR
Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne
Contact : Stéphane Lorient



La réutilisation des déchets verts pour l'entretien des jardins ou des espaces verts apporte de nombreux avantages : économies d'eau, limitation de l'érosion des sols, protection de la biodiversité végétale...

En 2012, le Parc a diffusé ses savoir-faire dans ce domaine par le biais de très nombreuses interventions :

- Des conférences : samedi 3 octobre à la Maison du Parc à Chevreuse (20 personnes) et samedi 15 décembre aux Jardins de Cocagne à Magny-les-Hameaux (15 personnes).

- Des stands dans différentes manifestations : Fête des plantes à Saint-Jean-de-Beauregard (Du 30 mars au 1^{er} avril, 300 visiteurs), Parc de la médiathèque à Jouars-Pontchartrain (samedi 5 mai, 60 visiteurs), Marché de l'herboristerie à Milly-la-Forêt (PNR du Gâtinais Français, samedi 2 juin, 60 visiteurs), La Nature, les Insectes et Nous au Centre de séminaires de Port-Royal à Saint-Lambert-des-Bois (dimanche 7 octobre), Journées des Plantes à Courson-Monteloup (du 19 au 21 octobre, prix du jury « mention spéciale », 300 visiteurs). Sur son stand, Stéphane Lorient distribue à chacun de ces visiteurs des fiches conseils récapitulant le message général.
- Des contenus de sites internet : Sqy en Transition, La Fabric des Colibris, Le Monde.fr...

Nettoyage de printemps

Depuis 2010, le Parc fédère les communes volontaires autour de l'opération « Nettoyage de printemps »

Op/prog. : Hors programme

Budget : 8 500 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Les syndicats de collecte

Contact : Éléna Maussion



Le Parc fournit les gants, sacs, gilets jaunes et supports de communication. Grâce à l'investissement important des communes, des associations locales et des habitants, aucun déchet ne résiste à l'œil avisé des volontaires.

Clin d'œil 2012 : un poney bâti a accompagné le ramassage sur deux communes, Boullay-Troux et Sonchamp.

Les chiffres de 2012 :

- 29 communes participantes
- 1150 volontaires
- 150 m³ de déchets ramassés
- 4 syndicats de collecte mobilisés (SIOM – SIEED – SICTOM de l'Hurepoix – SICTOM de Rambouillet) et le SITREVA
- 850 enfants sensibilisés en amont par le Parc, les associations locales, les ambassadeurs du tri.

Depuis le lancement de l'opération, la participation ne cesse de croître :

	Participation		Déchets ramassés
2010	13 communes	550 volontaires	30 m ³
2011	21 communes	950 volontaires	100 m ³
2012	29 communes	1 150 volontaires	150 m ³

Installation d'un lombricomposteur dans une école

École de Saint-Jean-de-Beauregard

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contact : Éléna Maussion



Nombreuses sont les écoles qui aménagent des jardins dans leur cour, des projets qui vont au-delà du simple fait de planter. Jardiner c'est découvrir un écosystème, apprendre le rythme des saisons et les besoins des plantes, c'est prendre soin du sol, un préalable indispensable à la bonne santé du jardin. Jardiner, c'est s'appliquer à mettre en place des pratiques culturelles

respectueuses de l'environnement, économiques en ressources naturelles, c'est considérer les déchets comme des ressources.

Dans ce contexte, le Parc travaille avec l'association *Ville verte* pour installer des lombricomposteurs dans les écoles. L'objectif est de découvrir le fonctionnement du sol et le rôle de la faune du sol, réduire et recycler les déchets organiques, comprendre le cycle de la matière et le compostage au profit du jardin.

2.5 Réduire les nuisances sonores et lumineuses

Lutte contre la pollution lumineuse

Inciter les collectivités à réduire les sources de pollution lumineuse notamment l'éclairage public

Op/prog. : 060PG – 582 et 745P

Origine des fonds : 70% Parc, 30% commune

Contact : Betty Houguet

Afin de lutter contre la pollution lumineuse, le Parc a mis en place une aide à l'attention des communes. 3 communes en ont bénéficié en 2012 :



Bonnelles

Remplacement de 19 lanternes boules et de 28 lampes sur plusieurs de ses voies par un matériel répondant au mieux aux économies d'énergie, à la diminution de la pollution lumineuse et à l'économie d'investissement. Extinction nocturne de minuit à 5h.
Budget : 6 558,89 €

Forges-les-Bains

Installation d'horloges astronomiques sur 15 armoires et extinction nocturne de l'éclairage public de minuit à 5h.
Budget : 7 050 €

Lévis-Saint-Nom

Remplacement des cellules photoélectriques de sept armoires par des horloges astronomiques. Réduction de l'intensité lumineuse de minuit à 5h.
Budget : 2 776,90 €



Bonnelles

Village étoilé

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne a organisé en 2012 la quatrième édition de son concours « Villes et Villages étoilés », en partenariat avec la Fédération des Parc. Ce concours récompense les efforts des communes en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et d'une réduction de la pollution lumineuse. Le village de Bonnelles a reçu 1 étoile !

2.6 Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

Maison de l'éco-mobilité

Une étape clé franchie dans ce projet de longue date

Partenaires : RATP, commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Contact : Fabien Paquier

Le Parc a signé le 24 juillet 2012 avec la RATP une convention d'occupation de l'ancienne maison du garde-barrière située à côté de la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



L'objectif est aujourd'hui d'y créer un service d'accueil et d'information pour les touristes, associé à différents moyens d'éco-

mobilité, notamment pour les habitants dans leurs déplacements quotidiens, avec la location de vélos à assistance électrique ou même la vente en partenariat avec un prestataire. Cette Maison ferait également la promotion de toutes les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle : auto-partage, covoiturage, etc...

Elle pourrait aussi apporter des conseils aux collectivités et entreprises du territoire ayant une politique volontariste et des besoins en matière de plans de déplacement.

Les étapes à venir sont le lancement d'une étude de marché en partenariat avec la CCI pour évaluer la viabilité économique de l'installation d'un partenaire privé qui assurerait les services commerciaux (vente, location, prestations de conseil...). Sera ensuite réalisée une étude de programmation pour préciser le projet architectural dans lequel s'inscrira la future Maison de l'Écomobilité. Des démarches ont également été lancées auprès de la RATP afin de disposer - sous forme de prêt - d'une locomotive historique de la ligne B du RER. Cette locomotive installée à côté du bâtiment pourrait accueillir certains services (information, exposition...).

Baladobus : enquête de satisfaction

Une solution d'accessibilité depuis Paris et la région parisienne

Op/prog. : 576P

Budget : 25 900 €

Origine des fonds : 16% recettes (vente des billets), 8% communes, 39% sites touristiques. Le reste + la communication : Parc.

Partenaires : SAVAC, Sites touristiques, communes

Contact : Mariannick Dumazeau



Le Baladobus est une navette touristique qui depuis les gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (ligne créée en 2000) et Rambouillet (ligne créée en 2008) permet l'accès aux différents sites touristiques du Parc. Ce service fonctionne les dimanches et les jours fériés d'avril à octobre et permet l'accès de notre territoire aux visiteurs parisiens et franciliens. En 2012, la promotion

du Baladobus a été renforcée grâce à trois insertions dans le journal « Métro » et au lancement d'une newsletter mensuelle dédiée à l'actualité du Baladobus.

Quelques chiffres pour 2012 :

- 912 passagers sur la ligne de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- 384 passagers sur la ligne de Rambouillet
- 15000 exemplaires du dépliant et 90 affiches distribuées

Une enquête de satisfaction a également été réalisée par le biais d'un questionnaire distribué aux usagers du Baladobus. Elle a permis de préciser le profil des utilisateurs, leurs motivations ainsi que leur origine et niveau de satisfaction.

- 45% des utilisateurs ont connu le Baladobus via le site internet du Parc, les autres ont été informés par les affiches dans les gares, la presse, le dépliant.
- 68% des utilisateurs de 2012 avaient déjà emprunté le Baladobus auparavant
- Ils l'utilisent essentiellement pour la visite des sites touristiques (80%) la randonnée ne concerne que 18% d'entre eux.
- Points positifs : 90% trouvent les itinéraires satisfaisants et 96% pensent l'utiliser à nouveau.
- Points négatifs : 57% pensent que la fréquence des navettes est insuffisante et 62% trouvent que le prix est trop élevé (4 € le pass à la journée).
- Concernant la provenance des utilisateurs : 63% viennent de Paris, les autres de toute l'Île-de-France, majoritairement des Hauts-de-Seine.

En septembre 2012 une présentation du Baladobus a eu lieu à l'occasion d'une journée organisée par Atout France dont le thème était « lier la ville-centre et le territoire alentour ». En novembre 2012, ce dispositif a également été présenté lors d'une journée organisée par la Predim (Plateforme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'innovation dans la mobilité). Le thème de cette journée était le suivant : Mobilité Multimodale Intelligente, Urbanisme, Tourisme, Logistique urbaine.

Perspectives pour 2013

Faire évoluer le service, accompagner le visiteur dans sa découverte du territoire, travailler en partenariat avec le PNR du Vexin sur la promotion de nos dispositifs respectifs, notamment par la mise en place d'une offre de fidélité commune.

BALADOBUS

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Destination : le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse
Venez vous ressourcer à 35 km de Paris !

Balades, visites culturelles, paysages authentiques, idées séjours...

Les dimanches et jours fériés, accès depuis Paris : Châtelet, Montparnasse et La Défense.
 Navettes au départ des gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et de Rambouillet.
 jusqu'au 28 octobre / Pass journée 4 € / www.parc-naturel-chevreuse.fr

Annonce parue dans le journal « Métro »

Restaurations de chemins

Aides attribuées en 2012 pour la restauration et l'aménagement des chemins et des liaisons douces par la Commission restreinte Tourisme-Déplacements-Liaisons douces.

Op/prog. : 020PG dossiers 41 à 44 et 48 à 55

Origine des fonds : 80% Parc, 20% commune

Partenaires : Commune de Chevreuse, Association Mémoire de Chevreuse

Contacts : Ghyslaine Wolff, Baptiste Perrin

Auffargis

Création et aménagement d'un chemin piéton, budget : 11 000 €

Chevreuse

Aménagement piéton de l'accotement de la route de la Brosse, budget : 32 000 €

Janvry

Bornage du CR1 entre le hameau de la Brosse et sa jonction avec le chemin de Janvry, budget : 4 720 €

Lévis-Saint-Nom

Restauration du CR11, budget : 31 600 €

Milon-la-Chapelle

Travaux d'aménagement du CR3 (qui fait partie du circuit PNR « Beaugard »), budget : 15 365 €

Montfort l'Amaury

Réalisation d'une liaison douce, budget : 29 805,50 €

Poigny-la-Forêt

Aménagement d'une liaison douce, budget : 22 500 €

Raizeux

Bornage et travaux d'aménagement de la SR2, budget : 22 150 €

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Aménagement d'une liaison douce, chemin de la Glacière, budget : 19 300 €
+ Aménagement d'une liaison douce, lac de Beauséjour, budget : 20 500 €

Entretien

des chemins du Parc

Régie PNR, Baptiste Perrin

Tout au long de l'année, la mission Aménagement rural s'occupe de l'entretien (coupes d'arbres, curage, débroussaillage...) et du balisage des chemins PNR. En 2012, le technicien chemin s'est chargé plus particulièrement des circuits PNR de la Maison de Fer, de Girouard, de Beaugard et du linéaire PNR Dampierre / Abbaye des Vaux de Cernay. Elle a aussi en charge l'entretien et la pose de signalétiques : flèches directionnelles de la liaison douce Le Mesnil / Chevreuse.

Enfin, elle accompagne les communes et les conseille pour l'aménagement, la restauration ou la création de chemins : en 2012 par exemple, une étude été réalisée pour la restauration du chemin qui longe le golf à Courson-Monteloup.



Réalisations

suite à l'attribution de subventions

Commune de Forges-les-Bains (020PG dossiers 46 et 47), création de liaisons douces :

- VC9 (31 900 €), afin de connecter le hameau du Chardonnet au bourg de la commune, via un accès sécurisé.
- CR30 (30 970 €), afin d'améliorer et de privilégier cette liaison mixte piéton/VTC entre le hameau de Bajolet et la forêt domaniale d'Angervilliers.

Axe 3

Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle urbaine et rurale

- 3.1 Étudier l'identité paysagère du territoire** p 49
- Paysages à modeler
- 3.2 Protéger le patrimoine paysager et restaurer les paysages dégradés.** p 50
- Formations paysage
 - 3^e édition de l'opération Plantons le Paysage
 - Verger de Poigny-la-Forêt
 - Allée de la Duchesse à Bonnelles
 - Fiches de l'espace public
 - Plantations de fruitiers dans les écoles et les espaces publics avec les enfants
- 3.3 Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité** p 53
- Conseils aux communes et aux particuliers
 - Formation et restauration de la place Boulay à Gambais
 - Conseil sur l'implantation d'un restaurant McDonald's à La Queue-lez-Yvelines
- 3.4 Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains.** ... p 57
- Restauration du petit patrimoine
 - Avis et notes sur les fermes
 - FOCUS ÉVALUATION : Restauration du petit patrimoine depuis 2007
- 3.5 Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales** .. p 63
- Valorisation de l'histoire locale et du patrimoine bâti (Journées du Patrimoine, Animations médiévales au château de la Madeleine, Panneaux d'informations patrimoniales)
 - Actions autour du Paysage (Ma Vallée n'est pas bidon !, Actions pédagogiques, Des poètes dans la nature, la suite)
 - Le Patrimoine naturel en fête
- 3.6 Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire** p 68
- Soutien aux projets culturels
- 3.7 Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante** p 69
- *Un Lien c'est tout !*
- 3.8 Améliorer la connaissance culturelle du territoire**p 71
- Base de données patrimoine

3.1 Étudier l'identité paysagère du territoire

Paysages à modeler

Plan *Paysage et Biodiversité* des Vallées de l'Yvette

Op/prog. : 655P

Budget : 1 420 € + 1 595 € (impression)

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Les 16 communes du PPB

Conception/Rédaction : Nicolas Tinet, Anne Le Lagadec, Laurence Renard

Le Parc a lancé à l'automne 2010 le premier plan Paysage et Biodiversité sur l'entité paysagère des Vallées de l'Yvette (16 communes). Son objectif est de formuler des propositions pour le futur afin de protéger et de mettre en valeur les paysages de vallées et de plateaux de ce territoire.



Ce livret, à destination du grand public, décline de manière simple et illustrée, l'ensemble des recommandations du Plan Paysage et Biodiversité (laisser la nature se déployer dans les villages, éclaircir les vallées, protéger la biodiversité, renouer le dialogue entre la ville et la campagne, créer des continuités entre les quartiers...).

Diffusion

Nombre d'exemplaires : 4000
Diffusion à l'ensemble des communes du Parc naturel, aux bibliothèques et aux partenaires, en particulier les CAUE



Entité des Vallées de l'Yvette sur 16 communes.

3.2 Protéger le patrimoine paysager et restaurer les paysages dégradés

Formations Paysage

Première journée de formation pour le Pôle Éco Paysage

Op/prog. : 656 PG

Budget : 736,25 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contact : Laurence Renard



Le Pôle Éco Paysage a pour objectif la formation des professionnels du paysage aux connaissances et techniques qui vont leur permettre d'atteindre les objectifs de la Charte à travers leurs réalisations. Ce pôle a pour vocation de fédérer les savoir-faire et les expériences pour des projets dont l'impact sur les milieux et les paysages n'est pas anodin.

Le 20 décembre 2012, le Parc a organisé une première journée de formation à l'attention des membres du pôle, réunissant ainsi 12 professionnels du paysage au Moulin d'Ors à Châteaufort.

Au programme de cette journée, trois présentations réalisées par l'équipe technique du Parc :

- Planter pour la biodiversité : choisir les bonnes essences et lutter contre les plantes invasives
- Créer une mare écologique : réaliser des mares réunissant les conditions favorables à une plus grande biodiversité
- Construire avec des matériaux écologiques : clôture, revêtement, mobilier, éclairage... principes, formes, techniques, matériaux et couleurs.

3^e édition de l'opération *Plantons le Paysage*

Op/prog. : programme 656

Budget : 2 510 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contact : Laurence Renard



L'opération *Plantons le paysage* incite les producteurs et distributeurs de plantes à proposer à leur clientèle des essences locales afin de lutter contre la banalisation des paysages et l'appauvrissement de la biodiversité.

Cette troisième édition a accueilli deux nouveaux partenaires pour l'année 2012/2013 et deux associations pour la promotion des arbres fruitiers :

- La pépinière Pommeré
- La pépinière Thuilleaux
- La pépinière Pescheux-Thiney
- La pépinière François Marie
- La jardinerie de Chevreuse
- La jardinerie Lamotte
- Les jardineries Jardiland de Gometz-le-Châtel et de La Queue-lez-Yvelines
- Un Verger dans ma Ville
- Les Amis du Dehors

Verger de Poigny-la-Forêt

Création d'un verger pédagogique, site d'animation pour les habitants, l'accueil de loisirs et l'école

Op/prog. : 040PG dossier 164

Budget : 9 489,42 €

Origine des fonds : 80% Parc, 20% commune

Contacts : Laurence Renard, Éléna Maussion



La commune a souhaité le soutien du Parc pour l'aménagement d'un verger pédagogique qui s'est matérialisé par le financement de la fourniture et

de la plantation de 30 arbres et 40 arbustes fruitiers, avec tuteurs et protections, mais aussi de conseils pour l'entretien et l'arrosage.

Équipe municipale, services techniques, accueil de loisirs, école... la commune s'est mobilisée en mars 2012

pour donner vie à ce premier verger communal. Les plantations ont été orchestrées et animées par l'équipe technique du Parc. Les enfants ont aidé à planter des pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers et arbrisseaux à fruits rouges. Inauguré le 27 mai, le verger permet de créer une dynamique locale. Des rendez-vous sont programmés pour les habitants novices ou initiés : ateliers de greffe, taille, plessage des haies, récolte et dégustation de fruits de saison, les enfants via l'accueil de loisirs suivent l'évolution du verger, via des visites de terrain et de nouvelles plantations.

Allée de la Duchesse à Bonnelles

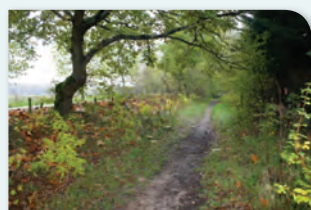
Restauration de l'allée menant au château de Bonnelles

Op/prog. : 040PG dossier 132

Budget : 20 100 €

Origine des fonds : 70% Parc, 30% commune

Contact : Laurence Renard



L'allée s'apparentait à une sente bordée de haies champêtres, la commune a sollicité l'aide du Parc pour définir un programme de restauration et

replantation des haies et de mise en valeur de l'allée. Les travaux réalisés à l'automne 2012 en plusieurs phases ont consisté en :

- Abattage des arbres morts

- Recépage des arbres dépérissants
- Suppression des bois morts
- Fourniture et plantation d'arbustes complémentaires (essences locales)
- Récupération et pose de pavés de grés aux entrées de l'allée de la Duchesse.

Cette allée constitue une frange paysagère multifonctionnelle entre les quartiers d'habitations et l'espace agricole qui permet de circuler à pied de manière sécurisée.

Fiches de l'Espace public

Fiches techniques proposant des principes d'aménagement de l'espace public à l'attention des communes



Op/prog. : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contacts : Laurence Renard, Betty Houguet

Par thématique, ces fiches recommandent le respect du patrimoine et des paysages, la préservation des milieux naturels et les économies d'énergie dans l'aménagement des espaces publics.

Cinq premières fiches ont été réalisées en 2012 et sont consultables sur le site internet du Parc :

- L'espace public au début du XX^e siècle, ce que révèlent les cartes postales
- Les outils réglementaires
- La Trame Verte et Bleue en ville
- Les revêtements de sol
- L'éclairage public

Plantations de fruitiers dans les écoles et les espaces publics avec les enfants

Op/prog. : 040PG n°168 (Mesnil) + 040PG n°163 (Bonnelles)

+ 040PG n°186 (Magny)

Budget : 903 € (Bonnelles) / 11 766,30 € (Mesnil) / 431,50 € (Magny)

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contacts : Éléna Maussion, Laurence Renard

Des cours d'école fruitées

Dans la lignée des plantations réalisées dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse en 2011, plusieurs communes et écoles du territoire ont été séduites par l'initiative et ont laissé une véritable place aux arbres fruitiers dans leur quotidien. Du chantier de plantation au suivi des arbres, l'arbre fruitier est un support de découverte et d'étude tout au long de l'année pour des actions en faveur de la biodiversité et de l'alimentation locale.

École maternelle, Bullion



2 pommiers et 2 poiriers ont fait l'objet d'un projet de plantation dans un espace partagé entre l'école maternelle et primaire. Chaque hameau accueille un ou plusieurs arbres fruitiers au fur et à mesure des années.

École élémentaire du Bois du Fay, Le Mesnil-St-Denis

La cour d'école est un lieu de passage, de jeu et de découverte. Pour l'embellir et étudier in situ l'évolution des plantes au rythme des saisons, la commune et l'école du Bois du Fay ont planté des essences locales et des fruits rouges au cœur de la cour.

École élémentaire Louise WEISS et maternelle COROT, Magny-les-Hameaux

La commune de Magny-les-Hameaux a proposé à tous ses établissements scolaires de planter avec les enfants des arbres fruitiers dans les cours d'écoles. L'action a débuté en 2012 avec deux écoles et se poursuivra en 2013. Les 2 écoles ont bénéficié d'une d'aide aux projets éducatifs du Parc pour des interventions extérieures sur le suivi des arbres et du matériel pédagogique. (308 euros – École Louise Weiss, 500 euros maternelle COROT)

Arbres fruitiers dans les espaces publics

Un pommier de Lévis-Saint-Nom

La commune a aménagé un nouvel espace de sport et de détente au hameau de l'Yvette. Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à cette démarche par la plantation d'un pommier, Reine des Reinettes.

Arbres fruitiers avec l'école de Bonnelles sur la place du verger

Cette place avait été conçue pour être plantée d'arbres fruitiers au cœur d'un quartier résidentiel. Des fruitiers de variétés différentes ont été plantés en haute tige et en basse tige avec 2 classes de l'école dans le cadre d'un projet sur l'alimentation et pour permettre aux enfants d'assurer la récolte dans le futur.

3.3 Préserver les morphologies urbaines, développer un urbanisme et une architecture innovants et de qualité

Conseils aux communes et aux particuliers

18 conseils aux communes

Contacts : Bernard Rombauts,
Jennifer Bureau

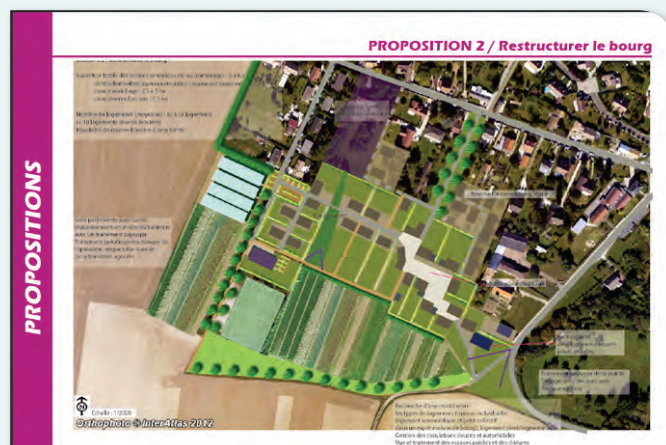
- Projet abribus au Tremblay-sur-Mauldre
- Salle AMEP à Montfort l'Amaury
- Station épuration à Dampierre-en-Yvelines
- Jury au concours de la Maison des associations à Chevreuse
- Evolution de la Ferme de la Douairière à Cernay la Ville : conseil réglementaire et architectural pour l'évolution de la Ferme de la Douairière
- Ferme de Bellepanne à Lévis-Saint-Nom (cf 4.2.)
- Analyse urbaine, paysagère et architecturale, et propositions d'aménagement du secteur du Champ Croche à Boullay-les-Troux
- Suivi et conseils auprès de la Commune de Gometz-la-Ville sur l'installation d'un projet de centre équestre
- Suivi et conseils auprès de la commune de Jouars-Pontchartrain sur la ZAC multi-sites de Jouars
- Suivi et conseils auprès de la commune du Perray-en-Yvelines sur la ZAC multi-sites
- Conseils auprès de la commune des Essarts-le-Roi sur la ZA du Gros Chêne et la RN10

157 conseils aux particuliers

Contact : Isabelle Beauvillard

Divers sujets sont développés : conseils en énergie, éco construction, devantures et enseignes, restaurations, couleurs, ravalement, extension, ouvertures, clôtures, portails ...

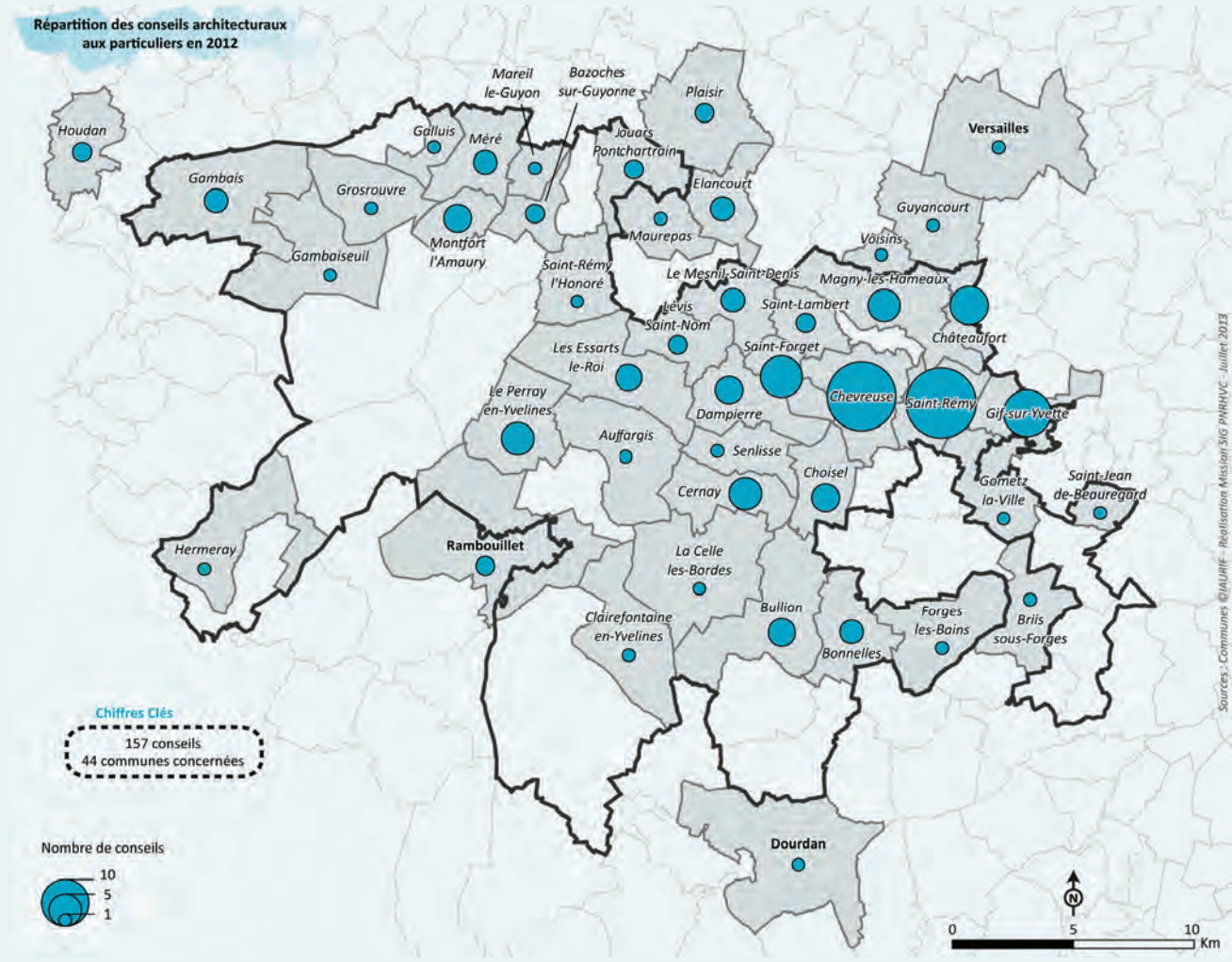
- 157 conseils aux particuliers dont 104 conseils téléphoniques, 20 rendez-vous à la Maison du Parc, 10 rendez-vous sur place.
- 21 notes de conseils transmises par courrier et 62 conseils transmis par courriel.
- Au total, 128 conseils demandés par des particuliers, 15 conseils demandés par des professionnels, 6 conseils demandés par des communes pour des particuliers et professionnels, 2 conseils demandés par des associations, 3 demandés par des opérateurs et 3 par des institutions.



- Conseils auprès de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sur le projet de Centre ville et autres opérations d'urbanisme
- Suivi et conseils auprès de la commune du Mesnil-Saint Denis sur le projet de l'ex-foyer Sully
- Suivi et conseils auprès de la commune de Clairefontaine-en-Yvelines sur le projet Cœur de Village, Ricard et FFF



Exemples : Plusieurs conseils de restauration comme à Forges les Bains



Projet de devantures et d'enseignes



La façade originale



Le projet



Le conseil

Des conseils couleurs comme à Gif-sur-Yvette pour la Sté FMD : deux bâtiments regroupant une quinzaine de logements sur une parcelle proche du centre bourg dont une maison ancienne.



Parking Day

Le 21 septembre

Cet évènement est l'occasion d'engager une réflexion sur le partage de la rue, la place de la nature en ville, la qualité de notre cadre de vie... Il ouvre le débat sur la question des nouveaux usages urbains et plus globalement de la fabrique de la ville de demain !

À Paris, l'édition 2012 s'est faite avec le soutien de la Mairie du 2^e arrondissement de Paris. Dédale - relais de mobilisation nationale du PARK(ing) DAY en France - investit la Place de la Bourse et convie habitants, experts et participants à débattre sur les enjeux de l'espace public et des nouveaux usages urbains. Le Parc y était invité pour participer à l'atelier « Co-conception de l'espace public ».

Restauration de la place Boulay à Gambais

Formation pratique : Maçonnerie de pierres tout venant avec mortier à faible résistance.

Op/prog. : 040PG 170

Budget : 28 750 €

Origine des fonds : 20% commune de Gambais, 48% Région Île-de-France, 32% Départements des Yvelines et de l'Essonne

Partenaires : Commune de Gambais, Maisons Paysannes de France

Contacts : Laurence Renard, Betty Houguet

Les 9 et 16 juin, le Parc et la commune de Gambais ont organisé un stage de maçonnerie afin de lancer le chantier de restauration de la place du Boulay et ses murets de soubassement en pierres, dans le respect des techniques anciennes. Ce stage a été animé par Luc Van Nieuwenhuyze, maçon et formateur

accrédité, membre de Maisons Paysannes de France. 28 personnes y ont participé : riverains, entreprises du territoire, membres des délégations Maisons Paysannes de France des Yvelines et de l'Essonne.



Rénovation

de la Place Grimault à Cernay-la-Ville

OP 738P - 15 120 €

La place Grimault était envahie par le stationnement et l'espace avait un caractère très routier. Le projet a consisté à libérer de la place pour le piéton, à choisir des matériaux plus lumineux et donner plus de place au végétal. La fresque de l'ancienne auberge du Grand Courrier, disparue avec la rénovation de la façade et l'installation de la supérette, a été restaurée par la mairie.



Conseil sur l'implantation d'un restaurant McDonald's à La Queue-lez-Yvelines

Sollicité par la commune de La Queue-lez-Yvelines, le PNR a produit, en juillet 2012, une note de cadrage relative au projet d'implantation d'un restaurant McDonald's

Partenaires : Chambre de Commerces et d'Industries

Contacts : Atelier et Mission Développement économique

Le site concerné est situé dans une zone d'activités répertoriée au plan de Parc et autorisée à de nouvelles implantations commerciales.

La parcelle concernée est une propriété privée, proposée en bail à construire.

S'agissant d'une propriété privée, le rôle du Parc a été d'informer McDonald's des contraintes spécifiques et légales liées à un PNR (loi paysage, plan de parc, restrictions sur les enseignes, pré-enseignes, affichages publicitaires).

L'Atelier du PNR a proposé des améliorations qualitatives par rapport au projet initial, certaines ont été prises en compte notamment sur l'implantation du bâtiment, des parkings, des circulations, et sur l'insertion paysagère.



Site du projet

(à gauche, après la station-essence existante)

La charte PNR et le projet McDonald's à La Queue-lez-Yvelines

La zone d'activités de La Queue-lez-Yvelines est une des zones à pérenniser à l'échelle du PNR. C'est une zone à fort potentiel commercial. Elle est à valoriser voire à requalifier car les implantations commerciales se sont faites historiquement sans réelle coordination globale. Les voiries ont été juxtaposées et multipliées. Une consommation excessive d'espace, une esthétique et une fonctionnalité moyenne en résultent.

Ces constats de forces/faiblesses sont partagés par le PNR et par la Chambre de Commerce. Le projet d'implantation de McDonald's est donc un véritable enjeu tant pour la zone d'activité, pour l'enseigne elle-même que pour l'entrée de la ville.

3.4 Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains

Restauration du petit patrimoine

Formation pratique : Maçonnerie de pierres tout venant avec mortier à faible résistance.

Contacts : Bernard Rombauts, Virginie Chabrol

La commission restreinte *Patrimoine* assure le suivi des aides techniques et financières pour la restauration du patrimoine bâti remarquable.

Restauration de l'entrée nord du Domaine d'Ors, Châteaufort

030PG dossier 136,

14 200 € : 70% Parc, 30% commune

La commune de Châteaufort a souhaité restaurer la grille d'entrée nord du domaine d'Ors et ses murs d'accompagnement. Les travaux ont porté sur la reconstruction d'une partie du mur sur une fondation neuve, la restauration d'une autre partie du mur et d'un pilier et sur la reprise des grilles et des gonds du portail.

Délierrage des murs d'enceinte de l'église et du cimetière, Rochefort-en-Yvelines



Enlèvement du lierre par la société « arbres et Environnement »

030PG dossier 137,

7 610 € : 70% Parc,

30% commune

Cette opération est la première phase du projet de restauration des murs d'enceinte du site de l'église et des quatre cimetières qui l'entourent. Elle a consisté dans le nettoyage et le curetage des végétaux qui détériorent et cachent ces murs.

Restauration des murs du cimetière, Bullion

030PG dossier 130,

16 150 € : 50% Parc, 50% commune

Réfection complète des joints sur le mur d'entrée du cimetière. Mortier à base de chaux hydraulique naturelle.

Restauration d'une portion du mur d'enceinte de la Réserve naturelle, Bonnelles

030PG dossier 128,

9 197 € : 70% Parc, 30% commune

La commune de Bonnelles a souhaité restaurer une petite partie du mur d'enceinte de l'ancien parc du château de la duchesse d'Uzès, aujourd'hui Réserve Naturelle Régionale. Il s'agit de la portion de mur située le long de la D 988, donc particulièrement visible depuis cette route. C'est aussi l'entrée sud de la réserve et l'accès aux étangs de pêche. Le projet a consisté en la restauration des maçonneries en divers endroits, de l'ensemble des couronnements du mur et les joints entre les pierres.

Conseil

pour la restauration du lavoir des Valentins à Bullion

La commune de Bullion a souhaité s'entourer des conseils de l'architecte du Parc pour la rénovation et la mise en valeur du lavoir des Valentins. Le Parc a rédigé une note de conseil détaillée le 29 octobre 2012.



Nouveau portail en chêne sur structure acier au châtelet du château de la Madeleine à Chevreuse

Rénovation

du portail du château de la Madeleine, Chevreuse
OP 677 - 27 250 €

Dans le prolongement des travaux de rénovation de la façade d'entrée du château de la Madeleine et pour des questions de sécurité, le portail a été remplacé en 2012. Une expression contemporaine discrète a été choisie puisqu'aucune trace archéologique ne permettait d'envisager une restauration correspondant à une époque donnée. Ce portail reprend le thème des anciennes herses en bois des châteaux médiévaux.

Avis et notes sur les fermes/suivi de projets

Budget : Régie PNR
Contact : Virginie Chabrol

Exemples d'avis et de notes réalisées en 2012

Châteaufort, ferme de la Grange



Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Châteaufort, le Parc a été incité par la commune à réfléchir au devenir de la

ferme de la Grange. Cette ferme est située en secteur agricole, mais elle est aujourd'hui séparée de la majorité des terres qui l'entouraient. Elle a donc en grande partie perdu sa vocation agricole. Au vu de sa situation privilégiée à l'entrée du village ancien, il a été envisagé une évolution vers d'autres usages, notamment du logement, mais en préservant d'une part l'unicité de la ferme et son caractère patrimonial remarquable, et d'autre part le paysage rural de la frange du village ouvert sur le plateau de Saclay. De nombreuses aller-retour ont eu lieu avec les propriétaires et un aménageur / promoteur afin de tenter d'aboutir à un projet acceptable pour ce site sensible.

Fontenay-les-Briis, opération centre village

Depuis 2010, les missions urbanisme, architecture et patrimoine du Parc suivent le projet d'aménagement au centre village de Fontenay-les-Briis. Ce projet englobe une ancienne ferme importante qui n'a plus de vocation agricole. Le projet est élaboré par un aménageur promoteur avec son architecte. Des réunions de concer-



tation régulière ont eu lieu sur le terrain ou en mairie durant les différentes phases de conception du projet, en présence des services de l'État

concernés et du bureau d'étude mettant en œuvre le PLU. L'enjeu est la greffe urbaine d'une opération d'environ 40 logements, la préservation de l'ambiance villageoise et de l'ancienne ferme avec l'insertion de logements et la conservation d'une grange remarquable.

Saint-Rémy-l'Honoré, trois fermes de la commune dans le cadre du PLU

À la demande de la commune, le Parc a réalisé une note relative à trois fermes du territoire de Saint-Rémy-l'Honoré de manière à intégrer dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration des préconisations pour la préservation du patrimoine.

Ferme de la Douairière, Cernay-la-Ville

Note réalisée dans le cadre d'un changement de destination projeté de la ferme.

Ferme de la Thuillière, Janvry

Note réalisée suite à une demande d'aide à la restauration d'enduits par le propriétaire de la ferme.

La restauration du petit patrimoine bâti, bilan de 6 années d'action (2007 - 2012)

Depuis sa création, le Parc s'est fixé pour objectif de préserver et renforcer l'identité des bourgs, villages et hameaux, en favorisant leur requalification. Le Parc s'est fortement investi dans la restauration du petit patrimoine rural bâti non protégé. Il a contribué à de nombreuses réalisations de qualité qui ont sauvé et restauré des éléments très divers. Il assure un suivi architectural sur mesure grâce à l'action de l'architecte du Parc, du conseil au particulier et de la mission *Patrimoine Culture*. Le Parc finance ces opérations à des taux allant jusqu'à 70%. Ces aides sont principalement destinées aux communes, mais visent aussi les particuliers et les agriculteurs pour les fermes patrimoniales.

Ces restaurations peuvent concerner des éléments bâtis très modestes ou au contraire remarquables selon leur intérêt historique et archéologique, paysager et urbain, morphologique, architectural ou pittoresque.

Pour donner un aperçu de la très grande diversité d'ouvrages concernés par les aides du Parc. Les objets restaurés ont été :

- Des murs de soutènements, de clôtures, de passages piétonniers, de cimetières,
- Des grilles de clôture et des portails,
- Des ouvrages liés à l'eau comme des lavoirs, fontaines, douves, petits ponts et passerelles,
- Des façades de bâtiments communaux : mairies, anciennes mairies écoles, ancienne poste, presbytère, chapelle et prieuré,
- Des équipements ponctuels comme un cadran solaire, une cloche, une stèle funéraire.

Certaines aides ont bénéficié d'un conseil architectural approfondi, dispositif mis en place par le Parc pour accompagner des opérations de ravalement ne bénéficiant habituellement pas de maîtrise d'œuvre. Ce dispositif va être reconduit à partir de fin 2013.

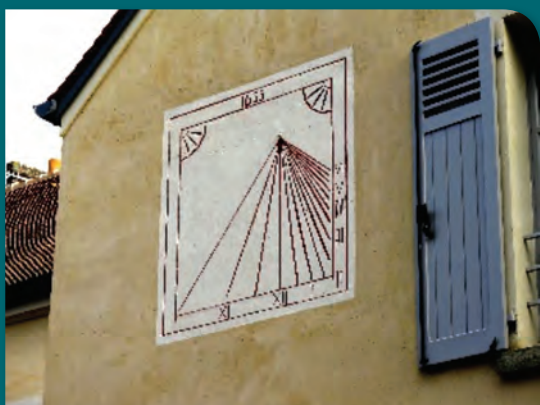
Certains chantiers ont pris des formes particulières. Il s'agit de formations sur chantier, de chantiers de jeunes bénévoles « Rempart Île-de-France » et de chantiers d'insertion avec l'association Crysalis.

À noter qu'en parallèle de ces aides, le Parc mène des actions complémentaires telles que des formations spécifiques aux techniques de restauration (enduits traditionnels, enduits chaux chanvre, murs en pierre, techniques de la terre, etc.), des journées d'information / démonstration dans le cadre du pôle éco construction, un Forum éco habitat, etc.



Saint-Lambert-des-Bois, ancien presbytère transformé en logements : restauration des façades

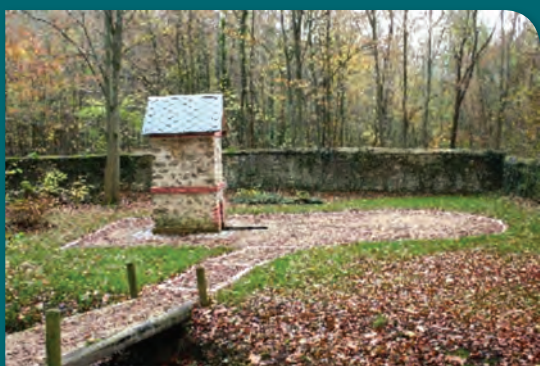
Focus



Saint-Lambert-des-Bois, ancien presbytère transformé en logements : restauration du cadran solaire



Rochefort-en-Yvelines, restauration du lavoir chemin sous la ville



Choisel, restauration de la fontaine Saint-Paul (dans le cadre d'un chantier Rempart)

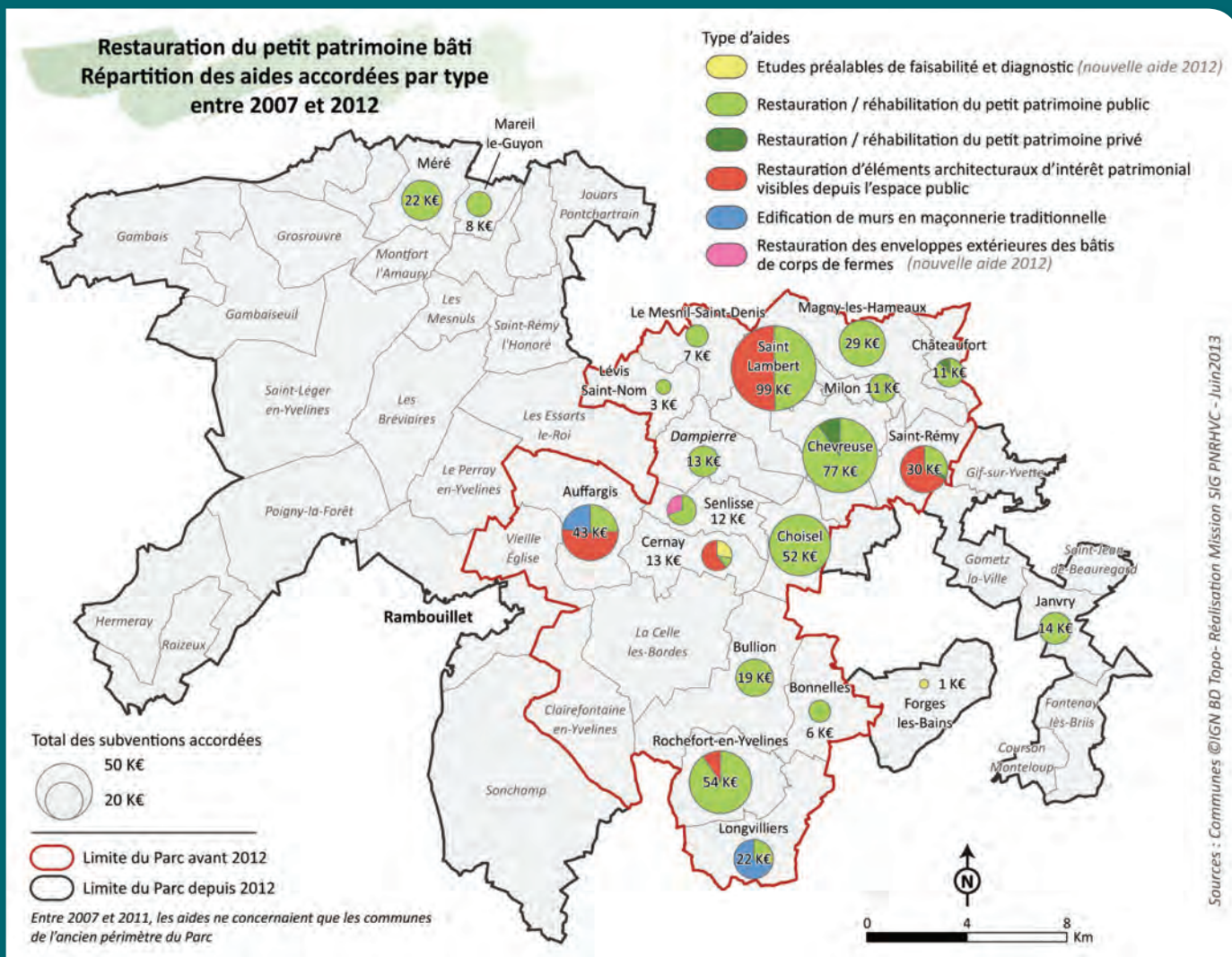


Auffargis, manoir de la recette et ancienne poste, restauration des façades



Chevreuse, restauration d'une gloriette en centre bourg (bien privé)

Carte de répartition des aides

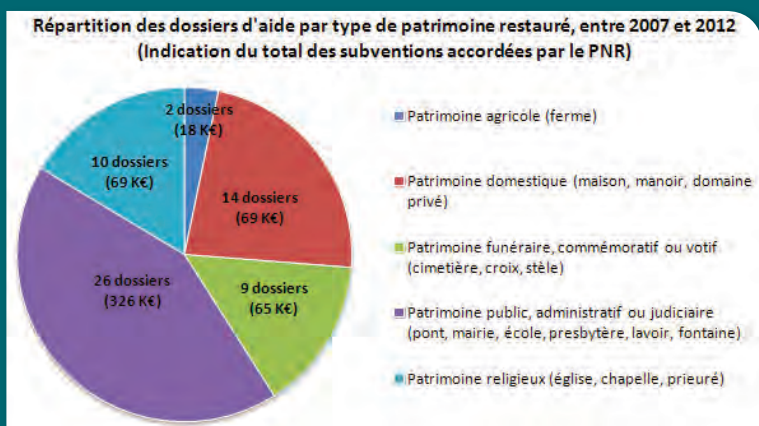


Cette carte fait apparaître pour chaque commune, le montant des aides attribuées, le type de patrimoine concerné et le statut public ou privé.

À noter les évolutions perceptibles en 2012 : d'une part des aides concernant quatre nouvelles communes entrées dans le Parc et d'autre part des nouvelles aides mises en place comme les études préalables de faisabilité (en jaune) et les aides pour les fermes (en rose).

À noter également la répartition assez inégale des aides vers les communes qui reflète des besoins différents selon les territoires, selon la quantité, la qualité et l'état du petit patrimoine bâti, et selon les politiques communales.

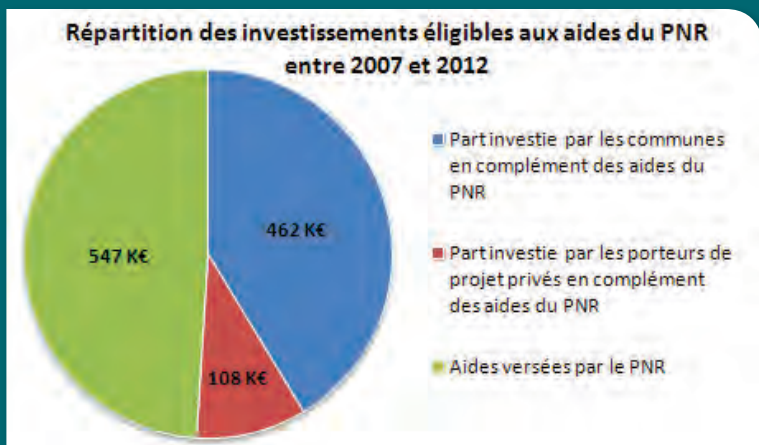
Répartition des dossiers d'aide par type de patrimoine restauré :



Ce schéma indique que 61 opérations ont été réalisées en 6 ans, soit une moyenne approchant 10 opérations par an aidées par le PNR. Ces aides ont concerné 17 des 21 communes du Parc historique et 4 communes du Parc étendu ont bénéficié d'une aide en 2012.

Les aides sont réparties de la façon suivante : 45 opérations ont concerné du patrimoine public communal, 14 du patrimoine privé domestique et 2 du patrimoine agricole.

Répartition des investissements éligibles aux aides du PNR :



Le total des subventions accordées par le Parc a été de 547 000 € qui correspond à des investissements éligibles de 1 117 000 €

3.5 Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales

Valorisation de l'histoire locale et du patrimoine bâti

Journées du patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012, « Le Patrimoine caché »

Op/prog. : 717P

Budget : 26 000 € pour toute la fiche

Pour les Journées du Patrimoine : communication : 4 625 €
animation au château : 2 979 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Service archéologique départemental des Yvelines

Contact : Sophie Dransart



Le thème de cette 29^e édition des Journées européennes du Patrimoine a permis la découverte de lieux méconnus, rarement ouverts au public, souvent insoupçonnés au sein du Parc. Comme chaque année le Parc a publié un programme regroupant les visites des 51 communes du territoire. Ont pu être recensés 57 lieux ouverts répartis sur 27 communes.

Visite et animations organisées par le Parc :

- **au château** : visites libres et commentées (avec le SADY), exposition, animations médiévales par la compagnie des 4A (danse, escrime, atelier cuisine) et chasse aux trésors. 1300 personnes le samedi et 3700 le dimanche.
- **au domaine d'Ors** : visite commentée sur l'« Histoire des moulins du Parc et du moulin d'Ors », visite commentée « Abeille qui es-tu? Que fais-tu? », exposition avec espace de lecture sur le thème « Architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse », exposition et animation « Habitat en pays d'Yveline » (SARRAF - CAUE 78). 37 personnes ont assisté à la visite commentée sur les moulins

Autres exemples d'animations

Visite du domaine de la Geneste à Châteaufort :
190 personnes

Visite de l'église Saint-Germain-de-Paris à La-Celle-Les-Bordes :
175 personnes

Visite et animation au château de Breteuil à Choisel :
2100 personnes

Panneaux d'information patrimoniale

Parcours historique de Chevreuse

Op/prog. : 599P

Budget : 10 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaires : Commune de Chevreuse, Association Mémoire de Chevreuse

Contacts : Sophie Dransart, Ghyslaine Wolff, Baptiste Perrin

Cinq panneaux d'information patrimoniale ont été installés sur la commune de Chevreuse qui concernent :

- Le prieuré Saint-Saturnin
- Le Séchoir à peaux
- L'église Saint-Martin
- La Maison des Bannières
- Le Cabaret du Lys

Ces panneaux ponctuent un cheminement balisé au sein de la commune se prolongeant par le « Chemin Jean Racine ».



Animations sur le Moyen-Âge au château de la Madeleine

Op/prog. : Régie PNR

Partenaires : Aurélie Erlich, Guides de Parc

Contact : Stéphane Lorient



Tout au long de l'année, le Château de la Madeleine (Maison du Parc) et le bourg de Chevreuse sont le théâtre d'animations médiévales proposées par le Parc, mettant en avant le riche passé de la commune.

Sorties des Guides de Parc

Sylvaine Bataille et Jean-Paul Carcel, Guides de Parc, proposent tout au long de l'année des balades accompagnées pour le grand public sur des thèmes de la nature et du patrimoine. En 2012, ils ont réalisé 52 balades : 20 sorties pour les individuels (303 participants), 10 sorties pour des scolaires ou des centres de loisirs (228 enfants), 20 sorties pour des groupes constitués (comités d'entreprise, associations..., 471 personnes) et 2 balades spécifiques dans le cadre d'évènements organisés ou relayés par le Parc (Rando jazz - Jazz à toute heure, 20 personnes / Fête des Fermes, 4 personnes).

Chiffres de fréquentation pour 2012

- 4 formations Histoire : 60 personnes
- 34 visites du château de la Madeleine pour des scolaires et des centres de loisirs : 968 enfants
- 19 visites du château (gratuites) pour des particuliers : 523 personnes
- 5 visites pour des groupes constitués (associations, comités d'entreprise...) : 91 personnes
- 19 ateliers (enfants ou adultes sur les thèmes du goût au Moyen-Âge, de la calligraphie, de la mode vestimentaire...) : 259 personnes
- 3 conférences en salle (utilisation des plantes aphrodisiaques, hygiène et beauté au Moyen-Âge) : 57 personnes
- 10 interventions en classe (écoles du territoire) : 322 élèves

Actions autour du paysage

Une installation de land art : « Ma Vallée n'est pas bidon ! »

Les 5 et 6 mai 2012, le Parc a accueilli le photographe franco-suisse Gérard Benoit à la Guillaume et ceux qu'il nomme ses « collaborateurs inoxydables » dans le cadre de la présentation aux habitants du territoire du Plan Paysage et Biodiversité des Vallées de l'Yvette

Op/prog. : 696P

Budget : Parc : 6109,80 € et 351,67 € par commune

Partenaires : Communes de Lévis-Saint-Nom, Dampierre et Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Contacts : Virginie Chabrol, Sophie Dransart

Le fondateur de Bidons Sans Frontières® a réalisé, aidé par plus d'une centaine de porteurs volontaires – habitants du Parc et de ses environs – trois installations Land art dialoguant avec des sites tout aussi emblématiques que porteurs d'enjeux. Trois sites de choix donc pour le développement d'une ribambelle métallique : Le vallon du Pommeret à Lévis-Saint-Nom, le vertugadin du château à Dampierre-en-Yvelines et les prairies de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Participants : 130 porteurs / 200 spectateurs

Une exposition de photographies prises pendant le week-end par Gérard Benoit à la Guillaume ainsi que par trois photographes du territoire présents sur les installations circule aujourd'hui et peut être prêtée gracieusement sur demande.

- Du 10 au 16 septembre à Saint-Forget (mairie)
- Du 16 octobre au 18 novembre à Chevreuse (château de la Madeleine)
- Du 17 décembre au 14 janvier à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (mairie)

Ma Vallée n'est pas bidon !



Des projets pédagogiques

Dans le cadre des Plans Paysage et Biodiversité de la vallée de l'Yvette, des actions de sensibilisation ont été réalisées auprès des écoles des communes concernées

Op/prog. : 742P

Budget : Parc : 690 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Guides de Parc

Contacts : Éléna Maussion, Laurence Renard

Objectifs :

- Comprendre l'origine et l'évolution de sa commune, ses grandes caractéristiques,
- Saisir les liens entre paysage et biodiversité,
- Saisir l'impact de l'homme sur l'évolution du paysage, émettre des idées pour demain.

L'intervention « Connaitre, lire et dessiner son paysage » se déroule sur le terrain, à partir d'un point de vue caractéristique de la commune. La lecture de paysage, les croquis et le dessin d'observation amènent les élèves à affiner leur perception de leur environnement proche et à imaginer son devenir.



11 classes ont participé à l'animation, les dessins produits ont fait l'objet d'une exposition, les enseignants ont développé la thématique du paysage tout au long de l'année scolaire.

Des poètes dans la nature... la suite...

Op/prog. : 696P

Budget : Parc : 1060 €

Origine des fonds : 50% Parc, 50% Maison de la Poésie

Partenaires : Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines

Contact : Sophie Dransart

De 2008 à 2011, le Parc naturel et la Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines ont organisé une résidence d'écriture dans chacune des trois Réserves Naturelles Régionales du Parc, à Châteaufort, Bonnelles et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. À chaque fois, deux poètes ont eu pour consigne d'écrire sur et à partir du lieu. Six regards différents rendent aujourd'hui compte de ces espaces préservés, complétés par l'œil de la photographe Adrienne Arth. Le recueil *Des poètes dans la nature* rassemblant textes et photos a été édité en octobre 2011 aux éditions de l'Amandier, Paris.

Dans le cadre du Festival PoésYvelines 2012, du 28 septembre au 7 octobre, le Parc naturel et la Maison de la Poésie ont sollicité toutes les bibliothèques du Parc, afin de présenter cette exposition et le travail d'écriture réalisé sur les réserves naturelles du territoire Parc.

Trois bibliothèques ont répondu à cette proposition : La Queue-les-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Bonnelles. Dans chacune des trois bibliothèques :

- Une partie de l'exposition des photos *Des poètes dans la nature*, accompagnée de cartouches, a été présentée du 24 septembre au 6 octobre.
- Un atelier d'écriture avec l'un des poètes auteur a été proposé dans le temps du festival : samedi 29 septembre à Bonnelles avec Mario Urbanet ; lundi 1^{er} octobre aux Essarts-le-Roi avec Roland Nadaus, auprès du Club lecture ; samedi 06 octobre à La Queue-les-Yvelines avec Pascale Petit.
- Une lecture-rencontre publique avec Sophie Loizeau et Roland Nadaus, deux des « poètes dans la nature », a été organisée le mercredi 3 octobre, 18h00, aux Essarts-le-Roi.



Le patrimoine naturel en fête

Fête de la Nature

Activités gratuites pour tous dans le cadre de cet évènement national

Partenaires : Coderando, communes du Parc, Guides de Parc

Contacts : Frédéric Pouzergues, Julie Tisseront

Afin de satisfaire grands et petits, des activités variées se sont déroulées du 9 au 13 mai 2012 sur 16 communes réparties sur tout le territoire :

- Sorties thématiques sur les oiseaux du printemps, les arbres, les plantes sauvages, la flore et la géologie... réalisées par les techniciens du Parc, les Guides de Parc, l'association Bonnelles Nature et l'ADVMC (sur les communes de Grosrouvre, Dampierre-en-Yvelines, Choisel, La Celle-les-Bordes, Bazoches/Les Mesnuls, Poigny-la-Forêt/Hermeray, Cernay-la-Ville, Gambaiseuil, Châteaufort, Saint-Jean de Beauregard/Janvry et Saint-Léger-en-Yvelines).
- Atelier de grimpe d'arbres en forêt de Méridon, avec l'association Arboréale
- Balade en ânes, avec un guide de pays du Parc naturel du Vexin, à la découverte du patrimoine naturel et paysager des communes de Courson-Monteloup et Fontenay-les-Briis.
- Deux randonnées nature organisées en partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre des Yvelines
- Une représentation théâtrale Le Bal des Abeilles, de la compagnie Dhang dhang : spectacle familial sur la vie des abeilles et leur rôle fondamental (Poigny-la-Forêt)



Au total 300 à 400 personnes ont participé à l'ensemble des activités organisées par le Parc.

3.6 Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire

Soutien aux projets culturels

Op/prog. : 695P

Budget : 15 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Contact : Sophie Dransart

Issue de la réorganisation des commissions suite à l'agrandissement du Parc, la commission restreinte Culture est chargée d'instruire et de sélectionner les demandes d'aides, de soutien et de partenariat soumises au Parc par les acteurs culturels du territoire ou d'ailleurs. Désormais la commission se réunit quatre fois dans l'année : En 2012, elles se sont tenues les 15 février, 20 mars, 2 juillet et 12 novembre et ont décidé d'aider les projets suivants :

Festival Jazz à Toute Heure

- Organisateur : Association Jazz à Toute Heure
- Manifestation : festival de jazz du 9 mars au 8 avril 2012 dans les communes du Parc
- Soutien du Parc : 7 500 € (pour les concerts gratuits accompagnant les randos' jazz et pour le concert à destination des scolaires) + soutien en communication

Parcours Ateliers d'Artistesw

- Organisateur : Association Hélium
- Manifestation : Porte ouvertes d'ateliers d'artistes du territoire du Parc les 6-7 et 13-14 octobre 2012
- Soutien du Parc : 1500 € + soutien en communication et en logistique

Nomade, musiques en liberté

- Organisateur : Association Calisto 235
- Manifestation : festival de musique du 23 au 25 novembre 2012
- Soutien du Parc : soutien en communication et en logistique

Hommage à Fernand Quignon

- Organisateur : Association des peintres en vallée de Chevreuse (APEVDC)
- Manifestation : exposition de peintures du 22 au 30 septembre
- Soutien du Parc : 2000 € + soutien en communication

Salon du livre de Chevreuse

- Organisateur : Association Aimer lire en vallée de Chevreuse
- Manifestation : salon du 25 au 31 mars présentant les travaux des écoles du Parc autour d'une thématique de lecture, invitant des auteurs et des personnes et structures mobilisées autour du livre et de la lecture
- Soutien du Parc : 2000 € + soutien en communication



3.7 Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante

Un lien c'est tout !

Une résidence d'artistes participative

Op/prog. : 716P

Budget : 39 000 €

Origine des fonds : 51% DRAC, 29% Région Île-de-France, 17% Département des Yvelines, 3% Département de l'Essonne

Partenaires: Direction Régionale des Affaires Culturelles, communes participantes, Collectif PetitPoisPrincesse, habitants

Contact : Sophie Dransart



En décembre 2011 le Parc a changé de visage en passant de 21 à 51 communes. Dans le cadre du dispositif

« Résidences-mission » co-financé par la DRAC, le Parc a lancé un appel à projets artistique afin d'interroger le lien entre les habitants de ce territoire agrandi. Le collectif retenu, PetitPoisPrincesse, a proposé une création réalisée à partir du recueil des paroles d'habitants et d'un questionnaire poétique. À travers ces paroles, à travers des portraits photographiques de femmes, d'hommes et de paysages reliés par un ruban symbolique, à travers une mise en scène, l'objectif était d'apprécier l'appartenance commune au nouveau territoire et de rapprocher les hommes et les lieux.

- Un projet qui, pour la première fois, mobilisait les habitants autour du projet Parc, dépassant l'approche administrative de cet agrandissement territorial.
- Une présence artistique répartie au mieux, sur tout le territoire des 51 communes !
- Un projet ambitieux mêlant pratique artistique et création sur mesure autour d'une problématique du Parc.
- Un projet dont le résultat - un spectacle et une exposition - livre un portrait pertinent, à la fois fidèle et ironique, du territoire... qui donne à réfléchir...

Des rencontres, des questions, des échos, entre mars et juin

- **« Relevés de données sensibles »** : Le collectif PPP a arpenté le territoire des 51 communes et glané images, sons, paroles à l'occasion de plusieurs séjours sur place équivalents à 4 mois de présence : 690 personnes ont été rencontrées par PPP et 660 photographiées.
- **11 ateliers-laboratoires** ont eu lieu dans les communes au cours desquels les 70 personnes présentes se sont rencontrées et se sont essayées aux exercices de théâtre, à la lecture à voix haute, à la photographie, à l'écriture... autant d'occasions de tester des situations pour le spectacle...
- **4 « apér'hauts parleurs »**, échantillons de mise en voix et en images de paroles d'habitants, échanges de mots et de... verres ! qui ont été autant de rencontres conviviales entre les 68 personnes présentes et qui ont dévoilé l'avancée de la création

« Un spectacle comme un portrait en reflet », en octobre

Quatre représentations vues par 279 personnes
Sur scène :

- un portrait sensible du territoire à travers les paroles des habitants du Parc, des images projetées, des sons
- un chœur d'habitants (trois habitantes volontaires) et deux comédiennes de PPP

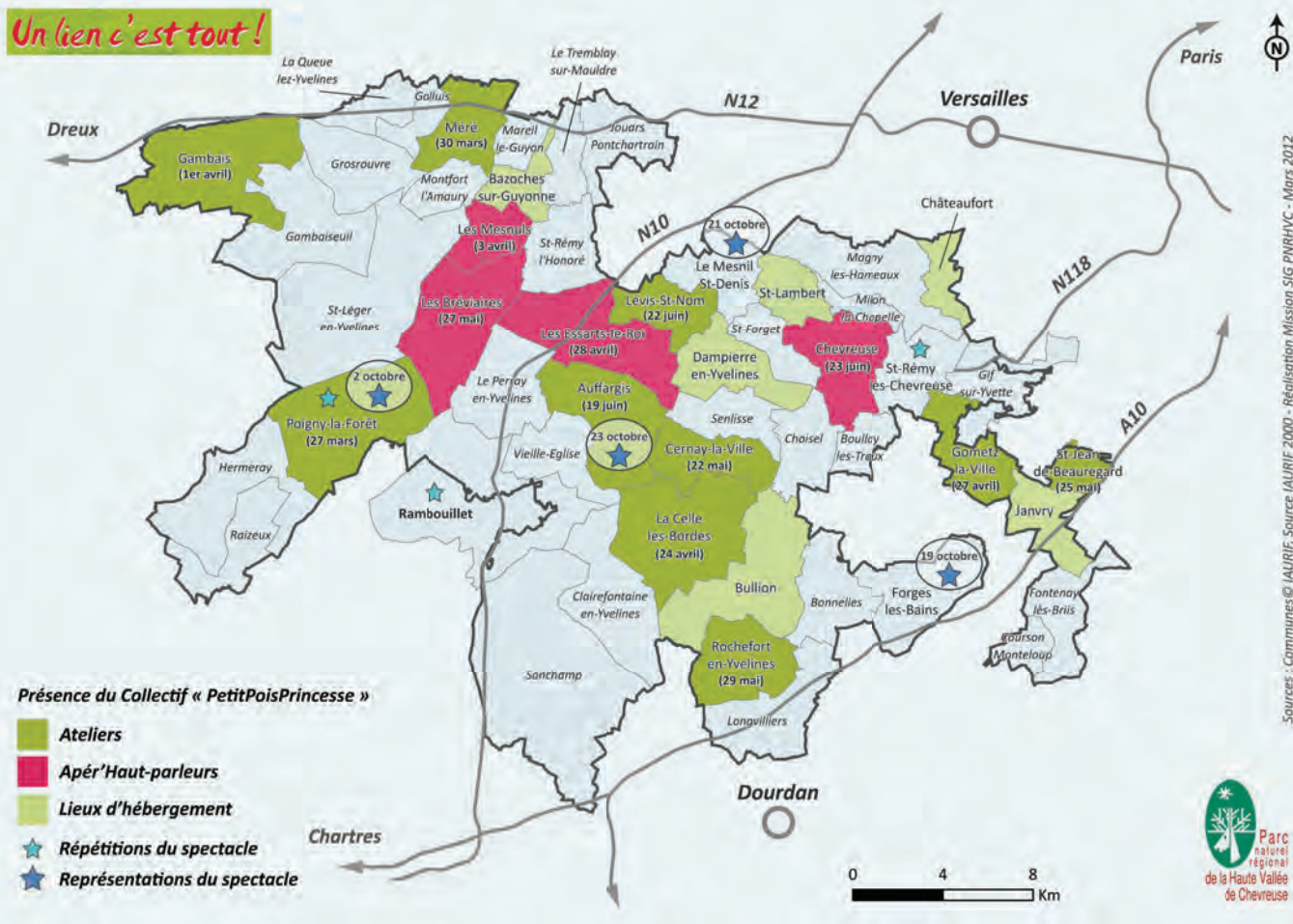


« Un objet photographique comme trace et conducteur »

Une série photographique de 150 photos (45m linéaires) installée lors de représentations, rassemble portraits et fresques photographiques reliés par le symbole du ruban incarnant le lien comme un leitmotiv.



Un lien c'est tout !



3.8 Améliorer la connaissance culturelle du territoire

Base de données Patrimoine

Base de données destinée à homogénéiser et réunir toutes les informations détenues sur l'ensemble du patrimoine bâti du territoire

Op/prog. : 717P

Budget : 26 000 € (pour l'ensemble de la fiche)

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires: Service patrimoines et inventaire de la Région Île-de-France

Contacts : Virginie Chabrol, Émilie Duc

Cette base, spécifique au territoire et aux enjeux inhérents à son patrimoine, est alimentée par les inventaires en cours, via une interface Web interne de saisie et de consultation. Les champs remplis touchent à l'histoire, à l'architecture et à l'état de conservation actuel des éléments étudiés. Les documents détenus ainsi que les photos prises lors des inventaires y sont également associés. Cet outil a été relié au SIG, permettant ainsi, en plus de la localisation précise et de la cartographie simple des éléments bâtis patrimoniaux, de réaliser des analyses spatiales à partir des champs renseignés (répartition des fermes ou des moulins, identification des éléments à restaurer ou à protéger, etc.). À ce jour, 1250 fiches ont été partiellement ou complètement renseignées.

Désignation
Classe(s) : Patrimoine domestique
Type(s) : Villa
Parties constituantes : Cour / Ecuries / Remise
Description
Plan : Plan régulier non symétrique
Visuel du plan : 78562_035-IG1980-01.jpg
Matériaux de gros oeuvre : Brique / Meulière
Mise en oeuvre : Moellon
Parement et revêtement : Enduit couvrant / Enduit rocaillé / Pierre apparente
Forme de toit :
Partie de toit :
Matériaux de couverture :
Nombre de vaisseaux :
Nombre d'étages de sous-sol :
Nombre d'étages carré : 2
Nombre d'étages de comble :
Rez-de-chaussé surélevé : non
Degré de régularité des élévations extérieures : Symétrie
Détails architecturaux : Ferronnerie / Modénature / Rocailage
Résumé descriptif :
Commentaire descriptif détaillé :
escalier dans oeuvre ; escalier tournant ; escalier en équerre ; escalier hors-oeuvre ; escalier en vis ; ferronnerie ; ornements géométriques ; support : consoles soutenant la logette et la tour d'escalier ; agrafes des linteaux ; grille des menuiseries (IG)



Axe 4

Un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole

- 4.1 Diversifier l'offre de logements : petit collectif, locatif, social p 73**
- Élaboration de la stratégie logement du Parc
- 4.2 Permettre une installation pérenne et maîtrisée des activités dans les bâtiments existants, les tissus résidentiels, les centres bourgs et les villages p 74**
- Étude économique approfondie dans le cadre du PLU du Tremblay-sur-Mauldre
 - Implantations d'activités
- 4.3 Maintenir et développer l'artisanat, le commerce, les services de proximité . p 76**
- Bilan des aides aux entreprises
 - Aide aux unions commerciales
 - FOCUS ÉVALUATION : Bilan des aides aux entreprises depuis 1999
 - Nouvelle Marque Parc « Savoir Faire » pour le mobilier et la menuiserie
 - Métiers d'art
- 4.4 Encourager les entreprises à progresser vers une gestion environnementale p 81**
- Marque Parc « Accueil » pour la restauration
 - Management environnemental
- 4.5 Accompagner le développement d'une économie sociale et solidaire p 83**
- Licence marketing responsable
 - Prêt d'honneur aux entreprises
- 4.6 Contribuer au dynamisme de la filière agricole. p 85**
- Fête des fermes
 - MAE, bilan chiffré
 - Partenariat avec le CIVAM
- 4.7 Favoriser la diversification des activités agricoles, les filières courtes, les démarches qualité et environnementales p 87**
- Opération Highland Cattle dans les restaurants
 - Marque Parc « Produits »
 - Expériences en restauration collective
 - Circuits de distribution courts
 - Rucher pédagogique au Moulin d'Ors
- 4.8 Maîtriser les effets de la fréquentation et des activités sportives sur les espaces naturels, agricoles et forestiers p 90**
- Requalification des Vaux de Cernay
 - Avis sur les manifestations sportives
- 4.9 Structurer l'offre touristique du territoire et l'adapter aux clientèles, mettre en réseau les acteurs touristiques p 91**
- Évolution de l'offre touristique
 - Partenariats avec les Offices de Tourisme et les acteurs touristiques
- 4.10 Renforcer la promotion du territoire . . . p 93**
- Présence du Parc
 - Rallye pédestre

4.1 Diversifier l'offre de logements : petit collectif, locatif, social

Élaboration de la stratégie logement du Parc

Le Parc élabore une stratégie pour répondre aux enjeux du logement sur son territoire

Op/prog. : 721P et/ou 741P

Budget : 10 500 € et/ou 20 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Conseils Généraux Yvelines et Essonne, ANAH, EPFY, DDT78, ALEC

Conception/Rédaction : Jennifer Bureau, Tania Delaitre

Le Parc conduit différentes actions en faveur du logement sur son territoire. La définition puis la mise en oeuvre de cette stratégie doit permettre de répondre aux objectifs de la charte 2011-2023 en termes de logement.

Réalisation d'un diagnostic approfondi sur le territoire du Parc



Le Parc a initié en mars 2012 un groupe de travail « logement » composé d'élus du Parc, de techniciens et de partenaires institutionnels. Le premier objectif de ce groupe de travail a porté sur la réalisation d'un diagnostic approfondi du territoire. Cet état des lieux du logement, réalisé par une stagiaire au sein de la

mission Urbanisme, a permis de dégager les enjeux majeurs du territoire et d'élaborer une stratégie spécifique au logement sur le territoire du parc. Le diagnostic s'est déroulé entre avril et septembre 2012. Deux sortes de données ont été utilisées : les données statistiques, pourvoyeuses d'informations générales et plutôt quantitatives, et l'exploitation des réponses des communes à un questionnaire. Ces données qualitatives ont permis d'approfondir l'analyse, de recenser les projets en cours, de mesurer les attentes et les difficultés rencontrées par les communes du parc.

À l'issue du diagnostic, deux enjeux sont apparus comme prioritaires pour le groupe de travail « Logement » : la réduction de la précarité énergétique et la possibilité de mutualiser de petites opérations de logements pour les rendre viables.

Le groupe de travail « Logement » a donc décidé de modifier son organisation. Autour d'un noyau d'élus, techniciens et partenaires fortement impliqués sur les deux thématiques, des intervenants plus spécialisés sont mobilisés soit sur la thématique « habiter Mieux » ou sur les Opérations mutualisées.

Dispositif Habiter mieux

Le Parc a souhaité s'engager dans ce programme d'aide technique et financière qui a pour objectif d'améliorer d'au moins 25% les performances énergétiques des logements de plus de 15 ans. Sous conditions de ressources, les ménages bénéficiaires sont accompagnés durant toute la durée des travaux. Les Conseils Généraux apportent une aide complémentaire, ainsi que la Région Île-de-France. Le Conseil général des Yvelines attribue de surcroît une prime pour l'utilisation des éco matériaux. Le dispositif est encore peu connu. Le Parc souhaite prendre part à la mise en oeuvre de la démarche, communiquer autour de ce dispositif, constituer un réseau de référents communaux.

Mutualisation d'opérations de logements

L'association d'opérations doit faciliter la construction de logements en milieu rural, notamment de logements aidés. Ces opérations de taille réduite, en construction ou en transformation de bâtis existants, seront confiées à un opérateur unique (le plus souvent un bailleur social). Cela doit permettre de rendre l'opération viable : coûts de construction d'abord et gestion quotidienne par la suite. Idéalement, le projet regroupera une opération principale et des opérations satellites de plus petite ampleur.

4.2 Permettre une installation pérenne et maîtrisée des activités dans les bâtiments existants, les tissus résidentiels, les centres bourgs et les villages

Étude économique approfondie dans le cadre du PLU de Tremblay-sur-Mauldre

Recherche pour la mise en place d'un développement économique endogène dans le cadre de l'élaboration du PLU de Tremblay-sur-Mauldre

Op/prog. : 687P

Budget : 8 476,09 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise / Yvelines, Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, FISAC

Contacts : Jennifer Bureau, Olivier Sanch, Xavier Stéphan

Dans le cadre de son PLU, la commune du Tremblay-sur-Mauldre a progressivement fait émerger des questions et des besoins en matière d'économie, auxquels elle a cherché à apporter une réponse par une réflexion sur le potentiel foncier bâti et non bâti des espaces urbanisés existants. Plusieurs pistes de travail en lien avec les objectifs de la charte et croisant des questions économiques et architecturales/urbanistiques ont été identifiés :

- Maintien/développement des commerces en centre-village, avec requalification du carrefour principal
- Développement de locaux artisanaux adaptés, avec mixité habitat/activité et typologies adaptées
- Faisabilité d'implantation d'un télécentre ; potentiels offerts par le château et son golf, etc.

Un Bureau d'études (CIT-TANOVA) a été missionné afin de réaliser une analyse des potentiels fonciers bâti et non bâti, ainsi qu'une traduction dans le PLU des opportunités sous forme de règlement et d'orientation d'aménagement et de programmation. Les projets d'études détaillées urbanisme/développement économique peuvent faire l'objet d'une subvention FISAC/PNR (voir guide des aides).

— Etude Economique —

Rue du Pavé



1 Au carrefour rue du Pavé et Grande rue, une ancienne épicerie et ancienne boucherie a été convertie en logements. Les volumes sont importants avec 150m² avec un R+1. L'emplacement reste cependant très contraint par l'absence de parking et par la circulation. En revanche sa visibilité est importante.

2 Sur la place face à la mairie, la présence de l'épicerie renforce l'idée de centre qu'induit la présence de la place. Cependant, la présence de nombreuses voitures rendent l'espace très contraint. L'utilisation de l'espace public est ainsi très limitée. Une opportunité commerciale à côté de l'épicerie renforcerait l'identité de la place ou peut permettre l'installation d'une activité tertiaire en centre-bourg, il s'agit d'un ancien bistrot aujourd'hui converti en logements et propriété de la commune. La surface disponible est d'environ 60 m² avec un petit espace de stockage à proximité qui appartenait auparavant à la boulangerie.

TREMBLAY-sur-MAULDRE (78)

Implantations d'activités

Op/prog. : 683 – 700 – 715 PG

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : CMA – CCI – CCPL (sur programme spécifique 700)

Contact : Missions développement économique, patrimoine, urbanisme

Un maréchal ferrant à la Ferme de Belle-panne (Lévis-Saint-Nom)



Via sa Bourse aux locaux et son accueil quotidien de porteurs de projets, le Parc met en relation détenteurs de locaux d'activité et entreprises recherchant une implantation. Cette mise en relation est sélective selon la Charte du PNR et les objectifs des communes. La ferme de Belle-panne, répertoriée dans l'inventaire

des fermes patrimoniales du Parc, est implantée dans le site classé du vallon du Pommeret. Sa mise en vente en 2012 l'exposait à des projets immobiliers inappropriés au site et à sa valeur patrimoniale (dénaturation du bâti, résidences privées, etc...). Ne disposant que peu de terrain, une activité agricole classique ne pouvait pas y être réinstallée. Avec la mairie, le Parc a accompagné l'installation d'un maréchal-ferrant orthopédiste sur ce site. La ferme était adaptée au besoin du maréchal-ferrant et réciproquement, l'implantation de cette activité redonnait vie au lieu, sans dénaturer le bâti voire en assurant sa restauration et sa sauvegarde. Le rôle du Parc a été de coordonner tous les intervenants techniques et administratifs pour valider un projet d'implantation et de revitalisation viable, respectueux du site, de son environnement. Les missions *Patrimoine*, *Urbanisme*, *Architecture*, *Paysage*, *Environnement* et *Agriculture* ont appuyé ce projet d'implantation économique.

Des artisans à la Ferme de Villeziers (Saint-Jean-de-Beauregard)

Dans cette ferme rachetée et rénovée par la commune, avec l'expertise de la mission patrimoine du PNR, des surfaces sont mises en location pour accueillir des artisans. Le premier atelier installé a été celui des « Éco-actions », réunissant deux artisans recyclant des bâches publicitaires en accessoires de modes et du carton en mobilier design. La mairie y a également installé un restaurant gastronomique.

Autres implantations

réalisées en 2012

Installation d'un garagiste Colombelle Auto Racing Service au Mesnil-Saint-Denis (dans la friche industrielle Automotive), installation du traiteur 3D organisation dans un local abandonné de la zone d'activités des Essarts-le-Roi, mutation du gîte du Relais Saint-Laurent à Chevreuse en crêperie, installation d'un paysagiste, Vert Fuchsia - Mon jardinier, à Chevreuse.

4.3 Maintenir et développer l'artisanat, le commerce et les services de proximité

Bilan des Aides aux entreprises en 2012

Op/prog. : 753P

Budget : 812 334 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27 Département de l'Essonne

Partenaires : Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise / Yvelines, Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines

Contacts : Olivier Sanch, Xavier Stéphan, Émilie Duc

Aides aux investissements matériels relatifs à la création et à la modernisation des entreprises

Par le biais de sa Commission d'attribution des aides aux entreprises réunie à sept reprises en 2012, le Parc a accepté 34 dossiers de demande de financements et accordé 389 422 € de subventions.

Quelques soutiens remarquables

Traiteur, Les Essarts-le-Roi

Montant de l'aide : 22 500 €. Travaux d'aménagement du laboratoire, d'installation de panneaux isothermiques et de remise en état du sol de la cuisine.

Restaurant, Saint-Léger-en-Yvelines

Montant de l'aide : 7 607,70 €. Travaux de rénovation du restaurant et acquisition d'équipements professionnels.

Multiservices / restaurant, Poigny-la-Forêt

Montant de l'aide : 8 593,03 €. Travaux de rénovation du local, d'aménagement de la terrasse et acquisition de matériel.

Commerce cadeaux et meubles,

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Montant de l'aide : 16 966,86 €. Travaux d'aménagement du local, acquisition du mobilier et de matériel informatique (caisse enregistreuse et logiciel), création d'un site internet.

Bar-restaurant, Chevreuse

Montant de l'aide : 22 500 €. Travaux d'aménagement de la terrasse, mobilier, rénovation de la partie café (comptoir, plafond, carrelage), mise aux normes électriques, mise aux normes de la cuisine.

Camion-pizzas à emporter, Mareil-le-Guyon

Montant de l'aide : 6 231 €. Acquisition et aménagement d'un camion-pizza, marquage publicitaire.



Liste

des autres entreprises aidées en 2012

Entreprise de taille, façonnage et finissage de pierre à Châteaufort, multiservices à Grosrouvre, électricien plombier à Auffargis, boulangeries à Auffargis, Gif-sur-Yvette et Cernay-la-Ville, boucherie à Montfort l'Amaury, charpentier et commerce d'optique à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, entreprise d'entretien et préparation de véhicules de compétition au Mesnil-Saint-Denis, librairie indépendante à Montfort l'Amaury, traiteur à Lévis-Saint-Nom, commerce de détail de produits biologiques à La Queue-Lez-Yvelines, brasserie artisanale à Bonnelles, restaurants à Rochefort-en-Yvelines, à Chevreuse, à Dampierre-en-Yvelines et à Cernay-la-Ville, pressings à Gif-sur-Yvette et aux Essarts-le-Roi, salon de thé à Chevreuse, menuiserie à Bullion, entreprise d'entretien paysager à Sonchamp, scierie à Mareil-le-Guyon, coiffeur à Fontenay-les-Briis.

Pôle commerce

à Fontenay-les-Briis

La mairie mène un projet exemplaire de réutilisation d'anciens bâtiments de la ferme du Bel-Air (fondation d'apprentissage agricole Charles Ferdinand-Dreyfus). Elle souhaite redonner vie au hameau et y installer des commerces de proximité. Après un restaurant déjà sur place, la mairie a mis des locaux à disposition pour une boulangerie et un coiffeur. En accord avec la CCPL, le PNR a attribué des subventions prioritaires visant à faciliter l'installation de ces deux derniers artisans.

Aides aux unions commerciales

*Animation du réseau des Unions Commerciales
(opération cofinancée par le FISAC)*

Op/prog. : 657P

Budget : 20 000 € - 2 500 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaires : Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise / Yvelines, Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, Mairie de Gif-sur-Yvette

Contact : Xavier Stephan

En 2012, le Parc a effectué un état des lieux des associations de commerçants et d'artisans actives ou à créer et de leurs outils d'animation et de promotion :

Appui aux associations en création

- Union des Commerçants et Artisans de Forges-les-Bains
- « Club des commerçants » à Cernay-la-Ville
- Association des Commerçants et Artisans des Essarts-le-Roi

Appui aux associations en développement

- Association des Commerces des Résidences du Château au Mesnil-Saint-Denis
- Association des Boutiques de Champmesnil au Mesnil-Saint-Denis

Accompagnement des associations actives

- L'Union des commerçants du Marché Saint-Rémois (U.C.M.S.R.)
- Association des Artisans et Commerçants Saint-Rémois (A.A.C.S.R.)
- MOD'MONTFORT
- GIF DYNAMIQUE
- Association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse (A.A.Art)

Cas particulier : Union des Commerçants et Artisans de Chevreuse (état : Association en veille)

BILAN

Il existe aujourd'hui cinq unions commerciales actives au sein du territoire du Parc. Parmi elles, GIFDYNAMIQUE et l'Association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse sont deux structures différentes (une plutôt locale et l'autre de dimension sectorielle) mais particulièrement actives. Ces associations se sont développées grâce au soutien financier et technique de collectivités locales, ville de Gif-sur-Yvette et Parc. Nous constatons que les autres groupements ont des outils de communication limités. Enfin, certains pôles commerciaux ne sont pas encore organisés en Unions Commerciales.

L'équipe du Parc propose suite à ce bilan d'activité, de poursuivre son accompagnement et de mettre en place les actions suivantes :

- Accompagner la création d'Unions Commerciales dans les pôles commerciaux
- Mutualiser les moyens de communication
- Animer le Réseau des Présidents d'Unions commerciales

Bilan des aides aux entreprises depuis 1999

Le Parc soutient activement ses artisans et commerçants depuis 1999. Ce soutien prend la forme d'appui technique, d'aide au montage de projet, d'élaboration de plan de financement, de subventions sur les travaux et investissements productifs des entreprises. En moyenne, 150 artisans et commerçants sont conseillés et renseignés chaque année par la mission *Développement économique* du Parc.

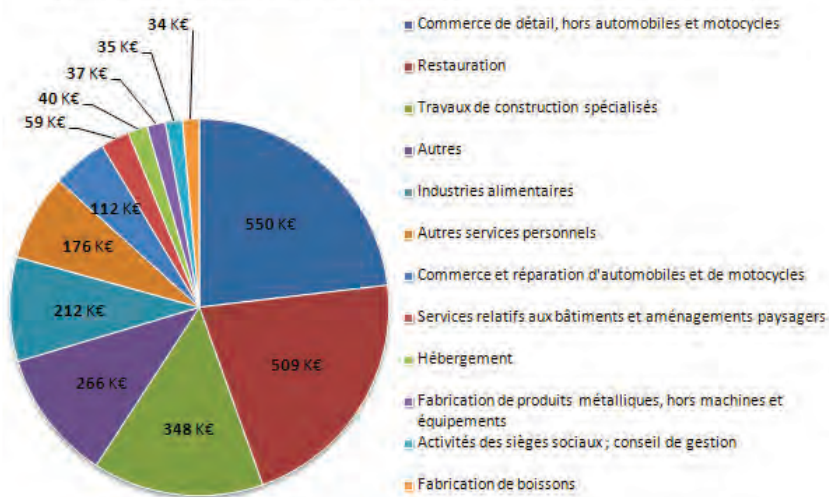
Les attributions de subventions sont instruites en commission *Développement économique* restreinte, regroupant élus et techniciens, dont experts des chambres consulaires et managers locaux au commerce et au développement économique. Le dispositif d'instruction est rapide : la commission se réunit une fois par mois, les aides sont ensuite traitées et versées aux entreprises en moins d'un mois.

Chiffres Clés

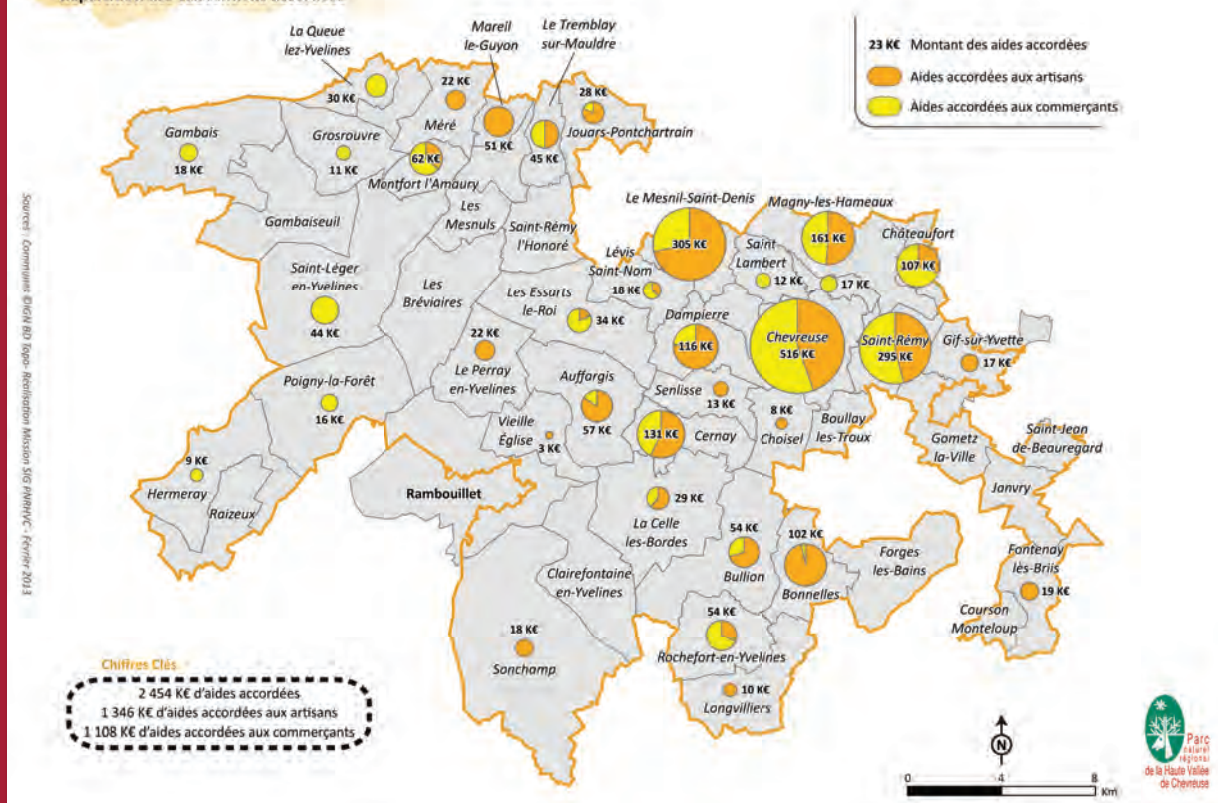
- 312 dossiers d'aide acceptés
- 15 247 689 € d'investissements éligibles
- 2 453 998 € de subventions accordées
- 282 entreprises aidées (sans double compte)
- 913,5 emplois concernés

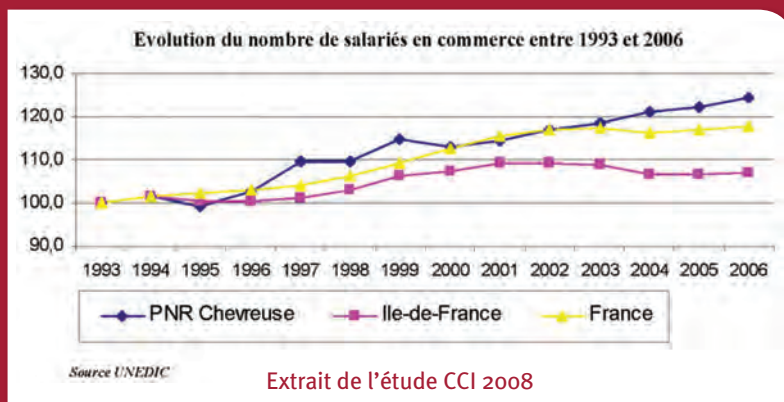
Près de 2 500 000 € ont ainsi été injectés directement dans le tissu économique local, aidant au développement de 282 entreprises et consolidant 913 emplois équivalents temps plein. Ces subventions ont été financées à parts égales par le Parc et par le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)*. Le Parc a également pris à sa charge l'intégralité de certains budgets relais, pour garantir la continuité du soutien aux entreprises.

Répartition des subventions accordées par secteur d'activité (NAF niveau 2) entre 1999 et 2012



Bilan des aides aux entreprises 1999 - 2012
Répartition des subventions accordées

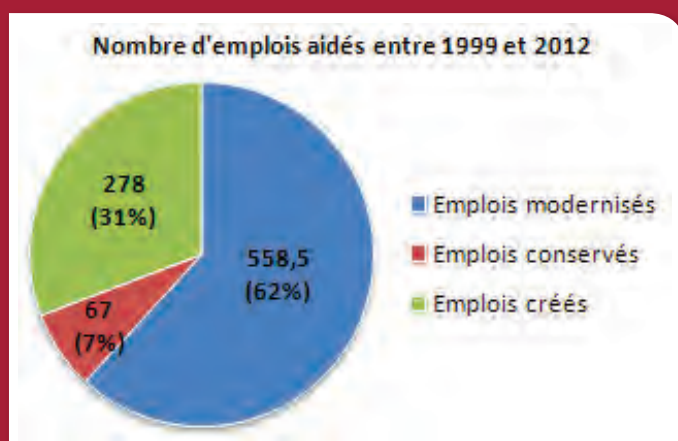




* Pour information

le FISAC est un fonds d'État créé dans les années 1980, alimenté par des taxes prélevées sur la grande distribution. Il a été créé dans le but de préserver les services, l'artisanat et le commerce de proximité et de minorer l'impact sur ces derniers de la grande distribution et des pôles commerciaux périurbains.

L'action du Parc a eu un impact positif sensible sur le commerce de proximité et l'emploi, souligné par l'évaluation de l'action économique du Parc réalisée en 2008 par la Direction des Etudes et de la Prospective de la CCI de Versailles Val d'Oise Yvelines. Cette étude montre, par exemple, clairement une croissance du nombre de salariés en commerce dans le Parc supérieure aux moyennes nationale et régionale, alors que le Parc était sous ces moyennes et perdait même encore des emplois en 1995. L'écart entre les taux d'évolution du nombre de salariés en commerce est redevenu positif, atteignant la différence record de 17 points en 2006 en faveur du Parc (+125%) par rapport à la moyenne de la région Île-de-France (+ 108%).



Ces résultats démontrent l'efficacité du Parc en la matière et plus généralement l'intérêt d'un soutien actif des collectivités au commerce et à l'artisanat local. Se pose également la question de la pérennité du fonds d'État FISAC, que les restrictions budgétaires liées à la crise économique ne garantissent toujours pas en 2012. Question d'autant plus cruciale que le Parc a alimenté les aides au commerce et à l'artisanat sur ses propres budgets en 2012, sans aide garantie du FISAC, sollicité pour un nouveau cofinancement dès 2013.

Nouvelle Marque Parc « Savoir-faire » pour le mobilier et la menuiserie

Soutenir et promouvoir le savoir-faire des artisans de la filière bois-d'œuvre locale.

Op/prog. : 604P

Budget : 20 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaire : Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines

Contact : Xavier Stephan

En 2012, le Parc a lancé la marque « Savoir-faire du Parc » pour le mobilier et la menuiserie inédite en Île-de-France. Les bénéficiaires de cette nouvelle marque sont des professionnels témoignant de leur attachement au territoire et de leur engagement sur une cinquantaine de critères garantissant un approvisionnement à 100% en bois locaux, le respect de l'environnement par l'utilisation de produits de finition Éco-certifiés et la transmission de leur savoir-faire à travers des démonstrations en atelier.



Menuiserie Guillaume Boule

à La Celle-les-Bordes

Les produits proposés :

- Mobilier : chaise, siège, armoire, buffet, table, banc
- Menuiserie : volet, portail, claustra, terrasse



Menuiserie Pierre Lasnier

à Clairefontaine-en-Yvelines

Les produits proposés :

- Mobilier : chaise, table, armoire, buffet, bibliothèque
- Menuiserie : porte, portail, rambarde, claustra

Métiers d'art

Développement commercial et promotion des filières « artisanat d'art »

Op/prog. : 718P

Budget : 59 700 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaire : Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse

Contacts : Olivier Sanch, Julie Tisseront



Le Parc encourage et contribue au développement des métiers d'art par le biais de soutiens à l'Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse, qui a pour

vocation de regrouper et promouvoir les artisans d'art professionnels. Le Parc a accompagné cette association sur plusieurs manifestations au cours de l'année 2012. Il est aussi le référent national auprès de la Fédération des Parcs pour tout ce qui concerne les métiers d'art en général.

Journées européennes des Métiers d'Art

Du 30 mars au 1^{er} avril

30 ateliers d'artisans de la Vallée de Chevreuse ont ouvert leur porte (de 10 à 750 visiteurs par atelier) pour cette manifestation nationale organisée par l'Institut

des Métiers d'Art : circuits de visite, randonnée vélo, expositions, démonstrations, ouverture exceptionnelle des ateliers de Coubertin, visites guidées à Chevreuse, visite exceptionnelle de l'exposition et de la maison-atelier Grataloup ...

Carrousel du Louvre

Du 5 au 9 décembre, Paris

Stand des artisans des quatre Parcs franciliens, avec six exposants de la Vallée de Chevreuse.

Salon des Métiers d'Art

12 et 13 mai, Châteaufort

Pour sa 12^e édition, le salon organisé par l'Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse et le Parc a battu des records de fréquentation : 2 508 visiteurs sur les stands des 39 exposants !

Salon Maison et Objet - Villepinte - Espace « Craft »

5 artisans d'art exposants, avec l'aide du Parc.

4.4 Encourager les entreprises à progresser vers une gestion environnementale

Marque « Accueil du Parc » pour la restauration

Quatre nouveaux restaurants bénéficiaires de la Marque « Accueil du Parc »

Op/prog. : 604P

Budget : 20 000 € (enveloppe pluriannuelle)

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaire : Chambre de Commerce et d'Industrie Val d'Oise/Yvelines

Contacts : Olivier Sanch, Xavier Stéphan

Le Comité syndical a décidé d'attribuer la Marque pour des prestations de restauration pour une durée de trois ans à quatre nouveaux bénéficiaires.

Salon de thé Nature'L, Rochefort-en-Yvelines



Le salon de thé est situé au bord du canal de la Rabette dont les eaux alimentent le réseau de canaux d'irrigation de l'ancien potager du château et à proximité

immédiate du lavoir, site très fréquenté en période estivale. Le salon de thé propose des produits de thé, café, boissons rafraîchissantes, un service de petite restauration et un espace boutique.

L'Arôme restaurant, Forges-les-Bains



« L'Arôme restaurant » à Forges-les-Bains a été créé en novembre 2010. Les restaurateurs sont sensibles aux valeurs de la Marque Parc et ont participé à l'opération

de valorisation bouchère organisée par le Parc l'an dernier.

Le Clos de Chevreuse, Chevreuse



Les restaurateurs ont décidé de s'engager dans la démarche de la Marque « Accueil du Parc ». Celle-ci leur a été attribuée pour leurs actions environnementales et pour la qualité de leur accueil.

Restaurant Numéro 3, Le Tremblay-sur-Mauldre



Monsieur et Madame Trochain, ont créé un concept de restauration novateur et original, basé sur une offre de produits locaux dans l'espace Boutique, un bar à

fromages et un restaurant gastronomique. Installé depuis mars 2011, Monsieur Trochain souhaite mettre son expertise de Maître Restaurateur et d'étoilé Michelin au service du projet de la Marque Accueil du Parc.

Management environnemental

Brevet de lavage éco teinturerie pour le pressing Pages à Gif-sur-Yvette

Op/prog. : 700 P

Budget : 50 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département de l'Essonne

Partenaires : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne

Contacts : Olivier Sanch, Xavier Stephan

À compter du 1^{er} mars 2013, il est interdit d'installer de nouvelles machines de nettoyage à sec fonctionnant au perchloroéthylène dans des locaux contigus à des tiers.

Il existe actuellement plusieurs technologies alternatives au perchloréthylène, moins polluantes mais jugées souvent moins efficaces par les professionnels :

- procédé Siloxane D5
- procédé Ipura, par pulvérisation d'un hydrocarbure aliphatique KWL
- CO2 liquide
- Nettoyage à l'eau (technologie partagée actuellement par plusieurs enseignes : AquaClean, Lagoon). Ce nettoyage à l'eau s'effectue avec des détergents proposés par le fournisseur non miscibles dans l'eau. La composition de ces produits détergents est globalement peu connue.



Grâce à la subvention du Parc, Monsieur Pagès, gérant de la Teinturerie Pages située à Gif-sur-Yvette a pu acheter des machines de nettoyage à l'eau. Le procé-

dé est en cours de validation auprès d'un laboratoire spécialisé dans le domaine de la cosmétique bio, une formule de nettoyage à l'eau utilisant des détergents 100% issus de matières végétales, contrairement aux procédés proposés par les concurrents du nettoyage à l'eau. Il prévoit de créer 3 produits (pour la laine, le coton-le lin-la matière synthétique et la soie) destinés à être vendus aux particuliers.

4.5 Accompagner le développement d'une économie sociale et solidaire

Licence marketing opérationnel responsable (Licence Marketor)

Partenariat avec l'IUT de Rambouillet pour la création de la première licence professionnelle et universitaire « marketing opérationnel responsable »

Origine des fonds : Régie PNR

Partenaires : IUT de Vélizy-Rambouillet

Contacts : Missions développement économique, pédagogie, communication



Les formations « marketing responsable » ne sont plus réservées qu'aux seules écoles de commerce. Depuis la rentrée 2012, l'Université de Versailles/

Saint-Quentin-en-Yvelines accueille sa première promotion de 22 étudiants en Licence Professionnelle Marketor. Le Parc a soutenu officiellement la création de cette formation.

Les objectifs :

- Faire acquérir aux étudiants de solides compétences et une véritable expertise en matière de développement durable, de démarche marketing responsable et de management éthique,
- Former les étudiants à la prise de décisions éthiques en luttant contre toute pratique de "greenwashing",
- Mener la conduite d'un projet concret en partenariat avec des professionnels.

Cette formation rejoint certains points de la Charte du Parc, dont l'économie sociale et solidaire, les filières courtes locales ou encore le management environnemental et l'éducation à l'environnement et au territoire. Les étudiants formés sont de futurs professionnels susceptibles de travailler pour les entreprises du bassin économique du Parc.

Le Parc a proposé à des équipes d'étudiants des études de terrain (approvisionnements responsables), dispensé des interventions pédagogiques (5 sessions, 20 heures de cours sur la création d'entreprise, la gestion associative, les filières courtes locales, le "greenwashing", etc...), aidé à la réalisation d'une action commerciale des étudiants en partenariat avec un restaurant et des producteurs locaux, apporté un soutien en communication auprès de la presse locale.

Question

à Fanny Morineau, à l'initiative de la création de la formation :

« HEC possède son master développement durable, l'ESCP une option « Management, innovation sociale et environnementale », pourquoi avoir créé, à Saint-Quentin-en-Yvelines, une licence professionnelle sur le marketing responsable ? »

Fanny Morineau : « Ma première idée était de rendre cette discipline accessible à tout étudiant ayant un bac+2 et donc de la proposer dans le cadre de l'université parce que tous les étudiants ne peuvent accéder aux écoles de commerce, notamment pour des raisons financières. Ma seconde préoccupation était de faire efficace. Aujourd'hui, le contexte économique incite un certain nombre d'étudiants à choisir des études courtes et professionnalisantes. Une licence professionnelle permet en un an d'être opérationnel sur le terrain. Cette licence est une première dans l'Hexagone. »

Prêt d'honneur aux entreprises

Op/prog. : 632P

Budget : 30 000 €

Origine des fonds : Fonds de Revitalisation *Automotive Lighting* - Convention DIRECCTE

Partenaires : DIRECCTE – Maison de l'Entreprise et de l'Emploi de Rambouillet Centre et Sud Yvelines

Contacts : Mission *Développement économique*

À la suite de la fermeture du site de l'entreprise *Automotive Lighting* sur la commune du Mesnil-Saint-Denis, un fonds de revitalisation avait été mis en place par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Yvelines. Le Parc naturel avait obtenu 30 000 € auprès de ce fonds afin de proposer des prêts d'honneur à des projets de créations d'entreprises sur son territoire.

Le Parc, par convention avec l'ancienne DDTEFP devenue DIRECCTE, était récipiendaire de 30 000 € qu'il s'engageait dans un second temps à reverser à la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi de Centre et Sud Yvelines (MECSY) de Rambouillet afin de doter le fonds de prêts d'honneur de la Plateforme d'Initiative Locale (PFIL) gérée par cette dernière.

Les 30 000 € ont alimenté des projets situés sur le Parc et fait l'objet d'un droit de reprise au fur et à mesure des remboursements des entreprises, afin d'alimenter de nouveaux projets.

Les 30 000 € ont été affectés à 7 projets de créations d'entreprises apportés par le Parc et situés sur son territoire (restaurant l'Evidence, Lilly des bulles, Saint Rémy Musique, Bébé d'Amour, PYROMETAL, C'est tout Com, Inforhum). Les remboursements ont tous été bouclés en 2012.

Le Parc entend appuyer la réaffectation des 30 000 € à de nouveaux projets.

4.6 Contribuer au dynamisme de la filière agricole

Fête des Fermes

Journée Portes ouvertes des fermes du Parc

Op/prog. : Hors programme

Budget : 6 500 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Fermes participantes

Contact : Julie Tisseront



Pour cette 12^e édition la Fête des Fermes s'est agrandie avec trois nouvelles exploitations participantes, issues de l'élargissement du Parc à 51 communes.

Participants

- Ferme de Champgarnier, Saint-Lambert-des-Bois, viande et produits transformés
- Ferme de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, fromages et produits laitiers
- Ferme de Fanon, Senlisse, élevage d'escargots
- Les Jardins de la Chéraitte, Sonchamp, fruits et légumes
- Ferme de la Budinerie, La Celle-les-Bordes, pain et farine
- Ferme de la Grand'Maison, Chevreuse, viande et produits transformés

- Ferme de La Noue, La Celle-les-Bordes, fromages et produits laitiers
- Ferme de la Pomme d'or Bio, Senlisse, fruits et légumes
- Ferme de la Quoiqueterie, Vieille-Église-en-Yvelines, viande et produits transformés
- Ferme des Pideaux, Gambais, viande et produits transformés
- Michel Renard, Saint-Rémy-l'Honoré, fruits et légumes bio

Animations proposées : Randonnées pédestre et circuits vélos entre les fermes, expositions, ateliers, dégustations, visites des exploitations...

Nombre participants : 3 500 personnes

MAE, bilan chiffré

Mesures agri-environnementales territorialisées : concilier agriculture, biodiversité et protection de l'eau

Op/prog. : Programme régional

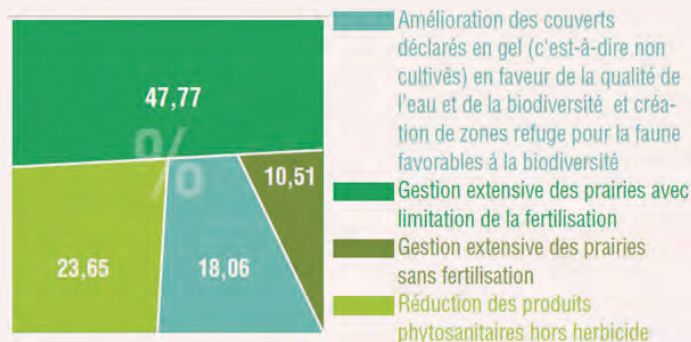
Origine des fonds : Feader, État, Région Île-de-France

Partenaire : Chambre Interdépartementale d'Agriculture

Contact : Ghyslaine Wolff

Dix-sept MAET ont été élaborées conjointement par le Parc et la Chambre interdépartementale d'agriculture et ajustées avec les exploitants. Les mesures plébiscitées par les agriculteurs (en pourcentage d'hectares contractualisés) figurent dans le tableau.

Soit un total de 767,37 ha sur 18 exploitations pour un montant annuel de 126 476,60 €. La mesure sera reconduite pour la dernière année en 2013.



Partenariat avec le CIVAM

Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural de l'Hurepoix

Partenaires : CIVAM

Contacts : Éléna Maussion, Ghyslaine Wolff



Une convention a été signée avec le CIVAM dans le but de définir un partenariat pour la valorisation des ressources locales, le développement des circuits courts et de proximité et la mise en place d'une agriculture durable. Ce partenariat porte sur des actions pédagogiques et de sensibilisation du public, des actions de communication et de promotion de l'agriculture et des produits locaux.

Exemple d'action en 2012

« Découverte du monde maraîcher », club des jeunes, Forges-les-Bains

Grâce à l'accompagnement des animatrices du CIVAM et des visites régulières dans 2 exploitations, des jeunes ont découvert le métier de maraîcher à travers des ateliers ludiques et pratiques.

Ils ont participé aux travaux des fermes en préparant la terre pour les récoltes, transportant le fumier ou encore en réalisant des semis.

4.7 Favoriser la diversification des activités agricoles, les filières courtes, les démarches qualité et environnementales

Opération « Highland Cattle » dans les restaurants

Valorisation bouchère du troupeau de « Highland Cattle »

Budgets : Valorisation de 2 bovins - Recettes : 3132 € - Dépenses : 1576 € - Bénéfices : 1556 €

Origine des fonds : Régie PNR

Contacts : Alexandre Mari, Olivier Sanch, Xavier Stephan



Le Parc s'est doté en 1995 d'un cheptel de bovins Écossais (Highland cattle). Conduits en extensif, ces animaux débroussaillent les friches et

rouvrent les paysages tout en permettant le développement de nombreuses espèces sauvages. Afin de gérer l'accroissement du cheptel et d'éviter le surpâturage des prairies, le Parc procède périodiquement à

l'abattage de quelques animaux. La valorisation de la viande bovine permet ainsi d'assurer un autofinancement de la gestion du troupeau dans les prairies humides du Parc.

En 2012, l'opération a été relancée dans le cadre de la manifestation « Gastronomie d'automne » à Rambouillet qui s'est tenue du 29 octobre au 18 novembre. Deux restaurateurs du Parc ont proposé à leur clientèle de savourer cette viande délicate tout en participant à la préservation de la biodiversité locale : *l'Auberge de l'Artoire* au Perray-en-Yvelines et *l'Arôme Restaurant* à Forges-les-Bains.

Marque « Produits du Parc »

Renouvellement et attribution de la marque pour les fromages et produits laitiers, le miel, la farine de blé et le pain

Op/prog. : 604P

Budget : 20 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaires : Chambre Interdépartementale d'Agriculture Île-de-France

Contact : Xavier Stéphane

La marque « Produits du Parc - Fromages et produits laitiers »



- Renouvellement de la Marque pour la Ferme de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse

La marque « Produits du Parc - Miel toutes fleurs »

- Renouvellement de la Marque pour la Ferme de La Noue, La Celle-les-Bordes
- Attribution de la Marque à l'association « Culture et Loisirs », section Happyculteur de Saint-Léger-en-Yvelines et Monsieur Pétruzzella, apiculteur à Forges-les-Bains

La marque « Produits du Parc - Farine de blé, pain, baguette et pâtisserie »

- Renouvellement de la Marque pour le GIE Val d'Or à Cernay-la-Ville et l'EARL de la Budinerie à La Celle-les-Bordes

Attribution de la marque « Produits du Parc » pour la Farine de blé, le pain, la baguette et les pâtisseries à la Ferme de Moisan, Marc et Emile Winocour à Grosrouvre



La Ferme de Moisan, située sur la commune de Grosrouvre, a été créée en 1984. Marc Winocour a diversifié l'exploitation céréalière en 2008 pour se lancer dans l'activité de meunerie de farine de blé et de boulangerie avec son fils Emile pour la production des pains, baguettes et pâtisseries.

Aujourd'hui, l'exploitation produit 1200 quintaux de blé et le moulin 300 quintaux de blé écrasé. La ferme compte 5 salariés. L'exploitation est labellisée Agriculture Raisonnée.

Les Marques Parc sont attribuées à 34 professionnels qui emploient 93 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 4 765 842 €.

Expérience en restauration collective

Produits locaux au menu !

Origine des fonds : Régie PNR

Partenaire : CIVAM

Contact : Éléna Maussion



Approvisionner les cantines scolaires en produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique, c'est apporter au plus grand nombre une alimentation saine et diversifiée, former au goût, à la santé et à la qualité, et reconsidérer les systèmes de production et consommation en circuits courts, diversifier les débouchés des agriculteurs.

Le Parc et le CIVAM encouragent et accompagnent les établissements volontaires à introduire une alimentation locale et durable dans leurs restaurations, via des approvisionnements en produits locaux et des interventions pédagogiques sur le temps du déjeuner. L'aboutissement d'une démarche concertée entre la commune, le gestionnaire, l'équipe de cuisine et les producteurs qui concilie équilibre des repas, contraintes matérielles et humaines des cuisines, quantités de légumes et coûts.

Les produits locaux distribués dans les établissements proviennent des boulangeries locales et/ ou des fermes de proximité :

- Pain : ferme de la Budinerie (La Celle-les-Bordes)
- Yaourts et produits laitiers : fermes de Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse) et des 3 Ponts (Auffargis)
- Légumes : ferme Lafouasse (Pecqueuse)
- Saucisses : ferme de Granmaison (Chevreuse)

Exemples d'établissements engagés dans la démarche, de manière ponctuelle ou régulière :

- Collèges de Coubertin à Chevreuse et Juliette Adam à Gif-sur-Yvette,
- Lycée Vallée de Chevreuse à Gif-sur-Yvette,
- Écoles de La Celle-les-Bordes, Bonnelles et Forges-les-Bains.

Circuits courts de distribution

48 nouveaux circuits courts en 2012

Op/prog. : 604P

Budget : 20 000 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaire : Chambre Interdépartementale d'Agriculture Île-de-France

Contacts : Xavier Stéphan, Olivier Sanch



À travers les actions d'information, d'incitation à l'utilisation de produits locaux (Marque Parc, Éco-défis, brochure « consommer local », etc...), l'accueil et le renseignement aux entreprises, la mise en relation entre producteurs et commerçants, 48 référencements de produits locaux dans des lieux de vente ont été mis en place en 2012 sur le territoire du Parc. 16 nouveaux points de vente proposent ces circuits courts depuis 2012, soit un total de 50 points de vente activés par le Parc.

Parmi ceux-ci, des restaurants (L'Arôme Restaurant, le salon de thé Nature'L, Le Restaurant Numéro 3, le Clos de Chevreuse, le Relais d'Anje, la Tour des bannières, le Restaurant Le Normand, L'Auberge de l'Élan, etc...), des sites d'hébergement (Maison Prairie Bonheur, Centre de séminaire Port-Royal, Quiétude en vallée de Chevreuse, Le Manoir de Sauvegrain, Camping Hutto-

pia, La Locandiera, Mercure Relays du Château, etc...), des commerces (Magny Bio, Cocci Chevreuse, Casino Cernay, Shopi Bonnelles, etc...).

Le Parc, voyant un débouché complémentaire pour ses producteurs locaux, s'est associé dès septembre 2011 à la création de la première « Ruche qui dit Oui ! » parisienne. En avril 2012, une Ruche a été créée à Chevreuse, elle compte 893 membres. Le PNR informe sur le réseau « Ruche Qui Dit Oui ! » les consommateurs, les producteurs et les particuliers souhaitant créer des points de vente. Il a participé à l'inauguration de la Ruche de Chevreuse et a tenu un stand lors d'une distribution de la Ruche de Paris X^e, en offrant des pots de miel du rucher pédagogique du PNR et des documentations touristiques.

La Ruche qui dit Oui

Le Parc, voyant un débouché complémentaire pour ses producteurs locaux, s'est associé dès septembre 2011 à la création de la première « Ruche qui dit Oui ! » parisienne. En avril 2012, une Ruche a été créée à Chevreuse, elle compte 893 membres. Le PNR informe sur le réseau « Ruche Qui Dit Oui ! » les consommateurs, les producteurs et les particuliers souhaitant créer des points de vente. Il a participé à l'inauguration de la Ruche de Chevreuse et a tenu un stand lors d'une distribution de la Ruche de Paris X^e, en offrant des pots de miel du rucher pédagogique du PNR et des documentations touristiques.

Rucher pédagogique au Moulin d'Ors

Convention signée entre le Parc et l'Association pour le Rayonnement de Port-Royal des Champs pour la gestion du rucher pédagogique

Op/prog. : 604P

Budget : 3 000 € en 2012

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 40% Département des Yvelines

Partenaires : Associations APRC et ADVMC

Contacts : Xavier Stéphan, Éléna Maussion



L'APRC s'est engagée à entretenir les ruches conformément au cahier des charges de la marque « Produit du Parc » pour le miel toutes fleurs. Après réalisation d'un audit par la mission Développement Économique, le comité Marque Parc a validé la mise en conformité.

Récolte 2012

- Miel de printemps 40 kg (160 pots de 125 gr et 80 pots de 250 gr)
- Miel de forêt 80 kg (400 pots de 125 gr et 120 pots de 250 gr)

Visites du rucher

- Forum des associations de Châteaufort : 4 visites groupées durant lesquels il y a eu 2 extractions (et 2 dégustations) de miel
- Journée du Patrimoine au Moulin d'Ors 2012 : 7 visites groupées pour 100 « promeneurs » suivies d'une présentation de la ruche sous verre et d'un diaporama, dégustation de miel
- Visites des écoles primaires de Châteaufort (19 enfants), Montfort-l'Amaury (2 classes, 51 enfants), Cernay-la-ville (2 classes, 52 enfants)

4.8 Maîtriser les effets de la fréquentation et des activités sportives sur les espaces naturels, agricoles et forestiers

Requalification des Vaux de Cernay

Le site des étangs des Vaux de Cernay, situé en aval de l'Abbaye, est très fréquenté depuis plus d'un siècle, notamment par la colonie des peintres paysagistes de Cernay au XIX^e siècle

Op/prog. : Hors programme

Budget : 910 000 € pour l'acquisition

Origine des fonds : CG78 en 2012 et contrat de Parc

Partenaires : CG 78, Région Île-de-France, Comité Régional du Tourisme, ONF, DRIEE...

Contacts : Anne Le Lagadec, Mariannick Dumazeau, Bernard Rombauts



Cette attraction touristique n'est pas sans conséquence pour les espaces naturels : sur-fréquentation

piétonne, vététiste, cavalière de la forêt domaniale sur un périmètre très réduit, dangerosité, pollution...

Après une phase d'études des patrimoines et du paysage, la rénovation du site est entrée dans une phase opérationnelle : le département des Yvelines, à l'initiative du Président du Parc a acquis le site du petit Moulin (ancienne propriété Bruneau) et en a délégué l'aménagement et l'ouverture au public au Parc naturel.

En 2012, le comité de pilotage a préparé la phase de travaux de rénovation avant l'ouverture en 2014 d'un musée de site. Le montage financier de l'ensemble des étapes du projet a également avancé par la réponse à l'appel à projet du Fonds pour le Développement Touristique Régional (animé par le CRT et la Région Île-de-France). Des travaux paysagers prévus au printemps 2013 ont été préparés par un passage en commission départementale des sites.

Le site recèle une richesse d'évocation incomparable (chaînes de moulins, forêt, milieux humides, peintres paysagistes, mémoire des carriers...) : c'est tout l'enjeu du travail de 2013 et 2014 que de définir un programme d'exposition dans le petit Moulin et en extérieur, qui puisse satisfaire grands et petits, Franciliens et touristes.

Avis sur les manifestations sportives

Avis du Parc sur l'impact en milieu naturel

Origine des fonds : Régie PNR

Contacts : Baptiste Perrin, Ghyslaine Wolff

Le Parc travaille en partenariat avec la Sous-préfecture afin de donner des avis sur les tracés de manifestations sportives en milieu naturel. Ces manifestations sont l'occasion d'une sur-fréquentation sur certains chemins ; le Parc veille à ce que les parcours aient le moins d'impact possible sur le patrimoine naturel.

Quelques exemples d'avis donnés pour l'année 2012 : la Cernaysienne (course VTT), Raid Yvelines, TREC du Brame (randonnées équestres), la Course Magny futée, les Foulées cernaysiennes, la Forestière de Saint-Léger-en-Yvelines, le trail d'Auffargis (courses pédestres).



4.9 Structurer l'offre touristique du territoire et l'adapter aux clientèles, mettre en réseau les acteurs touristiques

Évolution de l'offre touristique

Augmentation de l'offre hébergement

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contact : Mariannick Dumazeau



L'évolution la plus notable concerne l'offre d'hébergements. Celle-ci progresse en effet de manière régulière et nous constatons l'ouverture de nouveaux gîtes et de nouvelles chambres d'hôtes. La demande des visiteurs se porte en effet de plus en plus sur ce type d'hébergement. Ce domaine d'activité, peu encadré par la loi, séduit de nombreux proprié-

taires. L'offre d'hébergement de notre destination continue à satisfaire la demande liée au Tourisme d'Affaires. Le Tourisme d'agrément (avec nuitée) représente une part très faible de ce secteur d'activité si l'on considère les retours qui nous parviennent des professionnels. Certains professionnels affichent leur volonté de développer des hébergements insolites, des dossiers sont à l'étude.

Ouvertures de gîtes et chambre d'hôtes en 2012

Les gîtes

- 1 gîte 4 personnes à Chevreuse
- 1 gîte 6 personnes aux Bréviaires
- 1 gîte 4 personnes sur Rambouillet
- 3 gîtes sur Saint-Rémy-lès-Chevreuse (2 gîtes de 4 personnes et 1 gîte de 2 personnes)

Les chambres d'hôtes

Bullion, La Celle-les-Bordes, Raizeux, Rochefort, Saint-Forget (6), Saint-Léger en Yvelines

Les gîtes d'étapes

du Parc

Le Parc gère deux gîtes d'étape pour randonneurs : la Maison de Fer, d'une capacité de 20 personnes à Dampierre-en-Yvelines et la Maison des Hauts-Bésnières, d'une capacité de 32 personnes à La Celle-les-Bordes. En 2012, ces deux gîtes ont accueilli 1508 randonneurs.

Fréquentation

des sites touristiques du Parc

Globalement, une météo très défavorable a engendré une baisse de fréquentation par rapport à 2011 sur la quasi-totalité des sites touristiques du Parc.

Quelques exemples

Sites touristiques	2011	2012
Château de la Madeleine	57674	55543
Espace Rambouillet	106 532	92 726
Maison Jean Monnet	10 012	5 544
Maison Louis Carré	2 738	2 881
Maison Musée Maurice Ravel	1650	1669
Domaine de Courson	57898	51430
Maison Elsa Triolet Aragon	18556	20864
Offices de Tourisme	2011	2012
Chevreuse (diminution des horaires d'ouverture en 2012)	1899	1507
Rambouillet	16 264	17 269
Montfort l'Amaury	11710	10217
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	4500	3500

Partenariats avec les Offices de tourisme et les acteurs touristiques

Mise en place de partenariats avec l'Office de Tourisme de Dourdan et le Comité départemental du Tourisme de l'Essonne

Op/prog. : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Office de Tourisme de Dourdan, CDT de l'Essonne

Contact : Mariannick Dumazeau

Le Parc est présent dans les brochures « Groupes » de l'Office de Tourisme de Dourdan (Ville-porte) et du Comité Départemental de Tourisme de l'Essonne, dans lesquelles il est proposé la visite du Château de la Madeleine ainsi que la conférence de Stéphane Lorient sur les « plantes sauvages ».

En 2012, a aussi été lancé un grand partenariat sur le projet Véloscénie, Paris Mont-Saint-Michel l'itinéraire Grand Spectacle.



4.10 Renforcer la promotion du territoire

Présence du Parc

Quelques exemples pour 2012

Op/prog. : Hors programme

Budget : 5 000 €

Origine des fonds : Régie PNR

Contacts : Virginie Le Vot, Julie Tisseront, Stéphane Lorient, Laurence Alpou, Ghislaine Bernardet

Tout au long de l'année, les différentes missions du Parc participent à des salons, des manifestations ou des journées de travail afin de promouvoir le territoire et ses acteurs.

Nuit Verte au Trocadéro, 13 avril



Salon de promotion de l'agriculture, organisé par la FNSEA Nord Bassin Parisien. Le Parc a pu y valoriser ses producteurs et transmettre ses ambitions en termes

de circuits courts et d'agriculture raisonnée en territoire péri-urbain.

Salon destination nature, 30, 31 mars et 1^{er} avril

Ce salon est l'occasion tous les ans pour les quatre Parcs naturels d'Île-de-France d'être réunis sur un même stand et de mettre en avant leurs activités liées aux loisirs et à la randonnée. Comme chaque année un public nombreux s'est intéressé aux propositions de balades touristiques du Parc.

Les Spectaculaires, 22 et 23 septembre

Pour la 3^e édition, le Parc était présent sur ce salon des sorties culturelles en Île-de-France organisé sur les quais de la Loire à Paris. Un évènement important qui accueille plusieurs dizaines de milliers de personnes durant un week-end, venues chercher des idées de loisirs culturels et touristiques à vivre en famille.

L'équipe du Parc a pu ainsi toucher un large public francilien et lui faire découvrir les richesses du territoire.

Paris-Nice, 3 et 4 mars 2012

La course du Paris-Nice organisée par le Conseil général, a pris son départ en 2012 à St Rémy-lès-Chevreuse. Une belle occasion encore de valoriser les richesses du Parc auprès du public.

L'équipe du parc a pu y tenir un stand sur proposition du Conseil général et de la ville de St Rémy-lès-Chevreuse.

Fêtes des plantes de Saint-Jean-de-Beauregard, 30, 31 mars et 1^{er} avril

Nombre de visiteurs : environ 20 000

Le Parc était présent pour assurer la promotion du territoire en mettant à disposition de la documentation pour le public, mais aussi pour apporter des informations complémentaires sur les pratiques du jardinage écologique. Un stand d'animation sur le paillage était proposé et a recueilli un franc succès auprès des visiteurs.

Forums des associations, septembre



En 2012, l'équipe du Parc a une nouvelle fois participé aux forums des associations des communes du Parc. Etant donné le nombre de communes et la concentration des forums sur les trois premiers week-ends de septembre, l'équipe technique du Parc s'est répartie sur 15 forums et a trouvé un relais auprès des élus ou des associations pour être représenté dans les autres communes.

Fête des plantes de Courson, 18, 19 et 20 octobre

Pour la première année, le Parc a pu participer à ce rendez-vous tant attendu des amoureux des plantes ! L'occasion encore une fois de sensibiliser et former les visiteurs aux techniques du paillage tout en faisant la promotion des richesses du territoire.

Nombre de visiteurs : entre 20 000 et 30 000 personnes.

Le Rallye pédestre

Le Parc a organisé deux rallyes en 2012

Op/prog. : Hors programme

Budget : 4 000 €

Origine des fonds : Régie PNR

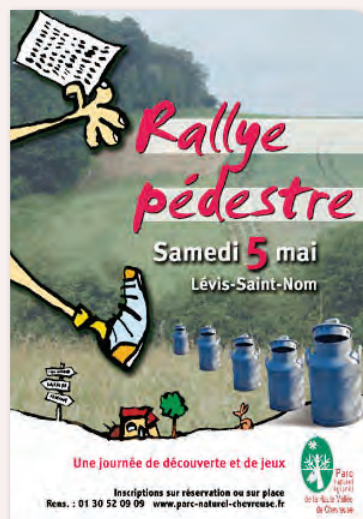
Partenaires : Guides de parc, ville de Lévis-Saint-Nom, ville de Gif-sur-Yvette

Contacts : Julie Tisseront, Virginie Le Vot

Le 5 mai à Lévis-Saint-Nom

Ce rallye organisé exceptionnellement au mois de mai avait pour objectif de mettre en avant deux opérations menées de concert entre la mission *Paysage et Culture/ Patrimoine* du Parc.

L'opération « Bidons sans frontières » qui proposait au grand public d'installer des bidons de lait en plein nature pour sublimer le paysage a permis de sensibiliser les habitants du Parc au Plan *Paysage et Biodiversité de la vallée de l'Yvette*. Le rallye pédestre a apporté sa pierre à l'édifice en faisant découvrir au public les communes de la vallée de l'Yvette et en le faisant participer à une opération artistique de façon ludique et conviviale. Environ 200 personnes étaient présentes à ce rallye.



Le 7 octobre à Gif-sur-Yvette

Ce rallye organisé en partenariat avec la ville de Gif-sur-Yvette, a recueilli un franc succès auprès du public et particulièrement de la population giffoise, nouvellement intégrée au territoire du Parc. Un parcours très riche conçu comme d'habitude par les Guides de Parc pour la découverte du patrimoine naturel, historique et bâti de la commune de Gif-sur-Yvette.

Le nombre de participants s'est élevé à 551 personnes, un très bon score !



Le Rallye pedestre



Axe transversal

« Continuer à être innovants ensemble » Objectifs stratégiques

- A. Contribuer à l'appropriation par les habitants, les acteurs et les visiteurs du Parc d'une culture du développement durable. p 97**
- Projets éducatifs 2011-2012
 - Fête des Écoles
 - Echo des Ados
 - Ma commune dans le Parc
- B. Fédérer les acteurs du territoire et coordonner les actions s'inscrivant dans le projet Parc p 100**
- Concrétisation du passage à 51 communes
 - Convention ville-porte avec Dourdan
- C. Démultiplier l'action du Parc, développer et stimuler des relais sur tout le territoire p 102**
- Livret pédagogique
 - Bibliothèques
 - Formations pour les enseignants
- D. Garantir l'exemplarité du développement durable du territoire p 104**
- Avis du Parc
- E. Transférer et échanger avec d'autres territoires en France ou à l'international sur des expérimentations pertinentes p 105**
- Suivi du projet de PNR au Liban
 - Voyage de presse « Habiter autrement » dans un Parc

A. Contribuer à l'appropriation par les habitants, les acteurs et les visiteurs du Parc d'une culture du développement durable

Les projets éducatifs 2011-2012

Près de 90 classes ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique, technique et/ou financier du Parc et des partenaires éducatifs pour la mise en place et l'animation de projets pédagogiques

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Associations locales naturalistes et d'éducation à l'environnement

Contacts : Éléna Maussion, Frédéric Pouzergues, Stéphane Lorient



Les dispositifs et thématiques de l'année 2011-2012 :

Classes d'eau (voir 1.6), séjours nature, lectures de paysage, plantations de haies champêtres et d'arbres fruitiers, projets sur les abeilles, les insectes ou encore les oiseaux, aménagement d'un jardin ou travail sur le patrimoine

bâti, l'histoire locale.

Quelques exemples :

Les abeilles dans nos jardins, CE2/CM2 Bullion

Objectif : comprendre le rôle des pollinisateurs, particulièrement des abeilles, dans l'environnement. Animations et intervenants : semis de graines sauvages pour une prairie à l'école, rencontre avec un apiculteur du conservatoire de l'abeille noire, étude des insectes avec l'OPIE et le Parc. En fin d'année, les élèves ont organisé une distribution de graines aux habitants du village.



Séjours nature

au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières, La Celle-les-Bordes (2011-2012)

- Partenaires : Association Ville Verte, Ferme de la Noue et des 3 ponts, ONF pour les interventions pédagogiques
- Contacts : Éléna Maussion, Daniel Daudigny
- Quelques chiffres : 13 séjours avec nuitées, entre 2 et 5 jours et des journées d'animations ponctuelles soit 400 enfants sur l'année.

De la graine à la sylviculture, classe unique Saint-Jean-de-Beauregard

Objectif : découverte du monde de la forêt, sa biodiversité et son fonctionnement, des principes et des enjeux de la gestion forestière. Le point de départ : les fruits d'automne du milieu forestier. Au cours de l'année, ateliers et rencontres se sont succédés : travail sur l'arbre, lecture du paysage forestier, visite de scierie et menuiserie. Les élèves ont pris conscience de la richesse du milieu et de sa fragilité, des aménagements liés aux activités humaines et des différentes utilisations du bois. Intervenants : mission Éducation du Parc, Bonnelles nature, ONF.

Soutien financier

2011-2012

Scolaire

- École élémentaire du Bois du Fay - Le Mesnil-Saint-Denis, projet sur le paysage : 360 €
- École élémentaire de l'Orangerie - Bonnelles, projet sur les corridors écologiques : 360 €
- Projet sur la forêt : École élémentaire de Saint-Jean-de-Beauregard, 255 € / École maternelle LIAUZUN-Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 500 €
- Projet sur les insectes, les abeilles : École élémentaire Saint Exupéry-Magny-les-Hameaux, 432 € / École élémentaire Louise WEISS -Magny-les-Hameaux, 200 € / École maternelle Francis JAMMES - Magny-les-Hameaux, 500 € / École élémentaire de Bullion : 228,83 €

Structures jeunesse

- Clari-kids - Clairefontaine-en-Yvelines, projet sur les insectes : 228,83 €
- Accueil de loisirs - Saint-Rémy-lès-Chevreuse, projet jardin : 318,78 €

Fête des écoles

31 mai et 1^{er} juin 2012 au domaine d'Ors à Châteaufort

Op/prog. : 711P

Budget : 4 918,82 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contacts : Éléna Maussion, Frédéric Pouzergues

Pas moins de 700 élèves ont visité, feuille de route à la main, l'exposition des productions réalisées par les classes avec le Parc et les associations locales. La forêt, le paysage, la nature, l'eau, les oiseaux, les abeilles... : un voyage au cœur des patrimoines naturel et culturel du territoire vu par les enfants de la maternelle au CM2.



Écho des Ados

3 numéros par an, une double page écrite par les jeunes pour les jeunes

Op/prog. : Hors programme

Budget : 2 500 € x 3 numéros

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contact : Éléna Maussion, Virginie Le Vot



L'Écho des ados a changé de formule en 2012 : auparavant encarté dans le magazine, il est désormais diffusé directement dans les collèges, bibliothèques et structures jeunesse du Parc. La rédaction, les enquêtes et les interviews sont toujours assurées par de jeunes journalistes de 14-15 ans,

lors de sorties et d'ateliers menés à la Maison du Parc et cette année, au collège Albert-Einstein de Magny-les-Hameaux, dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Echo du Parc

Contact : Virginie Le Vot

En 2012, trois numéros du journal du Parc ont été édités à 70 000 exemplaires chacun. Ils ont été diffusés dans les boîtes aux lettres des habitants des 51 communes du Parc.

Budget : 102 000 €

Ma commune dans le Parc

Année scolaire 2012-2013

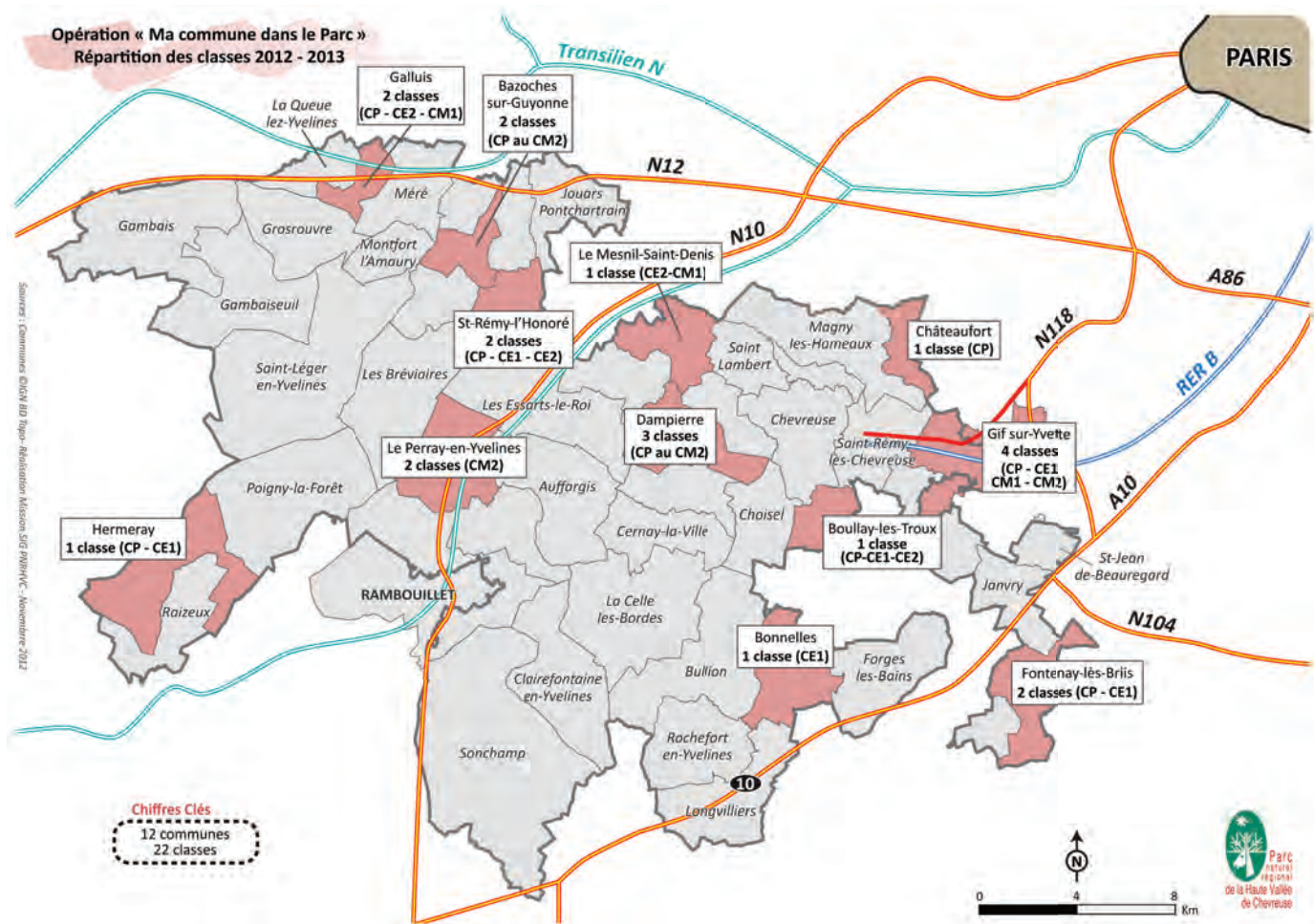
Op/prog. : 752P

Budget : 14 500 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contacts : Éléna Maussion, Frédéric Pouzergues

22 classes, réparties sur 12 communes, du CP au CM2 ont participé cette année scolaire (2012-2013) à l'opération « *Ma commune dans le Parc* », basée sur la découverte de l'environnement proche et sur la compréhension du projet Parc. Elle s'est déroulée en trois phases : découverte transversale de la commune et du Parc, travail sur une thématique (ex : nature, eau, patrimoine bâti, agriculture, urbanisme...) et enfin élaboration d'idées et de suggestions pour la commune du Parc de demain. Bilan en cours de réalisation.



B. Fédérer les acteurs du territoire et coordonner les actions s'inscrivant dans le projet Parc

Le passage à 51 communes

Décret officiel de renouvellement de la Charte du Parc le 3 novembre 2011



Après quatre années de procédure et de concertation, le décret officiel a marqué la fin du processus de révision de la Charte du Parc et le début d'un nouveau projet de territoire pour les 51 communes. Le renouvellement de la Charte a été salué lors d'une cérémonie inaugurale.

La cérémonie inaugurale

L'ensemble des élus, des partenaires institutionnels, des associations qui ont contribué pendant toute cette période à la réflexion, aux travaux d'élaboration

du projet de territoire ont été invités à célébrer ce nouveau départ, à l'occasion d'une cérémonie inaugurale. Elle a eu lieu le samedi 10 mars 2012 au domaine Saint-Paul à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dans un ancien centre d'essai de la Fédération technique du Bâtiment, réhabilité depuis en salle de réception et prêté pour l'occasion par le domaine Saint-Paul. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, de Valérie Péresse et d'Alain Amédéo représentant de Jean-Paul Huchon, président de la Région Île-de-France.

Les panneaux d'entrée de ville...

Op/prog. : 712 PG

Origine des fonds : Contrat de Parc / participations communales (Villes-porte)

Partenaires : Communes, Conseil Général des Yvelines (DRT)

Contacts : Guillaume Margat, Sylvain Vasseur



... et le site internet

Un travail important de mise à jour des cartes et des informations a été réalisé en 2012 afin de faire apparaître les nouvelles communes sur le site internet du Parc. Intégrations réalisées : liste des commerces, des associations, des sites touristiques, des hébergements et restaurants, du patrimoine bâti et naturel, manifestations ponctuelles.

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/culture-patrimoine/carte-territoire.html>

En quelques chiffres :

- 3 commandes (avril, juin, octobre 2012), de 188 panneaux,
- 36 communes concernées : 3 villes-portes (Bures-sur-Yvette, Dourdan, Saint-Arnoult-en-Yvelines), 22 nouvelles communes, 11 anciennes communes
- Budget : 69 900 €, dont 55 920 € sur le Contrat de Parc

Convention Ville-porte avec Dourdan

Signature de la convention de partenariat Ville-Porte le 23 juin

Contacts : Anne Le Lagadec, Guillaume Margat

La convention signée en mairie de Dourdan le 23 juin permet de préciser les formes de la coopération. Les objectifs sont nombreux : valorisation touristique et patrimoniale, éducation à l'environnement, qualité



Le maire de Dourdan salue ce partenariat en présence de Yves Vandewalle, Président du Parc, et Laurence Bonzani, Conseillère régionale.

architecturale et paysagère, économie d'énergie, connaissance et préservation des milieux naturels, développement des circuits courts agricoles... : autant de thèmes qui pourront donner lieu à des projets communs, à des échanges de conseils et d'informations et à la sollicitation de l'ingénierie de l'équipe technique du Parc. La ville de Dourdan verse en contrepartie une cotisation annuelle par habitant (1,13 euro en 2012, soit 25 % de la cotisation versée par les communes membres).

Cette convention traduit ainsi les liens entre une ville dynamique située dans une partie rurale de l'Essonne et un territoire partageant des valeurs proches, et leur offre la possibilité de travailler sur des projets qui les rassemblent, au-delà des limites administratives préexistantes.

Commissions locales des AVAP de Neauphle et de Dourdan

Le Parc naturel régional est membre de la commission locale de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Dourdan et de Neauphle-le-Château.

Pour la commune de Dourdan, l'architecte du Parc a été associé au processus depuis le début, au stade de l'étude préalable. Il a notamment remis une note de conseil sur le diagnostic patrimonial.

C. Démultiplier l'action du Parc, développer et stimuler des relais sur tout le territoire

Livrets pédagogiques

Livrets d'offres pédagogiques à destination des enseignants pour l'année scolaire 2012-2013

Op/prog. : 650P

Budget : 2 990 €

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contacts : Éléna Maussion, Frédéric Pouzergues

Diffusion

500 exemplaires ont été diffusés pour chaque édition.



Pour cette nouvelle édition, le Parc propose deux livrets pédagogiques : l'un à l'attention des écoles primaires, le second à l'attention des collèges et des lycées. Boîte à outils et support précieux pour tous les acteurs éducatifs du territoire, son ambition est de répondre à leur légitime interrogation "Comment travailler avec le Parc naturel régional ?", "Que peut-il nous apporter ?", "Quelles sont les ressources du territoire ?".

Bibliothèques

Animation du réseau des bibliothèques du Parc

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Contact : Éléna Maussion



Les bibliothèques sont de véritables lieux de vie locale où des liens se tissent entre les habitants, des informations s'échangent, des actualités se partagent. Le Parc soutient leurs projets par une mise à disposition d'expositions et de ressources documentaires, par un accompagnement dans le montage et une réunion annuelle pour débattre des idées et expériences de chacune.

Nouveautés en 2012 :

- Participation des bibliothèques de Bonnelles, La Queue-lez-Yvelines et Les Essarts-le-Roi au festival PoésYvelines, organisé par la Maison de la Poésie : ateliers d'écriture, exposition « Poètes dans la nature ».
- Participation des bibliothèques de Chevreuse, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Forget et du Mesnil-Saint-Denis à la Fête de la Science (octobre 2012) : exposition et conférence.
- Exposition « Architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse » vue par Stéphane Asseline à la Bibliothèque Départementale des Yvelines, et dans les bibliothèques de Poigny-la-Forêt, Rochefort-en-Yvelines et La Celle-les-Bordes.

Formations pour les enseignants

Des enseignants formés au patrimoine local

Budget : Régie PNR

Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne

Partenaires : Éducation Nationale, circonscription de Chevreuse

Contacts : Éléna Maussion, Frédéric Pouzergues, Stéphane Lorient



Avec le Parc, les enseignants retournent à l'école. En partenariat avec l'Éducation nationale, le Parc participe au programme de formation des enseignants. L'objectif est de les initier à des outils et des démarches pédagogiques concrets à partir des ressources locales en lien avec des programmes officiels : les milieux naturels, la biodiversité, le paysage, l'histoire et les patrimoines, l'agriculture et les paysages. Les formations s'organisent autour d'un temps théorique en salle, d'ateliers et de mises en situation sur le terrain et de rencontres avec des acteurs économiques et sociaux.

Module de 6 heures proposé en 2012 :

« Découvrir mon village » (la nature à proximité, le patrimoine bâti), « Acteur de mon assiette » (sensibilisation à l'alimentation locale et durable), rencontre du Moulin des Moissons, ferme céréalière à Grosrouvre et visite du potager du Domaine de Saint-Jean-de-Beauregard.

Première formation

pour les partenaires éducatifs

En septembre, à la Maison du Parc, le conseiller pédagogique Sciences des Yvelines, Bernard Prioul, et la mission Éducation du Parc ont animé une demi-journée de formation sur le thème : « Parler enseignant ». Les objectifs de cette formation étaient de définir le partenariat à l'école, de commenter les instructions officielles et d'identifier les éléments clés d'une intervention dans le cadre scolaire. Après quelques rappels sur les textes officiels et le vocabulaire propre à l'Éducation Nationale, les partenaires ont rapidement été mis en situation pour s'exercer à préparer le contenu et le déroulement de leurs interventions.

Signatures

d'une convention avec les Inspections académiques des Yvelines et de l'Essonne

En 2012, le Parc a signé une convention afin de renforcer les liens, favoriser les démarches concertées d'éducation à l'environnement et les projets communs sur cette thématique (formation d'enseignants, animations, visites, classes découvertes...).

D. Garantir l'exemplarité du développement durable du territoire

Les avis du Parc

Op/prog. : Hors programme - avis technique

Budget : Budget de fonctionnement

Origine des fonds : Contrat de Parc

Partenaires : Région Île-de-France, DRIEE

Contacts : Anne Le Lagadec, Jennifer Bureau, Bernard Rombauts, François Hardy

Avis du Parc sur le Schéma Régional Climat Air Énergie et son annexe le Schéma Régional Éolien

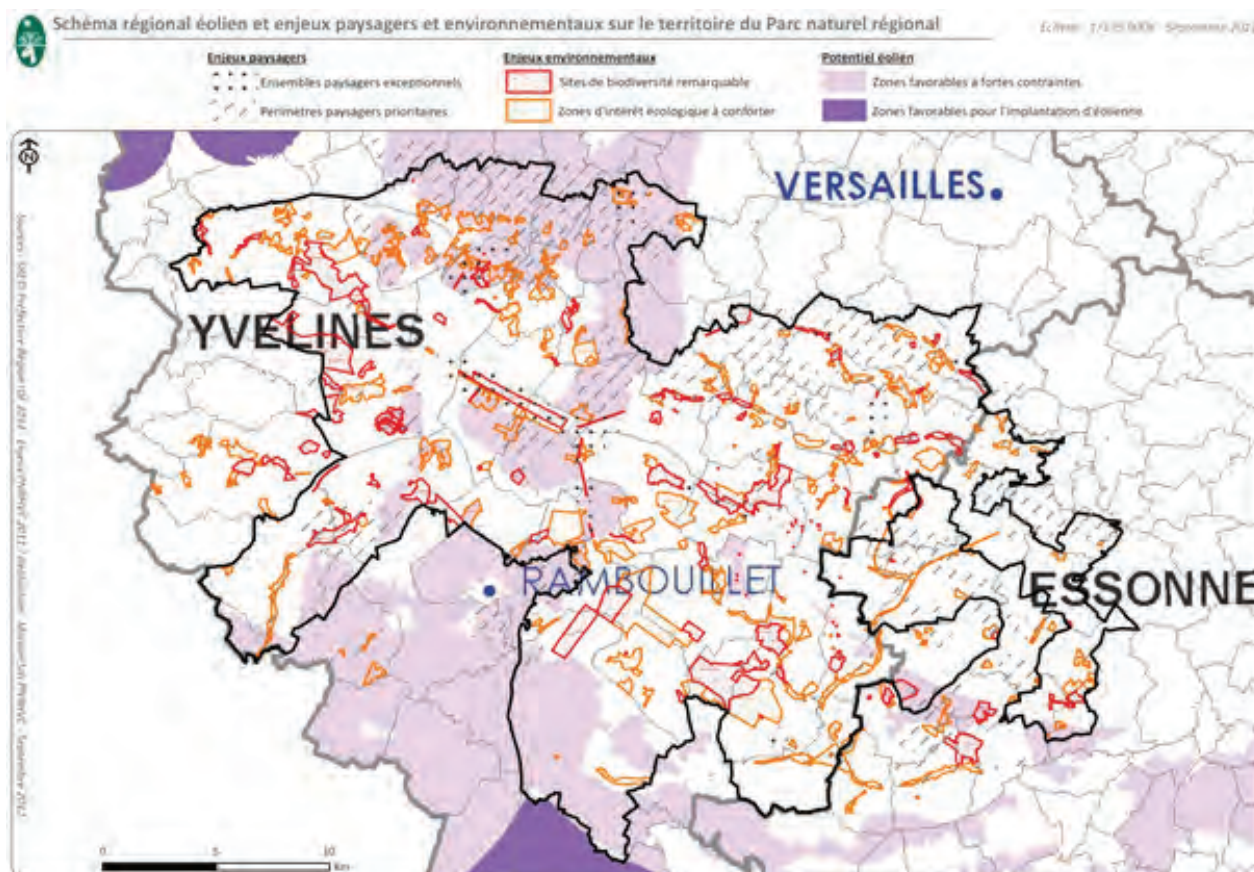
Le Bureau syndical du Parc a émis en 2012 un avis favorable sur le projet de SRCAE, mais a exprimé 19 recommandations en vue de son perfectionnement. Ces recommandations concernent des aspects spécifiques aux territoires ruraux franciliens qui n'avaient pas été identifiés, ou des innovations relatives à plusieurs thématiques (Éco-habitat, Mobilités dans le monde rural...) qui auraient méritées d'être développées.

Un avis distinct défavorable a été formulé relatif au Schéma Régional Éolien, le Parc ayant estimé que ce projet était incompatible avec les mesures de protection des patrimoines naturels et paysagers de la Charte.

Avis du Parc sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère

Le Bureau syndical du Parc a émis un avis favorable assortis de réserves ou de remarques :

- Réserve sur la mesure réglementaire 2 « Imposer des valeurs d'émissions pour les chaufferies collectives »
- Interrogation sur la mesure réglementaire 3 « Limiter les émissions de particules dues aux équipements individuels de combustion du bois »
- Complément à apporter à la mesure d'accompagnement 6 « Harmonisation des éléments de communication sur le bois-énergie »
- Encouragement au développement du réseau de transports en commun, structurants ou non
- Incitations insuffisantes à l'usage de véhicules propres, électriques ou hybrides.



E. Transférer et échanger avec d'autres territoires en France ou à l'international sur des expérimentations

Suivi du projet de PNR au Liban

Suivi de projet de Parc naturel régional du Haut Metn au Liban, dans la cadre de la coopération de la Région Île-de-France

Op/prog. : Politique de coopération décentralisée de la Région Île-de-France
Origine des fonds : Région Île-de-France
Partenaires : Région Île-de-France, IAU Île-de-France et Fédération des municipalités du Haut Metn
Contact : Fabien Paquier



La Région Île-de-France accompagne depuis 2009 le territoire du Haut Metn, à quelques dizaines de kilomètres de Beyrouth au Liban, en vue de réaliser

une charte pour le développement durable du territoire à la manière d'un Parc naturel régional.

Territoire forestier, au relief accidenté situé aux portes de la capitale et soumis à une forte pression d'urbanisation, le Haut Metn présente quelques similitudes avec la Haute Vallée de Chevreuse. Pour accompagner ce territoire dans sa démarche de développement durable, des liens techniques se sont tissés entre le Haut Metn, le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse et l'IAU Île-de-France. Cela s'est traduit

en 2012 par un suivi de la réalisation du diagnostic territorial et par l'accueil d'une délégation d'une quinzaine d'élus libanais en septembre 2012.

Le mitage des espaces naturels, la préservation et la valorisation des ressources naturelles et la revitalisation du tissu économique sont au cœur des enjeux du Haut Metn. Cette visite en Haute Vallée de Chevreuse a été l'occasion d'un débat sur l'urbanisme -grâce à la présentation du Plan de Parc et du Plan Paysage et Biodiversité des Vallées de l'Yvette-, l'énergie et le développement économique -avec la visite du COSTIC, de l'entreprise Vertdéco à Magny-les-Hameaux et de la brasserie de Bonnelles-.

L'identification des enjeux du territoire du Haut Metn a débuté fin 2012 en vue de l'élaboration de la charte de territoire en 2013.

Voyage de presse « Habiter autrement » dans un Parc

Voyage de presse de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Op/prog. : Régie PNR
Origine des fonds : 60% Région Île-de-France, 33,73% Département des Yvelines, 6,27% Département de l'Essonne
Partenaires : Fédération des Parcs
Contacts : Betty Houguet, Bernard Rombauts



Le 12 décembre 2012, le Parc a accueilli des journalistes de journaux locaux, nationaux et spécialisés afin de leur présenter des réalisations illustrant le thème de l'éco-habitat : occupation de l'espace, intégration dans les paysages, énergie, développement de filières économiques locales...

Au programme de cette journée :

- Exposition d'architecture contemporaine, exposition BIMBY et temps de présentation par Yves Vandewalle, Président au Foyer rural de La Celle-les-Bordes.

- Présentation de la démarche de marque « Savoir-faire du Parc » pour le mobilier et la menuiserie avec l'artisan Guillaume Boulé.
- Présentation d'une opération de logements sociaux en centre village d'Auffargis.
- Présentation des actions du pôle éco-construction, passage dans Chevreuse et témoignage d'une conseillère municipale de Chevreuse sur le Conseil en Énergie Partagé (CEP) et une maison BBC.
- Visite d'une maison Rénovpassive à Magny-les-Hameaux : première maison en France labellisée Passive en rénovation.

Le Comité syndical

Représentants avec voix délibérative

Huit représentants du Conseil régional d'Île-de-France



- Mme Marie-Thérèse BESSON
- Mme Laurence BONZANI
- M. Didier FISCHER
- Mme Sandrine GRANDGAMBE
- M. Hervé HOCQUARD
- Mme Valérie PÉCRESE
- M. Mounir SATOURI
- Mme Michèle VITRAC-POUZOLET

Six représentants du Conseil général des Yvelines



- Mme Marie-Hélène AUBERT
- M. Jean-Louis BARTH
- Mme Christine BOUTIN
- M. Hervé PLANCHENAU
- M. Jean-Marie TETARD
- M. Yves VANDEWALLE

Deux représentants du Conseil général de l'Essonne



- Mme Claire ROBILLARD
- M. Guy BONNEAU

Délégués des 51 communes

Département	Commune	Titulaire	Suppléant
78	AUFFARGIS	Gérard CHIVOT	Michel GALLOIS
78	BAZOCHE-SUR-GUYONNE	Jean DUCROCQ	Sophie MOULIN
78	BONNELLES	Guy POUPART	Jean-Jacques THEBAULT
91	BOULLAY-LES-TROUX	Françoise LAWRENCE	François FEYT
78	BULLION	Blandine LE TEXIER - JAULT	Véronique GUILLERME
78	CERNAY-LA-VILLE	René MEMAIN	Roland BOUR
78	CHATEAUFORT	Patrice PANNETIER	Bernard LERISSON
78	CHEVREUSE	Claude GENOT	Caroline LEVASSEUR VON EUW
78	CHOISEL	Frédéric MONTEGUT	Claude JUVANON
78	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES	Michel BELLICAUD	Corinne GODIN
91	COURSON-MONTELOUP	Alain ARTORE	Cathy MONNERAT
78	DAMPIERRE-EN-YVELINES	Evelyne LEMONNIER	Jean-Pierre DEWINTER
91	FONTENAY-LES-BRIIS	Léopold LE COMPAGNON	Thierry DEGIVRY
91	FORGES-LES-BAINS	Antoine LESTIEN	Yves DESSAUX
78	GALLUIS	Annie GONTHIER	Michel GOURLIN
78	GAMBAIS	Nicole HOPIN	Catherine PLISSON
78	GAMBAISEUIL	Claude CAZANEUVE	Roland BOSCHER
91	GIF-SUR-YVETTE	Michel BOURNAT	Jean-Pierre BOURIOT
91	GOMETZ-LA-VILLE	Bernard JACQUEMARD	Michel THIERRY
78	GROSROUVRE	Paul STOUDE	André FONTAINE
78	HERMERAY	Frédéric DOUBROFF	Sophie-Dorothée MONTAGUTELLI
91	JANVRY	Jean-François LECLERCQ	
78	JOUARS-PONTCHARTRAIN	Marie-Laure ROQUELLE	Jacques ARNOUX
78	LA CELLE-LES-BORDES	Serge QUERARD	Hélène FIANI
78	LA QUEUE-LES-YVELINES	Jean-Michel ALLIRAND	Michel GENEVEE
78	LE MESNIL-SAINT-DENIS	Jean CRENO	Annick FEMENIA
78	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Joseph LE FOLL	Françoise CHANCEL
78	LES BREVIAIRES	Yves MAURY	Roland POSTIC
78	LES ESSARTS-LE-ROI	Hervé ALLEIN	Claude GUILBERT
78	LES MESNULS	Marc LAUTOUR	Christine TOUSSAINT du WAST
78	LEVIS-SAINT-NOM	Bernard ALISSE	Jean-Claude CHEVY
78	LONGVILLIERS	Marc ALLES	Maurice CHANCLUD
78	MAGNY-LES-HAMEAUX	Bertrand HOUILLON	Raymond BESCO
78	MAREIL-LE-GUYON	Daniel LEBAR	Jean-Pierre DECROIX
78	MERE	Michel RECOUSSINES	Alain COLOMBI
78	MILON-LA-CHAPELLE	Jacques PELLETIER	Pascal HAMON
78	MONTFORT L'AMAURY	Patricia GUERLAIN	Marc DUFRAISSE

78	LE PERRY-EN-YVELINES	Gervais LESAGE	Claude FALICON
78	POIGNY-LA-FORET	Marie FUKS	Valérie SARRE
78	RAIZEUX	Pascal LE CUNFF	Nicolas THEBARS
78	RAMBOUILLET	Jean-Frédéric POISSON	Geneviève JEZEQUEL
78	ROCHEFORT-EN-YVELINES	Georges BENIZE	Stéphanie MEURGER
78	SAINT-FORGET	Françoise GOSSARE	Catherine LE DAVAY
91	SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	François FRONTERA	Marie-Odile RUAULT
78	SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Bernard GUEGUEN	Danielle TACYNIAK
78	SAINT-LEGER-EN-YVELINES	Jean-Pierre GHIBAUDO	François MARIE
78	SAINT-REMY L'HONORE	Jean-Pierre SIMONIN	Catherine LAPIERRE
78	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	Guy SAUTIERE	Jean-Jacques MENIEUX
78	SENLISSE	Jacques FIDELLE	Yannick LEBRETON
78	SONCHAMP	Franck POULON	Anne JOYEUX
78	VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	Frédéric AMOSSE	Patrice LEVASSEUR

6 délégués des Communautés de communes et d'agglomération

Département	Communauté de Commune	Titulaire	Suppléant
78	CC Cœur d'Yvelines	Robert CARDINAUD	Alain JUND
78	CA Saint-Quentin-en-Yvelines	Robert CADALBERT	Alexis BIETTE
78	CC des Etangs	Jacques BOUCHET	Daniël BONTE
78	CC Plaines et Forêts d'Yvelines	Thierry CONVERT	Bernard ROBIN
91	CA du Plateau de Saclay	Chantal BOCS	Jean-François RIMBERT
91	CC du Pays de Limours	Christian SCHOETTL	Edwige HUOT-MARCHAND

Représentants avec voix consultative

- Chambre Interdépartementale d'Agriculture : Christophe HILLAIRET, Président et Jean-Pierre DE WINTER, délégué
- Agence des Espaces Verts : Christian DUBREUIL, Directeur
- O.N.F. Agence Interdépartementale de Versailles : Olivier JAMES, Directeur
- C.R.P.F. : Xavier JENNER, délégué
- C.E.S. d'Île-de-France : Éric BERGER
- C.C.I.V. : Jacques LE BOURGEOIS, titulaire et Patrick BERNHEIM
- C.C.I. 91 : Gérard HUOT, Président
- Chambre Interdépartementale de Métiers : Gilbert FOURNIGAU, président
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne : Laurent MUNEROT, président, Stéphane BINARD, délégué et Bruno DELECROIX, technicien de la Chambre
- Union des Amis du Parc : Catherine GIOBELLINA, Présidente
- Dourdan, ville-porte : Éric CHARRON, adjoint au maire

Représentants conviés :

- Sous-Préfecture de Rambouillet : Marc CHAPPUIS, Sous-préfet
- DRIEE Île-de-France : Marc FOURNIER, service du Développement durable
- Conseil régional d'Île-de-France, DPASM : Valérie MANCRET-TAYLOR directrice, Jean-Frédéric LAFFARGUE, Mission des PNR
- Conseil général des Yvelines, DDT : Daphné BORET, Marion PICARD et Pascal AUBLÉ
- Conseil général de l'Essonne, DAD : Axelle BURGHOFFER, Paul VALTON, chargés de projets Sud Essonne

En 2012, le Comité s'est réuni à 6 reprises :
16 janvier, 12 mars, 26 mars, 2 juillet,
17 septembre et 10 décembre.

Le Bureau syndical

Le Bureau syndical est présidé par Yves VANDEWALLE

Quatre représentants du Conseil régional d'Île-de-France



- BONZANI Laurence, Conseillère régionale d'Île-de-France
- FISCHER Didier, Conseiller régional d'Île-de-France
- PECRESSE Valérie, Conseillère régionale d'Île-de-France
- VITRAC-POUZOLET Michèle, Conseillère régionale d'Île-de-France

Trois représentants du Conseil général des Yvelines



- BOUTIN Christine, Conseillère générale des Yvelines
- PLANCHENAULT Hervé, Vice-président du Conseil général des Yvelines
- VANDEWALLE Yves, Vice-président du Conseil général des Yvelines

Un représentant du Conseil général de l'Essonne



- BONNEAU Guy, Vice-président du Conseil général de l'Essonne

Onze représentants des communes

- BOURNAT Michel, maire de Gif-sur-Yvette
- FUKS Marie, maire de Poigny-La-Forêt
- GHIBAUDO Jean-Pierre, maire de St. Léger-en-Yvelines
- GOSSARE Françoise, Maire de Saint-Forget
- LE COMPAGNON Léopold, maire de Fontenay-les-Briis
- PELLETIER Jacques, maire de Milon-la-Chapelle
- POISSON Jean-Frédéric, adjoint au maire de Rambouillet
- POUPART Guy, maire de Bonnelles
- QUERARD Serge, maire de La Celle-les-Bordes
- ROQUELLE Marie-Laure, maire de Jouars-Pontchartrain
- SAUTIERE Guy, maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Trois représentants des intercommunalités (Deux en Yvelines et un en Essonne)

- BOUCHET Jacques, vice-président de la CC des Étangs
- CADALBERT Robert, président de la CASQY
- SCHOETTL Christian, président de la CCPL

Le Bureau syndical s'est réuni à dix reprises en 2012 : 16 janvier, 13 février, 12 mars, 16 avril, 14 mai, 2 juillet, 17 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

Les commissions du Parc

Commission Agriculture, Forêt :

Président et vice-président : M. Jean-Pierre DE WINTER et M. Claude GUILBERT
Réunions en 2012 : 9 février, 6 décembre.

Commission Architecture, Urbanisme et Paysage :

Président et vice-président : M. Hervé ALLEIN et Mme Stéphanie MEURGER
Réunions en 2012 : 9 février, 3 octobre.

Commission Biodiversité et Environnement :

Président et vice-président : M. Bernard GUEGUEN et M. Léopold LE COMPAGNON
Réunions en 2012 : 15 février.

Commission Communication et Animation :

Président et vice-président : M. Antoine LESTIEN et M. Guy POUPART
Réunions en 2012 : 5 mars, 21 mai, 24 septembre.

Commission Éducation à l'environnement et au territoire :

Président et vice-président : Mme Evelyne AUBERT et Mme Edwige HUOT-MARCHAND
Réunions en 2012 : 7 mars, 6 juin, 28 novembre.

Commission Patrimoine et Culture :

Président et vice-président : Mme Françoise GOSSARE et Mme Marie-Laure ROQUELLE
Réunions en 2012 : 15 février, 5 juin, 11 décembre.

Commission Tourisme, Liaisons douces, Déplacements durables :

Président et vice-président : M. Bernard ALISSE et M. Christian SCHOETTL
Réunions en 2012 : 20 février, 29 mai.

Commission Développement économique et Énergie :

Président et vice-président : M. Jacques FIDELLE et M. Frédéric MONTEGUT
Réunions en 2012 : 14 février.

L'équipe du Parc en 2012

Depuis la création du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'équipe technique s'est étoffée pour répondre à l'accroissement des tâches et missions qui lui sont confiées ainsi que pour développer une technicité véritablement pluridisciplinaire.

Tous travaillent au service du territoire, à la mise en œuvre de la Charte et de ses objectifs.

Direction - Administration - Innovations - Documentation

- Anne Le Lagadec, directrice
- Fabien Paquier, directeur adjoint
- Guillaume Margat, responsable administratif - ressources humaines - finances
- Émilie Duc, SIG – évaluation - informatique
- Claire Montet, assistante de direction – internet
- Christine Dubuc, assistante de direction (départ en mai)
- Nolwenn Manouvrier, assistante secrétariat – documentation (arrivée en octobre)
- Évelyne Briquet, comptabilité
- Sylvain Vasseur, technicien entretien - maintenance
- Marie-Anne Touflet, agent d'entretien

Aménagement rural

- Ghyslaine Wolff-Resclause, chargée de mission
- Baptiste Perrin, technicien chemins-liaisons douces

Milieux naturels et Environnement

- François Hardy, chargé de mission
- Virginie Pastor, chargée d'études
- Annaïg Montabard, animatrice contrats de bassin
- Arnaud Bak, chargé d'études
- Olivier Marchal, chargé d'études
- Alexandre Mari, chargé d'études
- Grégory Patek, chargé d'études
- Adrien Rey, technicien rivières

Patrimoine et Culture

- Sophie Dransart, chargée de mission
- Virginie Chabrol, chargée d'études patrimoine

Communication

- Virginie Le Vot, chargée de mission
- Julie Tisseront, chargée de l'animation et des événementiels
- Laurence Alpou, chargée d'accueil
- Ghislaine Bernardet, chargée d'accueil
- Pascale Camus, chargée d'accueil et promotion (arrivée en septembre)
- Stéphane Lorient, animateur patrimoine

Éducation à l'environnement et aux patrimoines

- Frédéric Pouzergues, chargé de mission
- Éléna Maussion, animatrice nature - éco citoyenneté
- Daniel Daudigny, gardien Hauts-Besnières

Développement économique

- Olivier Sanch, chargé de mission
- Xavier Stéphan, chargé d'études

Tourisme

- Mariannick Dumazeau, chargée de mission (arrivée en mars)

Architecture, Urbanisme et Paysage

- Bernard Rombauts, chargé de mission architecture
- Laurence Renard, chargée de mission paysage
- Jennifer Bureau, chargée de mission urbanisme
- Julien Delile, chargé d'études urbanisme (départ en octobre)
- Tania Delaitre, chargée d'études urbanisme (arrivée en novembre)
- Betty Houguet, chargée d'études éco-cité
- Isabelle Beauvillard, collaboratrice Atelier

Départs-Arrivées

En 2012, le Parc a recruté trois agents :

- Une secrétaire, suite au départ en retraite de Christine Dubuc
- Une chargée de mission *Tourisme*, suite au départ de Marion Thioux
- Une chargée d'études *Urbanisme*, suite au départ de Julien Delile

Le Parc a titularisé :

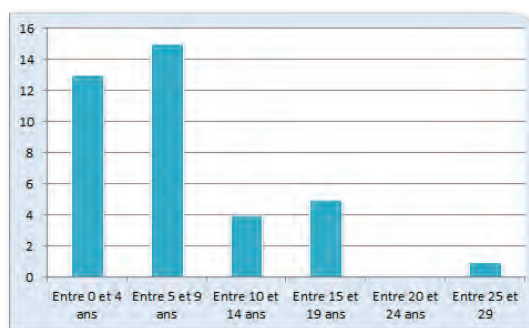
- Un ingénieur (mission *Environnement*).
- Une animatrice (mission *Éducation à l'environnement*).

Et stagiairisé deux agents contractuels lauréats de concours :

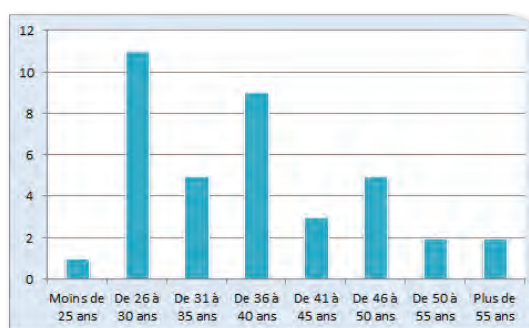
- Trois attachés, dont un par promotion interne

Le Parc a eu également recours à :

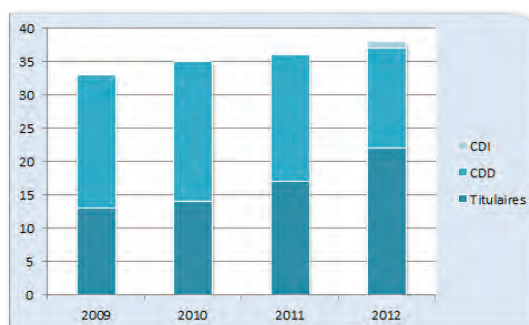
- Un contrat de vacation d'architecte, pour l'expérimentation aux Essarts-le-Roi d'un projet BIMBY (cofinancé par la mairie des Essarts-le-Roi et le CETE Île-de-France).
- Dix contrats de stage rémunérés.



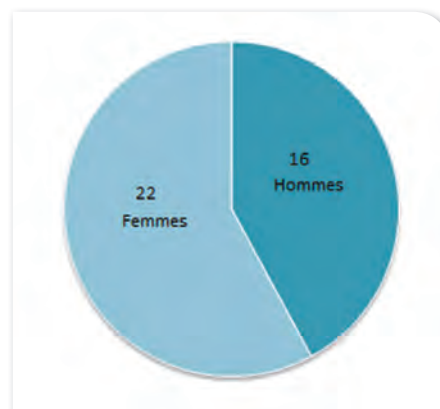
Ancienneté des agents de l'équipe au 31/12/2012



Age de l'équipe au 31/12/2012



Répartition des titulaires et des contractuels entre 2009 et 2012, au 31/12/2012



Parité Hommes / Femmes au 31/12/2012

Présentation hors trois agents mis à disposition par la Région Île-de-France

Compte administratif 2012

Le Parc naturel régional dispose d'un budget autonome qui obéit aux règles de la comptabilité des collectivités locales. Il ne prélève aucun impôt direct et s'appuie uniquement sur les subventions qui lui sont allouées. Son budget de fonctionnement est alimenté par les participations des membres du Syndicat mixte : Conseil Régional d'Île-de-France, Conseils Généraux des Yvelines et de l'Essonne et les communes. Il est complété par une contribution du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie dans le cadre des contrats de projets État/Régions.

Le Compte Administratif du Parc illustre comme suit les actions réalisées par grand domaine fonctionnel.

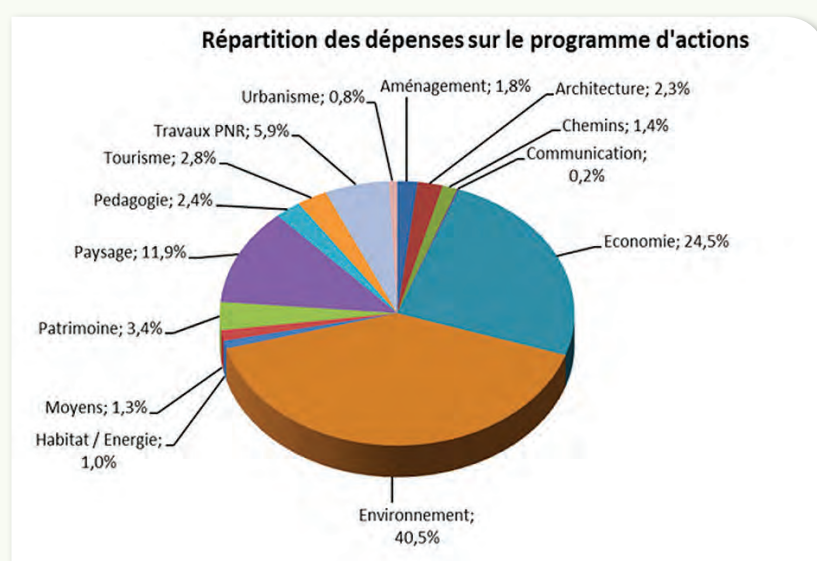
Budget de fonctionnement		
Partie dite « hors-programme » qui correspond au coût des emplois fonctionnels et opérationnels et aux frais généraux du Syndicat Mixte et de l'équipe technique.	2 040 624,65 €	41% des dépenses de l'exercice
Dont :		
• Charges de personnel administratif	196 872 €	
• Charges de personnel opérationnel	1 092 579 €	
Programmes de fonctionnement	927 571,20 €	19% des dépenses de l'exercice
<i>Actions menées par le Parc</i>		
• Petit équipement nécessaire aux actions de terrain (chap. 60)	7 060,00 €	
• Travaux de conception et d'études en prestations extérieures : inventaires, Plans Paysage et Biodiversité, accompagnement économique, conseil en urbanisme, en énergie... (art 6226 et 6228)	116 265,55 €	
• Transport de matériel, de personnes (art. 6247, 6248, 6251)	25 560,27 €	
• Travaux d'édition et de publication : plaquettes thématiques, guides et dépliants touristiques... (art 6231 à 6238)	46 690,04 €	
• Prestations intellectuelles, animations dans les écoles, actions culturelles (art. 6288)	59 518,91 €	
• Travaux d'ingénierie et de : thèse « empreinte écologique », équipe bassins versants, accompagnement des MAE, contrats de bassin... (chap. 012, dont gratifications de stages)	332 469,22 €	
• Opérations d'ordres (réimputation de mandats de 2011 en investissement, art.673)	111 291,09 €	
• Autres	228 716,12 €	
<i>Subventions</i>		
• Aux communes (art. 657348)	113 734,38 €	
• Aux privés, aux associations, caisses des écoles... (art.357361, 65738, 6574)	40 623,33 €	
Opérations d'investissement	1 996 779,71 €	40% des dépenses de l'exercice
<i>Actions Parc, engagées sous sa propre maîtrise d'ouvrage</i>		
• Etudes pré-opérationnelles et maîtrise d'œuvre (art.2031)	95 775,84 €	
• Travaux d'aménagement de la Maison du Parc, les gîtes d'étape (art.2135)	113 961,94 €	

• Équipement du Parc : informatique, logiciels, mobilier... (art.2051, chapitre 21 sauf 2135)	97 561,56 €
• Opérations sous mandat : Rouillon de la Madeleine... (art.45811 et 45812)	395 513,71 €
• Autres	53 505,07 €

Subventions d'investissement

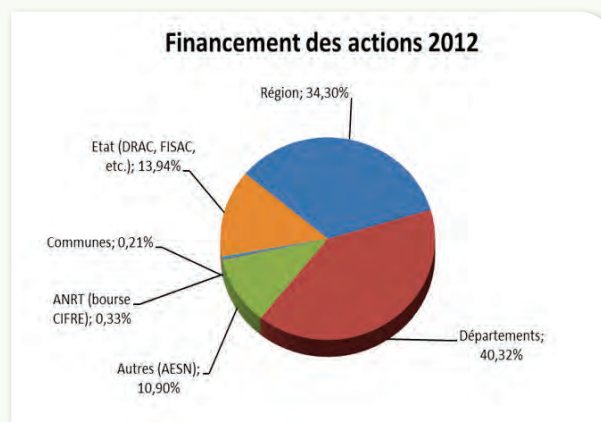
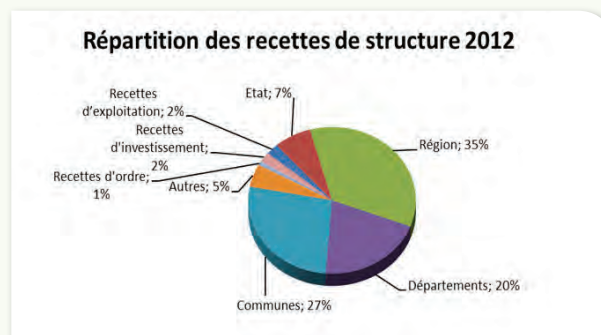
• Au privé : entreprises (FISAC), hôtellerie, agriculture... (art. 204121, 204122, 20421, 20422)	834 910,16 €
• Aux communes (art. 2041481 et 2041482)	371 373,43 €
• Autres	34 178,00 €

Dépenses totales 4 964 975,56 €



Les recettes de structures du Parc

Nature des recettes de structure	Montant
Recettes d'exploitation	52 607,75 €
État	158 000,00 €
Région	770 000,00 €
Départements	448 040,00 €
Communes	587 272,16 €
Autres	110 166,91 €
Recettes d'ordre	19 625,90 €
Recettes d'investissement	48 029,66 €
Total	2 193 742,38 €



L'origine de financements du programme d'actions

En 2012, les subventions perçues par le PNR au titre du programme d'actions s'élèvent à 2 486 662,04 €, répartis de la façon ci-contre >

Programme d'actions prévisionnel 2011-2013

Le Budget 2012 s'est inscrit dans le cadre du contrat de projet État-Région 2007/2013. La seconde phase du CPER 2011-2013 a fait l'objet d'un avenant, approuvé le 29 novembre 2011 par le Département des Yvelines, le Département de l'Essonne, la Région Île-de-France, l'État et le PNR.

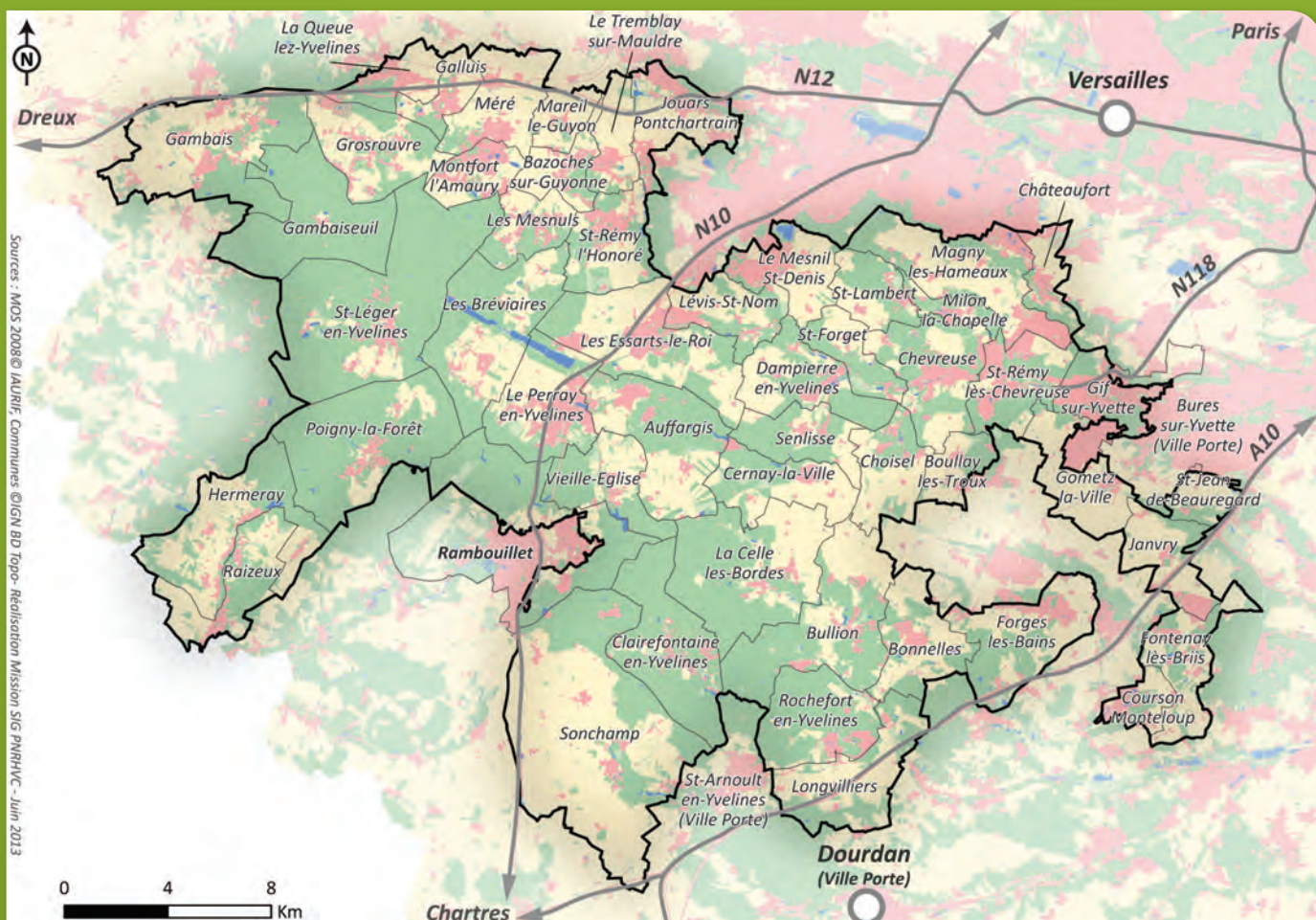
Contact : Guillaume Margat

Actions	Montant (€)
A - Structurer une offre éducative adaptée aux enjeux du territoire	313 845
B - Mobiliser les acteurs et habitants du Parc	104 800
Axe 1 - Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien	1 958 325
Répartition interne à l'axe 1 :	
1 - Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité	141 916
2 - Maintenir le socle naturel et paysager du territoire	721 216
3 - Maintenir et développer les trames écologiques et paysagères	598 869
4 - garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et des services écologiques associés	227 466
5 - Conserver la biodiversité fragile et/ou remarquable	268 858
Axe 2 - Un territoire périurbain responsable face au changement climatique	302 288
Répartition interne à l'axe 2 :	
6 - Adopter la démarche «sobriété > efficacité énergétique > énergies renouvelables»	302 288
7 - Développer les modes durables de déplacements	0
Axe 3 - Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et urbaine	1 302 427
Répartition interne à l'axe 3 :	
8 - Préserver l'identité et la diversité des paysages	285 101
9 - Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels	717 502
10 - Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovante	299 825
Axe 4 - Un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole	2 815 659
Répartition interne à l'axe 4 :	
11 - Favoriser la mixité sociale et la mixité habitat/activités	189 239
12 - Encourager le développement d'une économie écologiquement et socialement responsable	1 809 841

13 - Contribuer au développement économique d'une agriculture et d'une sylviculture diversifiées et écologiquement responsables	343 572
14 - Conforter le développement d'un tourisme et de loisirs durables adaptés à tous les publics	473 007
Les outils et moyens du Parc	336 296
Répartition interne :	
Moyens en terme d'équipement et de travaux	336 296
Moyens en terme de communication	0
Total FISAC (part PNR)	2 097 508
Total hors FISAC	5 036 133
Total	7 133 641

51 communes

Auffargis, Bazoches-sur-Guyonne, Bonnelles, Boullay-les-Troux, Bullion, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Courson-Monteloup, Dampierre-en-Yvelines, Fontenay-les-Briis, Forges-les-Bains, Galluis, Gambais, Gambaiseuil, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Grosrouvre, Hermeray, Janvry, Jouars-Pontchartrain, La Celle-les-Bordes, La Queue-lez-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Perray-en-Yvelines, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Les Mesnuls, Lévis-Saint-Nom, Longvilliers, Magny-les-Hameaux, Mareil-le-Guyon, Méré, Milon-la-Chapelle, Montfort-L'Amaury, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Forget, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Rémy L'Honoré, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis, Sonchamp, Vieille-Église-en-Yvelines.



Sources : MGS 2008 © IGN, Communes © IGN BD Topo - Réalisation Mission SIG PNRHVC - Juin 2013

Maison du Parc

Château de la Madeleine, chemin Jean Racine,
78472 Chevreuse cedex
Tél. 01 30 52 09 09 • Fax 01 30 52 12 43
accueil@parc-naturel-chevreuse.fr
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Horaires d'ouverture

Les bureaux de la Maison du Parc
(château de la Madeleine)
sont ouverts de 9h à 18h du lundi au vendredi.

Pour le public, du mardi au dimanche de 14h à 17h30
toute l'année, les mercredis, dimanches et jours fériés
(également en matinée de mars à octobre).



Directeur de la publication :
Anne Le Lagadec
Conception et rédaction :
Claire Montet et l'ensemble de l'équipe du Parc
Réalisation :
©Autrement dit communication 04 92 33 15 33
2013 - Imprimé à 800 exemplaires

